ESTIMATES

Canadian Food Inspection Agency

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-105
ISBN 0-660-62725-6

105-04098/

Canadian Food Inspection Agency

2005–2006 Estimates

Part III — Report on Plans and Priorities

Approved:

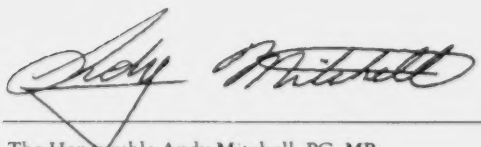

The Honourable Andy Mitchell, PC, MP
Minister of Agriculture and Agri-Food

Canadian Food Inspection Agency
Agence canadienne d'inspection des aliments

Report on Plans and Priorities

2005–2006

Canada

Table of Contents

Section I: Overview 1
1.1 Minister's Message 1
1.2 Plans and Priorities Summary 2005-2006 2
1.3 Agency Overview 4
1.4 Key Strategic Challenges and Risks 6
1.5 Priorities 2005-2006 11

Section II: Detailed Analysis of Program Activities 16
2.1 Protecting Canadians from Preventable Health Risks 17
2.2 Delivering a Fair and Effective Regulatory Regime 24
2.3 Sustaining the Plant and Animal Resource Base 30
2.4 Promoting the Security of Canada's Food Supply and Agricultural Resource Base 36
2.5 Providing Sound Agency Management 41

Section III: Supplementary Information 48
3.1 Management Representation Statement 48
3.2 Organizational Information 49
3.3 Financial Tables 50
3.4 Major Regulatory Initiatives 55
3.5 Horizontal Initiatives 57

Section IV: Annexes 59
4.1 Acronyms 59
4.2 Web Links 61

Section I: Overview

1.1 Minister's Message

I am pleased to present the Canadian Food Inspection Agency's (CFIA) *2005–06 Report on Plans and Priorities*. This document supports the CFIA's Corporate Business Plan for 2003–08 and highlights the Government of Canada's overall priorities of public health, economic growth, environmental protection, public security and good governance.

Canada has a global reputation for the high quality of its food safety, animal health and plant protection systems. This reputation has been founded largely upon the Government of Canada's regulatory oversight of our agriculture and agri-food industries, the quality of the science applied to food safety, animal health and plant protection, and the rigor and thoroughness of enforcement of regulations.

Since 1997, these responsibilities have been under the purview of the CFIA, which administers and enforces 13 federal Acts and their respective regulations. The Agency works in partnership with others to help maintain public health and promote the sustainability of the animal and plant resource base — one of Canada's most significant environmental and economic assets.

Canada's inspection systems have faced many recent challenges — the finding of bovine spongiform encephalopathy and the outbreak of avian influenza, the introduction to Canada of invasive insects, and the continuing possibility that animals or food may be targets for bioterrorism.

Canadians remain confident in food safety, animal health and plant protection systems. This is due, in part, to the speed, thoroughness, and effectiveness of the CFIA's response to these challenges. There is no more important responsibility for the CFIA than the protection and safety of Canadians.

The plans and priorities found in this document outline how the CFIA will continue to protect the safety of Canadians and promote the sustainability of Canada's abundant animal and plant resources. A healthy and sustainable food supply for Canadians and our trading partners will enable Canada to be at the forefront to meet the increasing demands of the global marketplace.

One of the Government's key priorities for 2005–06 is to enhance transparency and accountability in the management of public resources. The CFIA's Report on Plans and Priorities includes a section on providing sound Agency management to address these and other priorities.

The CFIA will be reporting on the progress against this Plan in the Agency's 2005–06 *Departmental Performance Report*.

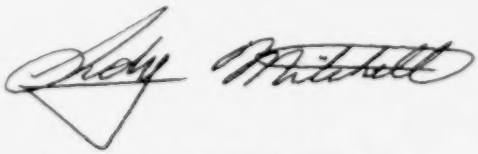

The Honourable Andy Mitchell, PC, MP
Minister of Agriculture and Agri-Food

1.2 Plans and Priorities Summary 2005–2006

REASON FOR EXISTENCE

The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) is mandated to safeguard Canada's food supply and the plants and animals upon which safe and high-quality food depends.

In carrying out this mandate, the CFIA is committed to serving Canadians by:

- Protecting Canadians from preventable health risks
- Delivering a fair and effective regulatory regime
- Sustaining the plant and animal resource base
- Promoting the security of Canada's food supply and agricultural resource base, and
- Providing sound Agency management

Financial Resources ($ millions)

	2005–2006	2006–2007	2007–2008
Gross planned spending	585.2	561.4	547.6
Less Respendable Revenue	50.0	50.0	50.0
Net Planned Spending	535.2	511.4	497.6

Human Resources (FTE's)

2005–2006	2006–2007	2007–2008
6368	6202	6072

		Planned Spending ($ millions)		
Agency Priorities	**Type**	**2005–2006**	**2006–2007**	**2007–2008**
1. Managing food safety risks	Ongoing	236.1	233.6	226.8
2. Controlling the transmission of animal diseases to humans	Ongoing	62.5	36.6[1]	35.9
3. Promoting science-based regulation	Ongoing	49.1	49.0	46.7
4. Maintaining an effective regulatory framework	Ongoing	4.0	4.0	3.8
5. Protecting Canada's crops, forests and livestock	Ongoing	88.3	92.4	91.3
6. Security from deliberate threats to Canada's food supply and agricultural resource base	Ongoing	25.6	25.5	25.0
7. Sound Agency management	Ongoing	n/a[2]	n/a	n/a

[1] The decrease in planned spending is attributable to diminished approved funding with respect to the BSE repositioning and Feed Ban Treasury Board submission.

[2] Resources attributable to "Sound Agency management" have been allocated to the four strategic outcomes that comprise the CFIA's Program Activity Architecture on a pro-rata basis.

The CFIA in Action

Protecting Public Health — The CFIA contributes to the health of Canadians through programs and activities designed to identify and manage food safety risks, respond to food safety emergencies, carry out food recalls and prevent the spread of animal diseases to humans. In addition, enforcement of requirements, such as nutrition labelling, provides consumers with a tool to make appropriate food choices that can help them to reduce the risk of developing diet-related diseases and improve general nutrition. The CFIA also provides Canadians with information, such as food safety fact sheets, which contribute to consumer awareness regarding safe food preparation. The CFIA conducts many of these activities in partnership with: Health Canada; provincial, territorial and municipal health authorities; and, industry and consumer organizations.

Contributing to Economic Growth — The CFIA contributes to a sound economy by providing an effective regulatory regime for food, animals and plants. The integrity of the CFIA's regulatory policy, inspection and certification activities helps to maintain consumer and market confidence in the safety and quality of Canadian agricultural, forestry, fish, seafood and agri-food products and underpins the movement of goods, both imports and exports, across our borders.

Protecting Canada's Environment — CFIA programs contribute to a healthy environment and protect Canadian biodiversity by preventing the entry and spread of invasive alien species; regulating agricultural products, including products of biotechnology; and protecting Canada's livestock, crops and forests from regulated pests and diseases.

Contributing to Public Security — The CFIA's extensive network of laboratories and scientific expertise, surveillance and diagnostic capabilities, and its emergency planning and preparedness activities allow the Agency to be a key contributor to public security and agri-food security.

Good Governance — The CFIA is committed to seeing that programs and services are delivered in a risk-based and cost-effective manner. For the CFIA, this means a management focus on effective service delivery, responsible management and well-managed administration.

1.3 Agency Overview

The CFIA's workforce includes over 5 900 dedicated professionals working across Canada to regulate food safety, animal health and plant protection. Key to the CFIA's success are four interrelated and integral factors — sound science, an effective regulatory base, effective inspection delivery and strong partnerships.

Sound Science

The CFIA is Canada's largest science-based regulatory Agency. The CFIA relies on science as the basis of its program design and delivery as well as a tool to deal with emerging issues such as the development of biotechnology-derived products and addressing concerns related to BSE. The specific activities for which the CFIA needs and uses science to support its daily work include laboratory science, risk assessment, surveillance, technology development and regulatory research. The Agency also undertakes analysis of scientific research data and information in order to provide scientific advice and intelligence to identify and prepare for emerging issues. Science is an essential component of regulatory decision-making.

An Effective Regulatory Base

Regulations provide a common foundation for industry and regulators. For a regulatory regime to be effective, regulations must be clear, enforceable, fair and applied in a consistent manner. The CFIA is continually reviewing and updating its regulatory base in order to enhance its capacity to contribute to public policy objectives.

Effective Inspection Delivery

The CFIA is responsible for the administration and/or enforcement of 13 federal Acts and their respective regulations. Through the delivery of inspection and other related services — ranging from product and establishment inspection to export certification and on-site safety assessments of foreign production facilities and regulatory systems — the Agency verifies compliance with these laws. Critical to the effective delivery of the CFIA's mandate is the ongoing design, development and review of inspection-related tools and processes. This includes the continuous review of regulations and policies and the implementation of new science-based inspection methodologies.

Strong Partnerships

The CFIA delivers its mandate in many areas of shared jurisdiction and responsibility. Strong partnerships with other federal government departments, as well as provincial, territorial and municipal authorities are imperative to the Agency's success. All share responsibility for setting and/or enforcing standards that support the integrity of Canada's food safety, animal health and plant protection systems.

Within the Agriculture portfolio, the CFIA has significant bilateral relationships with Agriculture and Agri-food Canada (AAFC) and the Canadian Grain Commission (CGC). One key area of partnership with the AAFC is the implementation of the Agricultural Policy Framework (APF). Initiatives funded under the APF and being implemented by the CFIA include the development and implementation of regulations to control the manufacture of medicated feeds, and implementing the On-Farm Food Safety Recognition Program.

The CFIA shares unique and complementary roles and responsibilities with other federal departments and agencies. With regard to food safety, Health Canada is responsible for policies, standards and regulations, while the CFIA is responsible for all food inspection, compliance and enforcement activities, as well as the development of regulations and policies related to food labelling and compositional standards. With respect to ongoing regulation of passengers and imported commercial cargo into Canada, the CFIA has also negotiated

arrangements with the Canada Border Services Agency (CBSA). Finally, to support strong focused management of public health emergencies, the CFIA is developing a strong collaborative relationship with the newly created Public Health Agency of Canada (PHAC).

The scientific community is another of the CFIA's key partners. The Agency regularly seeks input from scientific experts when developing regulations, policies, methods and procedures for inspection, testing and emergency response.

The CFIA also recognizes the critical importance of working closely with its broad range of stakeholders. These stakeholders include the Agency's regulated parties as well as associations representing consumers, public health, animal welfare and environmental interests.

In an international context, the CFIA is a global player, striving to ensure that the international regulatory framework, as it relates to the Agency's mandate, is transparent and science-based. In support of Canada's regulatory objectives, the CFIA leads or participates in a number of international agreements and arrangements.

THE CFIA'S KEY FEDERAL PARTNERS INCLUDE:

- HEALTH CANADA
- AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA
- PUBLIC SAFETY AND EMERGENCY PREPAREDNESS CANADA, INCLUDING
  - CANADA BORDER SERVICES AGENCY
  - OFFICE OF CRITICAL INFRASTRUCTURE AND EMERGENCY PREPAREDNESS
- PUBLIC HEALTH AGENCY OF CANADA
- FISHERIES AND OCEANS CANADA
- NATURAL RESOURCES CANADA, INCLUDING CANADIAN FORESTRY SERVICE
- FOREIGN AFFAIRS CANADA
- INTERNATIONAL TRADE CANADA
- ENVIRONMENT CANADA, INCLUDING THE CANADIAN WILDLIFE SERVICE
- CANADIAN GRAIN COMMISSION

ECONOMIC SECTORS REGULATED BY THE CFIA

To deliver its broad regulatory mandate, the CFIA enforces compliance with acts and regulations that promote both consumer protection and the oversight of food-, plant- and animal-based industries. Sectors regulated by the CFIA include agriculture, agri-food, fish, seafood, horticulture and forestry. Products that may be subject to inspection or certification by the CFIA range from agricultural inputs, such as seeds, feeds and fertilizers, to fresh foods — including meat, fish, eggs, dairy products, fruit and vegetables — and prepared and packaged foods.

1.4 Key Strategic Challenges and Risks

The CFIA is committed to actively supporting the priorities of the Government of Canada. The Agency's risk-based plans and priorities for 2005–06 are focused on the achievement of five strategic outcomes.

GOVERNMENT OF CANADA PRIORITY	THE CFIA'S CONTRIBUTION
• PUBLIC HEALTH	• PROTECTING CANADIANS FROM PREVENTABLE HEALTH RISKS
• ECONOMIC GROWTH	• DELIVERING A FAIR AND EFFECTIVE REGULATORY REGIME
• ENVIRONMENTAL PROTECTION	• SUSTAINING THE PLANT AND ANIMAL RESOURCE BASE
• PUBLIC SECURITY	• PROMOTING THE SECURITY OF CANADA'S FOOD SUPPLY AND AGRICULTURAL RESOURCE BASE
• GOOD GOVERNANCE	• PROVIDING SOUND AGENCY MANAGEMENT

The Agency's capacity to achieve its strategic outcomes is influenced by its ability to recognize, manage and mitigate risk.

In accordance with the Agency's commitment to risk-based planning and the integration of risk management into all decision-making processes, the Agency has completed an intensive process of risk identification and assessment. Ten key strategic challenges and risks have been identified. Each requires management on a priority basis. Accordingly, included in the plans for each of CFIA's priorities for 2005–2006, are specific activities directly aimed at mitigating these challenges and risks.

The following table provides a description of each of the CFIA's strategic challenges and risks and identifies the 2005/06 priority that will address the risk.

KEY STRATEGIC CHALLENGES AND RISKS

2005–2006 PRIORITY

Foodborne illness

Managing food safety risks

The Canadian food supply is safe and nutritious. The CFIA's regulatory partners, industry and consumer groups have worked to significantly reduce the threat of foodborne illness in Canada; however, risk always remains. The Agency has two specific concerns. The first relates to the non-registered sector — a sector that encompasses food manufacturing and distributing establishments that, while their products are subject to regulation, are not subject to federal, provincial, or territorial registration requirements. The second relates to the increasing volume and diversity of food product imports. Changing consumption and trade patterns have the potential to introduce new risks related to foodborne illness.

Emergence and/or spread of animal diseases that affect humans (zoonotics)

Controlling the transmission of animal diseases to humans

Animals, both domestic and wild, can transmit disease-causing agents to humans. Bovine spongiform encephalopathy (BSE), avian influenza, the spread of West Nile virus and the detection of new strains of rabies are examples of the potential for diseases of animal origin to impact on public health. Lack of science around the nature and transmission of new and emerging diseases adds to the complexity of managing them. The CFIA protects Canadians from these types of diseases by working in close partnership with the animal health community, livestock producers and provinces in promoting early detection and reporting of disease. The timely and effective control of sudden emergence, entry or uncontrolled spread of regulated or new animal diseases remains a significant challenge for the Agency.

KEY STRATEGIC CHALLENGES AND RISKS

2005–2006 PRIORITY

International science-based regulations

Specific issues of concern to the CFIA include the importance of retaining and strengthening a rules- and science-based approach with respect to the international regulatory system in order to secure Canada's regulatory objectives and protect Canadian exporters from discriminatory and unnecessary barriers. The Agency must work with others to address the risks posed by developing countries' governments that lack the capacity to follow or develop science-based approaches and regulations.

Promoting science-based regulation

Domestic legislative framework

Outdated statutes and/or insufficient authority could impede the CFIA's ability to fully and effectively carry out its mandate. Further, the domestic legislative framework is weakened by inconsistencies between federal, provincial and territorial statutes.

Maintaining an effective regulatory framework

Entry and/or spread of regulated plant and animal pests and diseases that affect the resource base

A healthy and sustainable plant and animal resource base in Canada is critical to the environment and the economy. The CFIA, along with its partners, implements numerous measures to reduce threats to the animal and plant resource base, ranging from surveys and movement control to eradication and emergency response. The numerous potential avenues for entry of plant and animal diseases to Canada, together with sheer significance of the impact of a major animal disease outbreak or the spread of a plant pest, make this an important challenge for the Agency.

Protecting Canada's crops, forests and livestock

KEY STRATEGIC CHALLENGES AND RISKS

2005–2006 PRIORITY

Bio-terrorism

Issues surrounding Canada's public safety and security have become increasingly critical, placing increasing pressure on the Agency to ensure that it has an effective emergency system and the capacity to respond. The challenge is to maintain well-planned emergency response procedures to protect food, animals and plants from accidental or intentional events. The Agency must also be able to act rapidly and effectively in response to emergencies. The CFIA recognizes that strong cooperative relationships with its regulatory partners, including other countries, are critical to the success of its security measures.

Public security

Demand for new/enhanced services

Increased demands from producers and consumers for new and enhanced services are expected to place additional pressure on already fully utilized resources. For example, the Agency must be able to respond to the growth in domestic industries, such as the opening of new meat establishments, and increased requests for inspection and certification of products. The CFIA must also be able to respond to increasing consumer concerns and needs, such as demands for better information on nutrient content and methods of production (e.g. organic, grain-fed) for food products.

Sound Agency management

Performance information

An increase in the quality and quantity of performance information is needed to better support day-to-day decision-making, strategic decision- making and reporting results to the Canadian public. Additionally, the potential for losing electronic data which forms the basis for performance information must be addressed.

Sound Agency management

KEY STRATEGIC CHALLENGES AND RISKS

2005–2006 PRIORITY

Financial and human resources

The CFIA is constantly challenged with the need to manage resources to meet both ongoing activities and cope with animal and plant health emergencies. With specific regard to human resources, the CFIA must provide appropriate and effective training to ensure that it has enough staff with the skills, knowledge and abilities to manage and fully carry out regulatory duties in the face of new risks and technologies.

Sound Agency management

Program Design

Technological advancements and new science result in the creation of products that are new to the Canadian environment and have the potential to impact on the environment and agricultural systems. In addition, advancements in science often bring with them a requirement for new methods of detection, testing and surveillance. The CFIA recognizes the need for ongoing review of program design in light of technological and scientific advancements.

Managing food safety risks

Protecting Canada's crops, forests and livestock

Sound Agency management

The CFIA recognizes that some of these risks, such as foodborne illness, zoonotics, and the entry and spread of plant and animal diseases will likely always exist as they are inherent in the Agency's mandate. The CFIA's goal is to reduce the likelihood and/or consequences of these risks by improving our capacity to address them. The remaining risks should be fully mitigated over time with careful planning and delivery of the plans that follow.

1.5 Priorities 2005–06

A detailed strategy has been developed to address each priority. The planned strategies include activities that the Agency does on an ongoing basis, such as verification and enforcement activities, as well as a number of special initiatives. The special initiatives will generally be completed within one to three years. Mitigation of key strategic challenges and risks is a critical component of these plans. Progress on the planned strategies for all priorities will be reported in the 2005–2006 Departmental Performance Report.

The following is a brief narrative describing the strategy for each priority. Detailed rationale and plans can be found in Section II of this document.

Managing food safety risks

Risks to food safety are diverse and complex. Significant hazards to human health may be introduced at any point along the food continuum: from production through to processing; from transportation through to final preparation by consumers. These hazards can present themselves in many forms, including food-borne pathogens, undeclared allergens, chemical contaminants and physical hazards.

The CFIA's approach to managing food safety risks is multifaceted. On an ongoing basis the Agency evaluates food safety risks and designs programs to manage them, conducts verification and testing activities, enforces legislation and regulations, conducts food investigation and recalls, and provides Canadians with food safety and nutrition information. The CFIA works closely with the Canada Border Services Agency (CBSA) to promote effective control and management of food and agricultural products at our borders and other points of entry such as airports and marine ports.

The Agency is also undertaking a number of special initiatives over the next three years to address food safety risks. For example, in recognition of the complex and multi-jurisdictional nature of food safety, the CFIA is working with its partners on the development of a National Food Safety Strategy and will be building a strong collaborative relationship with the newly created Public Health Agency of Canada (PHAC). The CFIA will also work with industry to expand and integrate the most advanced systematic and preventative approaches to managing food safety hazards such as the Hazard Analysis and Critical Control Points (HACCP) system. In order to address the risks associated with the increased volume and variety of imported foods, the CFIA is also continuing to review, assess and evaluate import programs, processes and controls. Also, and in partnership with other levels of government, a strategy is being developed to address potential risks associated with the large sector of food manufacturers which are not required to be federally registered. *(Detailed plan — Section 2.1)*

Controlling the transmission of animal diseases to humans

Diseases transmitted from both domestic animals and wildlife pose a risk to public health. Some of these diseases, such as BSE and Avian influenza, have become well known in recent years due to their significant impact on the economy and potential impact on public health. Other diseases, such as leptospirosis, TB and rabies, while less common, constitute a greater risk to specific occupational groups, such as veterinarians and meat workers.

Experts are acutely aware of the complex interactions between human and animal hosts that can result in the emergence of new zoonotic diseases, and work continues on methods to prevent their occurrence or minimize their potential impact. The CFIA plays an important role in the partnership between public health agencies and agricultural and environmental authorities in working to ensure that zoonotic diseases are controlled.

On an ongoing basis, the CFIA conducts disease surveillance, inspections and laboratory analysis as well as responding to outbreaks and participating in collaborative research. In addition, the CFIA continues to develop and implement critical control and regulatory policy and contributes to national strategies designed to strengthen the overall framework for public health.

Special initiatives to be undertaken during the planning period include the continued implementation of a multi-faceted enhanced BSE programming strategy, which includes enhanced BSE surveillance testing; removal of specified risk material from the food and feed supply; facilitating increased slaughter capacity; enhanced tracking and tracing; and, enhanced export certification (additional details can be found on page 22 of this report). In response to commitments identified as part of the Avian Influenza Review, the CFIA will work with federal, provincial and municipal authorities on a number of initiatives. For example, the development and standardization of biosecurity protocols in the poultry industry; strengthening linkages between laboratories participating in foreign animal disease testing and surveillance; and, refinement of generic and disease-specific national emergency management plans. The CFIA will also review compensation for livestock ordered destroyed. In addition, the CFIA will contribute to the National Wildlife Disease Strategy, as wildlife form an important link in the chain of disease transmission from animals to humans; and, is developing a regulatory framework for toxic substances that can enter the food chain through animals. The CFIA will also work closely with the new Public Health Agency of Canada to develop a strong collaborative relationship in the areas of surveillance, analysis and information sharing. *(Detailed plan — Section 2.1)*

Promoting Science-based regulation

As a science-based agency, the CFIA relies on sound science as the basis of its program design and regulatory decision-making.

On an ongoing basis, the Agency strives to share knowledge and expertise through liaison with the science and technology community, both domestically and abroad. The Agency will continue to actively promote science-based decisions and policies in international fora and work with others to address the risks posed by developing countries' governments that lack the capacity to follow or develop science-based approaches and regulations.

In addition, the Agency recognizes the need to participate in science and innovation and science excellence at a horizontal level with other government departments. The CFIA is involved in initiatives designed to ensure that tools and technology are updated in support of science activities. The need to maintain and build capacity for science through recruitment and training is also a key focal point for the Agency. *(Detailed plan — Section 2.2)*

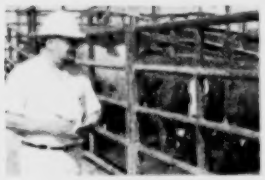

Maintaining an effective regulatory framework

The CFIA is committed to maintaining an effective transparent, rules- and science-based domestic regulatory framework. Outdated statutes and/or insufficient authority could impede the CFIA's ability to fully and effectively carry out its mandate. Accordingly, on an ongoing basis, the Agency develops and updates legislation and regulations, as needed. Further, the Agency negotiates domestic arrangements and agreements and cultivates collaborative relationships with relevant stakeholders, including provincial agencies, industry groups, consumer groups and universities.

The Government of Canada has committed to smart government and smart regulation with the goal of a "transparent and predictable regulatory system that accomplishes public policy objectives efficiently while eliminating unintended impacts".[3] In order to maintain a competitive marketplace and provide consumers with a wide selection of affordable and high quality products it is critical that the regulatory regime be both fair and effective. The CFIA will actively participate in the process of developing the Government's Smart Regulation Strategy through the introduction of new legislation. The proposed new *Canadian Food Inspection Agency Enforcement Act* (Bill C-27) was introduced into Parliament November 2004. The purpose of this legislation is to consolidate, modernize and enhance the inspection and enforcement powers of the CFIA.

Finally, the Agency commits to improving horizontal regulatory governance in areas of emerging technologies and biotechnology. *(Detailed plan — Section 2.2)*

Protecting Canada's crops, forests and livestock

A healthy and sustainable plant and animal resource base in Canada is critical to the environment and the economy. The CFIA is responsible for protecting Canada's livestock, crops and forests from regulated pests and diseases.

On an ongoing basis, the Agency evaluates risks to the resource base, designs programs to manage them, and establishes controls on the movement and entry of live animals, meat and other animal products as well as plants and plant products. The Agency conducts inspection activities and enforcement activities. Eradication activities and emergency response, when necessary, are employed to help prevent the spread of pests and diseases. The CFIA administers animal health and plant protection compensation programs and conducts education, awareness and outreach activities. The CFIA works in partnership with the CBSA to protect against the introduction of foreign animal diseases and plant pests.

The Agency has also committed to a number of special initiatives related to this priority. With regard to plant protection, the Agency will update critical pest/emergency response plans; refine risk analysis and plant pest early warning systems; and, implement strategies to enhance risk mitigation in countries of origin. The Agency will also work with Environment Canada to continue contributing to the development of the Invasive Alien Species Action Plans.

With regard to animal health, the Agency will enhance animal disease tracking and tracing for all livestock; complete a national disposal strategy for all livestock species; and, conduct a review of compensation policies under the *Health of Animals Act*. The CFIA will work

[3] Speech from the Throne, October 2004

with others to build an Integrated National Animal Health Strategic Policy Framework. In addition the Agency will contribute to the development of a Wildlife Strategy and the National Aquatic Animal Health Program. *(Detailed plan — Section 2.3)*

Public Security

The CFIA's capacity to act rapidly and effectively in the event of a food safety emergency or a threat to biosecurity allows it to be a key contributor to the Government of Canada's public security initiatives. By enhancing its ability to detect and respond to emergencies, the CFIA is promoting the security of the food supply and agricultural resource base.

On an ongoing basis the CFIA conducts surveillance and emergency preparedness activities, which allow the CFIA to anticipate and prepare for potential problems before they occur. In addition, the CFIA is working to reflect the principles set out in Canada's new National Security Policy. In order to better address deliberate threats to the food supply and animal and plant resource base, the CFIA is enhancing the capacity and biosecurity of its laboratories and updating Foreign Animal Disease Emergency (FADE) agreements with the provinces and territories. In an effort to strengthen preparedness and respond in the event of a chemical, biological, radiological or nuclear incident the CFIA actively participates in the Chemical, Biological and Radio-nuclear Research and Technology Initiative (CRTI) in a number of ways which are designed to build capacity. The ability to continue to provide services in the event of an emergency has contributed to an initiative aimed at developing and testing business continuity plans within the Agency. *(Detailed plan — Section 2.4)*

Sound Agency Management

The Government of Canada has placed significant priority on good governance and management within federal institutions. Several of the key strategic challenges faced by the Agency will be addressed by the Agency's plans related to the implementation of the Government's Management Accountability Framework (MAF).

For example, the demand for new and enhanced services will be addressed, in part, by strategies related to policy, programs and service delivery. Specifically, the Agency will improve the consistency of program delivery by identifying and prioritizing service delivery challenges and implementing best practices. The Agency will also implement a quality assurance strategy as well as review and pilot new technologies to enhance inspection and laboratory science capacities. These efforts, and others, should help the Agency address this key challenge.

The complexity and diversity of CFIA's operating environment generates the need for accurate, reliable and timely information. This need extends well beyond the boundaries of CFIA to other federal partners, other levels of government, industry and international partners. Information Management (IM) significantly underpins business activity across the CFIA. A higher degree of integration across many sources of information and a more collaborative analytical capability is fundamental to the Agency's ability to successfully deliver its mandate. A review of the Agency's IM Strategic Directions was initiated in 2004–05, with a view to revamping the CFIA's key IM imperatives and the associated IM/IT Operational Plan for the next three years.

Similarly, a key strategic challenge was identified related to the need to increase the quality and quantity of performance information to better support day-to-day decision-making, strategic decision-making and reporting results to the Canadian public. The Agency's strategies related to risk management, accountability and governance specifically include a plan to continue to implement CFIA's Performance Management Framework. In 2004–2005, to respond to increased and more complex needs for information integration and performance reporting, the Agency procured a comprehensive set of Business Intelligence (BI) tools and services. These software tools are used to extract data from different systems, analyze and treat these data as required and create, schedule, print and share customized reports. The implementation will enhance the ability of staff to create and distribute performance reports. In 2005–2006, the base BI Tool software infrastructure will be implemented and piloted. Current reporting systems will be migrated and new projects developed in the new environment as of 2006–2007.

Challenges related to financial resources include the need to manage resources to meet both ongoing activities and animal and plant health emergencies. The ongoing and full implementation of integrated risk management is a priority for the Agency as it is a proven means to help CFIA managers strategically focus resources.

Challenges associated with providing disciplined planning and diligent stewardship of the Agency's capital assets are being addressed with the development of the Long-term Capital Plan. The Agency seeks to be in full compliance with Treasury Board's Long-term Capital Plan Policy and seeks to further develop its asset management capacities. The Agency is implementing an integrated, all-asset annual capital planning cycle in order to refresh and refocus its long-term capital planning on a yearly basis.

The challenge of providing appropriate and effective training to ensure that CFIA staff has the skills, knowledge and abilities to manage and fully carry out regulatory duties will be addressed through a great number of initiatives detailed in this plan. The Agency has a comprehensive Human Resource strategy for 2003–2008 that includes, among other initiatives, the launch of a management prerequisite program. *(Detailed plan — Section 2.5)*

Section II: Detailed Analysis of Program Activities

Program Activities by Strategic Outcome — Summary

The following table presents the CFIA's program activities by strategic outcome as well as the associated resources allocated for the achievement of each outcome. Risk-based resourcing was used to determine 2005–06 allocations.

Strategic Outcome	Program Activities	Program Sub-Activities	2005/06 Planned Spending ($ millions)
Protection from preventable health risks related to food safety and nutrition or the transmission of animal diseases to humans	Food Safety and Public Health	• Managing food safety risks • Controlling the transmission of animal diseases to humans	298.6
A fair and effective regulatory regime for food, animals and plants	Science and Regulation	• Promoting science-based regulation • Maintaining an effective regulatory framework • Protecting consumers and the marketplace from unfair practices • Certifying exports	111.3
A sustainable plant and animal resource base	Animal and Plant Resource Protection	• Protecting Canada's crops and forests • Protecting Canada's livestock • Assessing agricultural products	99.7
Security from deliberate threats to Canada's food supply and agricultural resource base	Public Security (PSAT related activities)	• Preparing for emergencies • Enhancing capacity to respond to emergencies	25.6
Sound Agency management[4]	Governance and Management	• Risk Management, Accountability and Governance • People, Values and Learning • Policy, Programs and Citizen-focussed Service • Stewardship	n/a[5]

[4] In accordance with TBS direction, "Sound Agency management" is not explicitly listed as a Strategic Objective in CFIA's newly approved Program Activity Architecture. It is reflected here to maintain consistency with CFIA's 2003-2008 Corporate Business Plan.

[5] Resources attributable to "Sound Agency management" have been allocated to the four strategic outcomes of the Agency on a pro-rata share.

Plans and Priorities — Details

2.1 Protecting Canadians from preventable health risks

The CFIA, along with many federal, provincial, territorial and municipal organizations, is working to improve the overall health of Canadians. The CFIA's primary contribution to this effort is in helping to ensure that food is safe, consumers have the appropriate information on which to base healthy food choices, and transmission of animal disease to humans is prevented.

Plan rationale — Key influencing factors:

- Food safety risks are diverse and complex. Significant hazards to human health may be introduced at any point along the food continuum: from production through to processing; from transportation through to final preparation by consumers. These hazards can present themselves in many forms, including food-borne pathogens, undeclared allergens, chemical contaminants and physical hazards. Areas that have been identified as priorities along this continuum are on-farm food safety, industry-based risk management practices and consumer education.
- Canadians continue to face health risks that can be addressed by healthy eating. The Government of Canada is committed to helping Canadians choose healthier lifestyles and to ensuring they have the information to assist them in their choices. The CFIA plays a role in delivering this commitment, particularly in the areas of nutrition and health claims on food labels.
- Over the past decade industry has adopted a control system commonly referred to as Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP). HACCP is a systematic and preventative approach designed to help processors meet food safety standards. Under HACCP, food processors implement process controls throughout production, preventing food safety hazards from occurring. To date, only federally registered fish and seafood processing establishments are required by regulation to have HACCP systems in place. HACCP systems become mandatory for meat in 2005. Many other commodity sectors, poultry, fresh and processed fruit and vegetables, egg, hatchery, dairy, honey and maple syrup, are voluntarily implementing HACCP principles in their establishments.
- Food safety legislation in Canada is such that coordination among various levels of government is essential in order for the appropriate coverage of all food sectors and products across Canada. The federal government believes that a national food safety strategy is essential for dealing with the food safety challenges of today and the future, and will result in a seamless science-based food safety system for Canada. Of particular concern to the CFIA is the "non-registered" food sector. This sector encompasses food manufacturing and distributing establishments that, while their products are subject to regulation, are not subject to federal, provincial, or territorial registration requirements. It includes a wide variety of products, such as cereals, baked goods, soft drinks and candy, as well as products not covered by trade and commerce legislation.
- Food consumption trends among Canadians have undergone significant change. Canadians are eating a greater variety of foods from a greater number of sources than ever before. Management of food safety risks associated with imported commodities presents challenges that differ from those associated with the management of food safety risks of domestically produced food.

- In September of 2004, the Government of Canada established the new Public Health Agency of Canada (PHAC). The new Agency will act as the focal point for federal leadership and accountability in managing public health emergencies. The Public Health Agency will work closely with other government departments and agencies on long-term strategies to confront both infectious and chronic disease and share Canada's expertise on the international stage. The CFIA will support PHAC in its role by working toward the development of a memorandum of understanding and governance structure that will ensure a truly collaborative relationship.
- Diseases transmitted from animals to humans also have the potential to pose a risk to public health. In recent years, Canada and its trading partners have had to address diseases such as bovine spongiform encephalopathy (BSE) or "mad cow" disease and avian influenza (AI), among others. The emergence of these diseases in Canada underscores the need to continue to place priority on emerging human health concerns linked to the health of animals, including wildlife. Further, periodically there are incidents in which toxic substances affect animals and may impact on human health. A regulatory framework for toxic substances in animals is therefore necessary in order to protect Canadians from this type of preventable health risk.

Significant changes from previous plans: The CFIA is working with the new PHAC towards a collaborative agreement and governance structure.

A review of the AI outbreak in BC this past year has led to a strengthened commitment from government and industry representatives to enhance emergency plans and define collaborative roles. Further information on this review can be found in the pages that follow.

Key partners: Agriculture and Agri-Food Canada; Health Canada; Canada Border Services Agency; Public Health Agency of Canada, Fisheries and Oceans Canada; provincial and territorial governments; and industry groups, consumer groups and other stakeholders dedicated to maintaining a safe food supply for Canadians.

Resource Allocation:

Strategic Outcome: Protecting Canadians from preventable health risks

Program Activity: Food Safety and Public Health

	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Net Planned Spending ($millions)	267.3	**298.6**	270.2	262.7
Full Time Equivalents	3,403	**3,668**	3,453	3,378

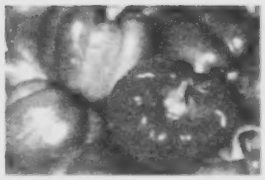

Plans and Priorities:

STRATEGIC OUTCOME	**2.1 Protection from preventable health risks related to food safety or the transmission of animal diseases to humans**
PROGRAM ACTIVITY & DESCRIPTION	**Food Safety and Public Health** The CFIA along with many federal, provincial and municipal organizations, is working to improve the overall health of Canadians. The CFIA's primary contribution to this effort is in helping to ensure that food is safe, consumers have appropriate information on which to base healthy food choices and the transmission of animal diseases to humans is prevented.

PROGRAM SUB-ACTIVITY	**2.1a. Managing food safety risks**	
EXPECTED RESULTS	• Food safety emergencies and incidents are contained in a timely and appropriate manner • Industry adopts science-based risk management practices • Industry complies with federal acts and regulations • Public is aware of food safety risks	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Verification activities • Enforcement activities • Registrations & approvals • Food safety recalls and emergency response • Food safety and nutrition education, awareness and outreach • Implementation of On-Farm Food Safety (OFFS) Recognition Program *(Horizontal — AAFC)* • Program design/re-design	• Expand and integrate HACCP • Explore development of a national food safety strategy *(Horizontal — AAFC, HC, Provinces & Territories)* • Continue to develop and implement strategy to address 'non-registered' sector *(Horizontal — HC, Provinces and Territories)* • Continue to develop and implement import control strategy *(Horizontal — CBSA)* • Develop a memorandum of understanding with the Public Health Agency of Canada and implement a governance structure *(Horizontal — PHAC, HC)*
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Rates of compliance for federally registered establishments and food products • Enforcement actions taken in cases of non-compliance • Number and type of registrations and approvals granted • Timeliness and appropriateness of food recalls and the CFIA's response to emergencies • Extent of implementation of OFFS Recognition Program • Number and type of programs designed/redesigned	• Number of federally registered establishments with implemented HACCP programs • Progress on development of national food safety strategy • Degree of development and implementation of: import control strategy; strategy to address non-registered sector; MOU with PHAC

PROGRAM SUB-ACTIVITY	2.1b. Controlling the transmission of animal diseases to humans	
EXPECTED RESULT	• Animal diseases that are transmissible to humans are controlled within animal populations	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Disease surveillance activities • Verification activities • Enforcement activities • Emergency response to disease outbreaks • Eradication activities • Collaborative research at the Canadian Science Centre for Human and Animal Health *(Horizontal — PHAC)* • Program design/re-design	• Continue with implementation of enhanced BSE programming *(Plan highlights page 22)* • Contribute to the development of the National Wildlife Disease Strategy (NWDS) *(Horizontal — EC, including CWS)* • Respond to commitments identified as part of the Avian Influenza Review *(Review highlights on next page)* • Develop a regulatory framework for toxic substances • Contribute to the development of a communication framework for reporting of zoonotic diseases at the domestic and international level *(Horizontal — PHAC)* • Develop integrated surveillance and analysis systems. *(Horizontal — PHAC)* • Convene an animal health/public health forum *(Horizontal — PHAC)*
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Disease trends • Rates of compliance for facilities, animals and animal products • Enforcement actions taken in cases of non-compliance • Timeliness and appropriateness of response to emergencies related to zoonotics • Research projects completed • Number and types of programs designed/redesigned	• Degree of implementation of enhanced BSE programming • Degree of completeness of NWDS and degree to which CFIA concerns and priorities are reflected • Progress on response to the Avian Influenza Review report • Level of implementation of regulatory framework for toxic substances • State of development of communication framework for reporting of zoonotic diseases • Animal health/public health forum convened and outcomes

Avian Influenza Review

In October 2004, the Canadian Poultry Industry Forum brought together more than 190 stakeholders to share perspectives on the avian influenza outbreak that affected British Columbia's Fraser Valley last spring. Representatives from federal, provincial and municipal governments and the poultry industry concluded the two days of meetings with a commitment to strengthen future responses to animal disease outbreaks.

An overview of the outbreak clearly demonstrated the unprecedented challenges posed by the scope and scale of the situation. The poultry industry chaired the forum with attendance from senior officials of the CFIA, and BC Ministry of Agriculture, Food and Fisheries. The poultry industry commended the joint efforts of governments, industry and area residents in the face of such unpredictable adversity.

The response operation was successful in eradicating highly pathogenic avian influenza from domestic birds in the affected area, confronting the potential for human illness and working together with national industry agencies in mitigating disruptions to the Canadian poultry industry.

It was recognized that today's global movement of people and commodities means that threats such as avian influenza will likely emerge more frequently in the future. This consensus underscored the ongoing need for coordinated emergency response capacity, and views were openly exchanged on how future operations should be strengthened.

Government and industry representatives pledged to:

- Review and enhance their respective emergency management plans
- Update and exercise the joint federal Foreign Animal Disease Eradication Support Plan
- Collaboratively define roles and responsibilities with all levels of government and industry stakeholders during an emergency
- Work with national, provincial and local authorities to develop biosecurity protocols that enhance existing measures.

Federal and provincial governments also initiated discussions on strengthening linkages between laboratories participating in foreign animal disease testing and surveillance.

Industry also tabled a number of proposals for new approaches to animal disease management. These included:

- Establishment of a national working group to standardize biosecurity in the poultry industry
- Creation of mechanisms to help improve rapid response and containment initiatives for any future outbreaks.

Governments committed to review these proposals in detail, considering their compatibility with existing animal disease management strategies and regulations. As a key priority, the CFIA will be conducting a review of the current maximum values for the replacement of all livestock ordered destroyed as part of a disease investigation or outbreak response. This process is expected to be completed in 2005.

Diseases such as avian influenza pose complex threats to human and animal health. The CFIA, Health Canada and the newly established Public Health Agency of Canada committed to form a closer working relationship. The federal government, with support from both provincial human and animal health authorities, will work toward the refinement of generic and disease-specific national emergency management plans, with a focus on prevention, early detection and rapid response.

For more information on avian influenza, please visit the CFIA's Web site at **www.inspection.gc.ca**

Avian Influenza Review

In October 2004, the Canadian Poultry Industry Forum brought together more than 190 stakeholders to share perspectives on the avian influenza outbreak that affected British Columbia's Fraser Valley last spring. Representatives from federal, provincial and municipal governments and the poultry industry concluded the two days of meetings with a commitment to strengthen future responses to animal disease outbreaks.

An overview of the outbreak clearly demonstrated the unprecedented challenges posed by the scope and scale of the situation. The poultry industry chaired the forum with attendance from senior officials of the CFIA, and BC Ministry of Agriculture, Food and Fisheries. The poultry industry commended the joint efforts of governments, industry and area residents in the face of such unpredictable adversity.

The response operation was successful in eradicating highly pathogenic avian influenza from domestic birds in the affected area, confronting the potential for human illness and working together with national industry agencies in mitigating disruptions to the Canadian poultry industry.

It was recognized that today's global movement of people and commodities means that threats such as avian influenza will likely emerge more frequently in the future. This consensus underscored the ongoing need for coordinated emergency response capacity, and views were openly exchanged on how future operations should be strengthened.

Government and industry representatives pledged to:

- Review and enhance their respective emergency management plans
- Update and exercise the joint federal Foreign Animal Disease Eradication Support Plan
- Collaboratively define roles and responsibilities with all levels of government and industry stakeholders during an emergency
- Work with national, provincial and local authorities to develop biosecurity protocols that enhance existing measures.

Federal and provincial governments also initiated discussions on strengthening linkages between laboratories participating in foreign animal disease testing and surveillance.

Industry also tabled a number of proposals for new approaches to animal disease management. These included:

- Establishment of a national working group to standardize biosecurity in the poultry industry
- Creation of mechanisms to help improve rapid response and containment initiatives for any future outbreaks.

Governments committed to review these proposals in detail, considering their compatibility with existing animal disease management strategies and regulations. As a key priority, the CFIA will be conducting a review of the current maximum values for the replacement of all livestock ordered destroyed as part of a disease investigation or outbreak response. This process is expected to be completed in 2005.

Diseases such as avian influenza pose complex threats to human and animal health. The CFIA, Health Canada and the newly established Public Health Agency of Canada committed to form a closer working relationship. The federal government, with support from both provincial human and animal health authorities, will work toward the refinement of generic and disease-specific national emergency management plans, with a focus on prevention, early detection and rapid response.

For more information on avian influenza, please visit the CFIA's Web site at **www.inspection.gc.ca**

Enhanced BSE Programming

Bovine spongiform encephalopathy (BSE) was named a reportable disease in Canada in 1990, and active surveillance was implemented in 1992. Between 1992 and May 2003, approximately 17 000 cattle were tested, well beyond the international requirements established by the Office international des épizooties (OIE), the world organization for animal health.

The finding of BSE in an animal born and raised in Canada in May 2003 has signaled a previously undetected disease prevalence that can only be estimated through enhanced BSE surveillance. Two additional cases have been detected in Canada, January 2, 2005 and January 11, 2005 respectively. In response to these findings, the CFIA has strengthened its comprehensive approach to enhancing BSE programming in Canada. The main components of this plan are as follows:

- Enhanced BSE surveillance testing — Over 23,500 samples were tested for BSE in 2004. It is expected that over 30,000 animals will be tested in 2005 and each subsequent year. The CFIA has also launched a program where payment is available to producers and veterinarians who report high-risk animals that yield an eligible brain sample for BSE testing.
- Removal of Specified Risk Material (SRM) from the food and feed supply — Specified risk material includes those parts of bovine animals that may contain BSE infectivity. In July 2003, in accordance with International experts, and as a public health precaution, the Government of Canada implemented policies and regulations to prohibit the use of cattle SRM in human food. In an effort to ensure compliance and identify problems with SRM removal requirements the CFIA is undertaking a pilot project using hand-held devices to track SRM removal verification, and is working with its provincial partners to verify SRM removal in provincial and unregistered establishments.
- Addressing risk in animal feed — In December 2004, the Government of Canada published, in *Canada Gazette I*, new animal feed restrictions to further strengthen Canada's safeguards against BSE. Building on the 1997 feed ban prohibiting the feeding of ruminant animals with most mammalian proteins, the proposed amendments prohibit the use of SRM in all animal feeds, including pet food. Resources have been allocated to increase inspection frequencies at feed mills, renderers and other handlers and users of animal feed.
- Facilitating Increased Slaughter Capacity — In support of the Government of Canada's national four prong strategy to reposition Canada's cattle and beef industry, the CFIA will be provided with incremental ongoing resources for increased inspection activities related to the planned long-term increase in slaughter levels.
- Strengthening confidence in Canada's beef and cattle industry — The CFIA will create up to four new geographic technical expert positions to focus on key foreign markets in order to build strong relationships with regulatory counterparts in targeted countries. In addition the CFIA will provide increased technical and regulatory capacity to clearly demonstrate the high standards of animal and public health in place and to perform foreign country assessments.

continued on next page

continued from page 22

- Enhanced Export Certification — Since May 2003, the U.S. and other countries imposed import conditions on all beef commodities and products, requiring inspection and certification by CFIA inspectors to verify that importing countries' requirements are met. It is estimated that the CFIA will be required to produce up to 25 000 export certificates annually for commodities that did not previously require certification, such as feed, and complete new requirements for establishment inspection.

- Enhanced Tracking and Tracing — The CFIA will continue to conduct verification and tracking of regulatory tagging requirements to contribute to enhanced cattle identification and epidemiological tracing requirements, including increased tracking of imported and exported cattle. A pilot project is underway which will enhance the reporting capabilities for animal identification verification.

- Research — The 2004 Federal Budget identified $5 million per year starting in 2005-2006 to build a network of centres of excellence (NCE) to address research issues in BSE and transmissible spongiform encephalopathies (TSEs). The CFIA has contributed to the development of the scope of the new NCE, which is being developed under the leadership of Industry Canada. Agency scientists plan to participate in the National Centres of Expertise for the BSE initiative.

For more information on bovine spongiform encephalopathy, please visit the CFIA's Web site at **www.inspection.gc.ca**

2.2 Delivering a fair and effective regulatory regime

A fair and effective regulatory regime for food safety, animal health and plant protection is critical to public health, consumer confidence and the well-being of Canada's economy. It contributes to a competitive marketplace that provides consumers with access to a wide selection of affordable, high-quality products. It also helps to facilitate the access of Canadian products to foreign markets, thereby stimulating growth in international trade. As the key federal regulator of food, animals, plants, and related products, the CFIA is committed to seeing that the regulatory regime is fair and effective.

Plan rationale — Key influencing factors:

- Scientific knowledge and developments related to food safety, animal health and plant protection continue to expand rapidly. Sharing of knowledge and expertise on a global level has become critical. Tools and technology must be updated continuously to effectively support science activities in areas such as testing, surveillance, inspection, regulation, technology development and research.
- The Government of Canada has committed to enhancing science innovation and excellence across government. The CFIA is one of 23 science-based departments and agencies within the federal science and technology community that is contributing to the development of a common vision and implementation plan to address science and innovation within the federal government. The focus of federal science initiatives is on skills, learning, research, recruitment and training of scientists.
- The development of science-based international rules and standards for food safety, animal health and plant protection benefits Canadians by ensuring safe food, healthy animals and plants, and a protected environment. Canada's support for this approach recognizes that science-based, predictable, transparent, and non-discriminatory rules and standards are key to promoting safe food and healthy animals and plants worldwide. Promoting sound science-based decisions and policies at the international level helps to combat discriminatory regulatory action in foreign markets against Canadian exporters and strengthens Canada's reputation as a supplier of safe, high-quality products throughout the world.
- The Government of Canada has challenged regulatory departments and agencies to seek ways to use their regulatory frameworks to contribute to health, sustainability, innovation and economic growth, while at the same time reducing the regulatory burden on businesses. This is known as the Smart Regulation Strategy. The proposed Canadian Food Inspection Agency Enforcement Bill, introduced into the House of Commons in November 26, 2004, is an example of modernized and consolidated inspection and enforcement legislation that will contribute to the effectiveness and efficiency of inspection and enforcement activities undertaken by the Agency. The proposed new Act creates a legislative framework that enhances consistency among inspection and enforcement authorities for all CFIA related commodities, and provides new tools to enable the CFIA to address current and future challenges to Canada's food supply and animal and plant resource base.

- The financial and time costs of addressing disputes between the CFIA and regulated parties, or those with whom the Agency has contractual obligations, continue to rise. The Treasury Board Secretariat and the Auditor General have encouraged the CFIA to incorporate a dispute resolution approach as an integral part of the Agency's current and future obligations. In the past year alone, savings of close to $2.3 million have been realized due to the CFIA's efforts with regard to dispute resolution.
- Canadians rely on the accuracy and truthfulness of product information. Misrepresentation of food composition, quantity or nutritional value misleads Canadians as to the quality and safety of the food they purchase and could result in unfair competition for industry. A particular ongoing concern for many Canadians is labels that do not identify common allergenic food ingredients, such as nuts. Between April and December of 2004, the CFIA issued 38 allergy alerts.
- The approximate value of exported food, plant and animal products regulated by the CFIA was $36.2 billion in 2003. Export certification remains a demanding and important part of the CFIA's mandate. In accordance with the goals of Government-On-Line, the CFIA is developing an electronic certification system as a means of increasing the speed and security of data exchange for both import and export product.

Significant changes from previous plans: None

Key partners: Agriculture and Agri-Food Canada; Health Canada; Public Health Agency of Canada; Canada Border Services Agency; Environment Canada; Natural Resources Canada; provincial and territorial governments; foreign governments; research institutes worldwide; industry groups, consumer groups and other stakeholders dedicated to maintaining an effective regulatory framework for Canadians.

Resource Allocation:

Strategic Outcome: A fair and effective regulatory regime for food, animals and plants

Program Activity: Science and Regulation

	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Net Planned Spending ($millions)	114.1	**111.3**	111.1	106.3
Full Time Equivalents	1,321	**1,323**	1,323	1,277

Plans and Priorities:

STRATEGIC OUTCOME	**2.2. A fair and effective regulatory regime for food, animals and plants**
PROGRAM ACTIVITY & DESCRIPTION	**Science and Regulation** Providing a fair and effective regulatory regime for food, animals and plants. Maintaining the integrity of CFIA's regulatory policy, inspection and certification activities.

PROGRAM SUB-ACTIVITY	**2.2a. Promoting science-based regulation**	
EXPECTED RESULTS	• The Agency contributes to the development and implementation of international rules, standards and agreements through international negotiations • The Agency applies sound and current science to the development of national standards, operational methods and procedures	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Provide science policy and advice for standard setting • Conduct regulatory research, including managing the Research Partnership Strategy *(Highlights on page 30)* • Administer Quick Start regulatory research program • Provide science-based input on international agreements and advance science-based decisions, policies and standards in international fora	• Update tools and technology to support science activities • Build science base through recruitment and training • Contribute to Government's science innovation and excellence initiative *(Horizontal — All federal science-based departments)*
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Number/types of research projects completed and response • Number and results of international agreements established • Level of influence on decision-making in international fora	• Number/types of updated tools/technology • Recruitment of scientists and training programs established and results • Level of contribution to Government's science, innovation and excellence initiative

PROGRAM SUB-ACTIVITY	2.2b. Maintaining an effective regulatory framework	
EXPECTED RESULT	• Transparent, rules-based and science-based domestic regulatory framework is maintained	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Develop/update legislation and regulations • Negotiate domestic arrangements and agreements • Cultivate collaborative relationships with relevant stakeholders including provincial agencies, industry groups, consumer groups and universities	• Contribute to the Government's Smart Regulation Strategy
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Number/type of legislative requirements developed and/or updated • Number of MOUs and agreements established vs. number identified as required • Level of stakeholder understanding of regulations and policies	• Type and impact of contributions to the Government's Smart Regulation Strategy

PROGRAM SUB-ACTIVITY	2.2c. Protecting consumers and the marketplace from unfair practices	
EXPECTED RESULT	• Deceptive and unfair market practices are deterred	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Set and enforce standards for food labelling (e.g. quality, quantity, and advertising) • Verify compliance with *Seeds Act* • Enforcement activities • Grant plant breeders' rights • Administer licensing and arbitration for fresh fruit and vegetables • Target high-risk products and establishments • Program design/re-design	• Foster an efficient and cost-effective dispute resolution approach • Enhance consumer and industry awareness of product misrepresentation issues
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Compliance rates — labels; seed • Number and type of enforcement interventions • Number of plant breeders' rights granted vs. applications received • Number and type of high risk products and establishments targeted, and results • Number and type of programs designed/re-designed	• Number of complaints; time expended on responding to complaints; and, savings • Level of consumer and industry awareness of product misrepresentation issues

PROGRAM SUB-ACTIVITY	2.2d. Certifying exports	
EXPECTED RESULT	• Other governments' import requirements are met	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Conduct export certification activities for food • Conduct export certification activities for animals and animal products • Conduct export certification activities for plants and plant products	• Implement Web-based Export Certification System • Develop system for tracking of rejections by importing country
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Rates of export rejections and incidents	• Level of implementation of Export Certification System • Progress in implementation of import rejection tracking system

Spotlight on Regulatory Research

The CFIA has three regulatory research programs, which are aligned to address and support program needs and priorities. The Technology Development Program funds in-house research. The Research Partnership Strategy Program supports collaborative projects with other institutions. Finally, the new Quick Start Program provides start-up funds to test new concepts that may lead to further in-depth research and provides support for technology transfer of methods and knowledge from the research laboratory to high throughput diagnostic use.

Given the number of high profile issues and events that the Agency has had to deal with in the past year, the forward-looking regulatory research programs are focussed on addressing both short-term needs and preparing for science information and methodologies that the Agency will need, often quickly, both in the near future (e.g. acceptable disposal methods), and in the more distant future (e.g. the use of nanotechnologies as a rapid and multiplex diagnostic tool).

As an example, in the Food Program, key research priorities in 2005–06 will reduce food safety risks and contribute to improved public health by:

- developing faster methods to detect food pathogens, using new technology;
- developing confirmation methodology for allergens;
- increasing the number of allergens that can be detected;
- developing methodology for nutritional analysis;
- increasing the number of marine and plant toxins that can be detected;
- expanding the number of veterinary drug and pesticide residues that can be detected in the various food matrices;
- developing and validating methods to detect parasites and viruses in food;

For more information on CFIA's regulatory research, please visit CFIA's website at **www.inspection.gc.ca**.

Spotlight on Regulatory Research

The CFIA has three regulatory research programs, which are aligned to address and support program needs and priorities. The Technology Development Program funds in-house research. The Research Partnership Strategy Program supports collaborative projects with other institutions. Finally, the new Quick Start Program provides start-up funds to test new concepts that may lead to further in-depth research and provides support for technology transfer of methods and knowledge from the research laboratory to high throughput diagnostic use.

Given the number of high profile issues and events that the Agency has had to deal with in the past year, the forward-looking regulatory research programs are focussed on addressing both short-term needs and preparing for science information and methodologies that the Agency will need, often quickly, both in the near future (e.g. acceptable disposal methods), and in the more distant future (e.g. the use of nanotechnologies as a rapid and multiplex diagnostic tool).

As an example, in the Food Program, key research priorities in 2005–06 will reduce food safety risks and contribute to improved public health by:

- developing faster methods to detect food pathogens, using new technology;
- developing confirmation methodology for allergens;
- increasing the number of allergens that can be detected;
- developing methodology for nutritional analysis;
- increasing the number of marine and plant toxins that can be detected;
- expanding the number of veterinary drug and pesticide residues that can be detected in the various food matrices;
- developing and validating methods to detect parasites and viruses in food;

For more information on CFIA's regulatory research, please visit CFIA's website at **www.inspection.gc.ca**.

2.3 Sustaining the plant and animal resource base

Canada's social and economic well-being is closely linked to the health of our natural environment. The CFIA's contribution to this government priority is the promotion of a sustainable plant and animal resource base. This entails protecting Canada's livestock, crops and forests from regulated pests and diseases. This also includes controlling the introduction of toxic substances into animal and plant production systems that may impact human health or the environment.

Plan rationale — Key influencing factors:

- Pathogens such as potato wart and Sudden Oak Death, and pests such as brown spruce longhorn beetle and emerald ash borer, can pose serious threats to the plant resource base. Plant pests come from either within Canada or are introduced through imported plants, plant products, wood packaging or soil. The damage they cause can result in significant financial and environmental costs.
- Invasive alien species are plants or animals, such as the Asian longhorn beetle, that are introduced outside their natural habitats and that cause harm to local ecosystems. They also cause billions of dollars in damage to the economy. Budget 2005 provided funding for a multi-departmental strategy to support effective preventative management of this threat. The CFIA will receive $50 million over five years for this initiative. Strategic investments will be made to enhance support of scientific activities, strengthen national surveillance efforts, and raise awareness about harmful practices. This strategy will be carried out in partnership with the provinces and territories.
- Animal disease threats exist within our own herds, from wildlife and from imported animals, animal products and by-products, and soil. Preventing the entry and controlling the spread of animal diseases is critical to both the resource base and the economy.
- The CFIA's efforts, in partnership with the Canadian Cattle Identification Program, have greatly enhanced the ability to track cattle diseases and trace cattle and their products from farm to fork. The development of animal identification systems for all livestock species, as well as improvements to the existing program, must be a priority.
- The CFIA is leading the development of an Integrated National Animal Health Strategic Policy Framework. This framework will reflect advances in production systems and disease control approaches and address environmental sustainability issues such as animal disposal and disease impacts on the ecosystem. An Integrated National Animal Health Strategic Policy Framework will help to ensure comprehensive public and animal health protection and contribute to a competitive economy characterized by domestic and international confidence and minimal market access restrictions. This initiative is being undertaken with AAFC, the provinces and territories, and industry.
- The protection of Canada's aquatic resources (wild and cultured) from reportable diseases is critical both from a resource base and economic point of view. In order to maintain the seafood industry's access to important export markets and to ensure the continued growth of the industry, Canada will need to continue to meet international standards for aquatic animal disease control as they evolve. To meet these standards, the Department of Fisheries and Oceans and the Canadian Food Inspection Agency will work jointly to establish a national Aquatic Animal Health Program. Budget 2005 provides the CFIA with $32 million over five years for this program.

- Technological advancements have led to the creation of numerous products that are new to the Canadian environment, including plants with novel traits (produced through traditional plant breeding or biotechnology), novel supplements (fertilizer), novel livestock feeds and novel veterinary biologics. All have the potential to impact the environment and agricultural systems and therefore must be assessed for environmental safety before release. In addition, advances in transgenics are resulting in animals with novel traits. Regulatory capacity must be enhanced to address animals with novel traits so that animal health, food safety and the environment are not at risk. The responsibility for the regulatory framework for animals with novel traits rests with the CFIA, Environment Canada and Health Canada.

Significant changes from previous plans: None

Key partners: Agriculture and Agri-Food Canada; Health Canada; Canada Border Services Agency; Environment Canada, including the Canadian Forest Service; Natural Resources Canada; Fisheries and Oceans Canada; the Canadian Cattle Identification Agency; provincial and territorial governments; industry groups, consumer groups and other stakeholders dedicated to maintaining a sustainable plant and animal resource base.

Resource Allocation:

Strategic objective: Sustaining the plant and animal resource base

Program Activity: Animal and Plant Resource Protection

	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Net Planned Spending ($millions)	190.9	**99.7**	104.7	103.7
Full Time Equivalents	1,071	**1,180**	1,229	1,222

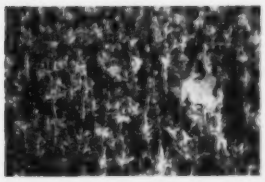

Plans and Priorities:

STRATEGIC OUTCOME	**2.3 A sustainable plant and animal resource base**
PROGRAM ACTIVITY & DESCRIPTION	**Animal and Plant Resource Protection** Activities related to protecting Canada's livestock, crops and forests from regulated pests and diseases including invasive species; and regulation of agricultural products, including products of biotechnology

PROGRAM SUB-ACTIVITY	**2.3a. Protecting Canada's crops and forests**	
EXPECTED RESULTS	• Entry and domestic spread of regulated plant diseases and pests is controlled • Industry complies with federal acts and regulations	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Inspection activities for plants, plant products, high risk plant imports, and fertilizers • Enforcement activities • Movement control and eradication activities • Surveys • Plant protection compensation • Emergency response • Education, awareness and outreach • Program design/re-design	• Update critical pest/emergency response plans • Refine risk analysis and plant pest early warning systems • Implement strategies to enhance risk mitigation in country of origin • Contribute to the development of the Invasive Alien Species Action Plans *(Horizontal — EC)*
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Rates of compliance for plants, plant products, fertilizers and production facilities • Number/type of enforcement actions taken in cases of non-compliance • Number, type and outcome of movement control and eradication activities • Analysis of pest trends • Number/type of emergencies related to plant protection and results of CFIA's response • Level of industry and public awareness • Number and type of programs designed/re-designed	• Number/type of updated critical pest/emergency response plans • Refinements to risk analysis and plant pest early warning systems • Number/type of "country of origin" risk management strategies implemented • Degree of development of Invasive Alien Species Action Plans and degree to which CFIA concerns/priorities are reflected

PROGRAM SUB-ACTIVITY	2.3b. Protecting Canada's livestock	
EXPECTED RESULTS	• Entry and domestic spread of regulated animal diseases is controlled • Industry complies with federal acts and regulations	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Inspection activities for animals, animal products and feed • Enforcement activities • Movement control and eradication activities • Conduct surveys • Deliver animal health compensation • Emergency response • Education, awareness and outreach • Program design/redesign	• Enhance animal disease tracking and animal tracing for all livestock species (with CCIA) • Lead the development of the Integrated National Animal Health Strategic Policy Framework *(Horizontal – AAFC, Provinces and Territories, Industry)* • Contribute to the development of Wildlife Strategy and the National Aquatic Animal Health Program *(Horizontal – DFO, EC, including CWS)* • Develop a national disposal strategy for all livestock species • Conduct review of compensation policies under the *Health of Animals Act*
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Rates of compliance for animals, animal products, feed and production facilities • Number/type of enforcement actions taken in cases of non-compliance • Number, type and outcome of movement control and eradication activities • Analysis of disease trends • Number/type of emergencies related to animal health and results of CFIA's response • Level of public awareness • Number and type of programs designed/re-designed	• Number/type of enhancements to disease tracking and animal tracing by livestock species • Degree of development of the Integrated National Animal Health Strategic Policy Framework • Degree of development of the National Wildlife Strategy and National Aquatic Animal Health Program and degree to which CFIA concerns/priorities are reflected • Degree of development of the national disposal strategy • Degree of completion of compensation review and outcome

PROGRAM SUB-ACTIVITY	2.3c. Assessing agricultural products	
EXPECTED RESULT	• Agricultural products meet requirements of federal acts and regulations	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Assess the efficacy and/or safety (environmental, plant, animal, and/or human) of agricultural products such as feeds and fertilizers • Regulate plants with novel traits, novel supplements, novel livestock feeds and veterinary biologics	• Implement regulatory policies to address second-generation products of biotechnology (plant molecular farming) • Continue to develop regulatory capacity for animals with novel traits *(Horizontal — HC, EC)* • Improve horizontal regulatory governance for biotechnology and other emerging technologies *(Horizontal — HC, EC,IC, DFO, NRC)*
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Number and type of applications received and results • Rate of compliance of authorized field trials • Number and type of enforcement actions	• Degree of implementation of policies to address plant molecular farming • Degree of development of the regulatory framework for animals with novel traits • Progress in coordination of Horizontal Regulatory Governance for biotechnology and other emerging technologies.

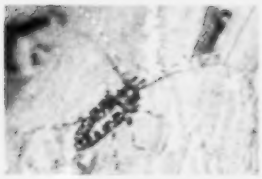

CFIA's continued response to the spread of invasive wood boring pests

During 2004–2005, the CFIA continued its progressive work in combating the Asian long-horned beetle (ALHB), the brown spruce longhorned beetle (BSLB) and the emerald ash borer (EAB). These beetle pests were most likely introduced into Canada through the movement of infested wood packaging materials in past years. The removal of host trees still remains the only effective control method to prevent the spread of these destructive wood boring pests and will remain a focus for the CFIA in the next fiscal year.

The campaign to eradicate the ALHB in Toronto and Vaughan has shown great promise. ALHB surveys conducted in the summer 2004, detected a few areas requiring additional follow-up, all within the regulated area. Over 130 additional host trees have been removed. Ongoing pest surveys will be continued through 2005–06 to determine if further actions are required.

The eradication program for BSLB in Halifax has also been successful in reducing the size of the beetle population since 2000. The unfortunate occurrence of Hurricane Juan in the fall of 2003 complicated the eradication program and has complicated the clean-up efforts within the regulated area. The CFIA approved a "whole tree chipping protocol" and has contracted one pulp facility to do the chipping under a phytosanitary agreement. These two measures should greatly facilitate the clean-up of hurricane fallen timber and mitigate the risk of moving BSLB from the regulated area. The CFIA will continue with the eradication program, with ongoing surveys to determine if additional activities are required.

The management program for EAB included the successful establishment of an ash-free zone to contain EAB to the generally infested area of Essex county. A low level EAB infestation was detected in Chatham-Kent, east of Essex. This infestation pre-dates the ash-free zone, and appears to be the result of an introduction caused by the movement of infested ash forest products. The CFIA is finalizing the management plan for the EAB infestations in Chatham-Kent and activities will be conducted during the winter months, prior to beetle emergence. The long term management program for EAB will greatly benefit from advances in technology to identify potential beetle detection tools and chemical and biological control agents. In the short term, the CFIA's quarantine-based control program will prevent the rapid spread of EAB. The movement of firewood and forest products still remains a high risk pathway for the localized spread of EAB.

For more information on these and other pests, please visit the CFIA's Web site at **www.inspection.gc.ca**

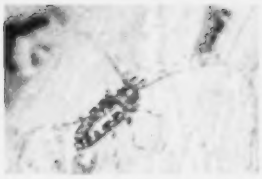

CFIA's continued response to the spread of invasive wood boring pests

During 2004–2005, the CFIA continued its progressive work in combating the Asian long-horned beetle (ALHB), the brown spruce longhorned beetle (BSLB) and the emerald ash borer (EAB). These beetle pests were most likely introduced into Canada through the movement of infested wood packaging materials in past years. The removal of host trees still remains the only effective control method to prevent the spread of these destructive wood boring pests and will remain a focus for the CFIA in the next fiscal year.

The campaign to eradicate the ALHB in Toronto and Vaughan has shown great promise. ALHB surveys conducted in the summer 2004, detected a few areas requiring additional follow-up, all within the regulated area. Over 130 additional host trees have been removed. Ongoing pest surveys will be continued through 2005–06 to determine if further actions are required.

The eradication program for BSLB in Halifax has also been successful in reducing the size of the beetle population since 2000. The unfortunate occurrence of Hurricane Juan in the fall of 2003 complicated the eradication program and has complicated the clean-up efforts within the regulated area. The CFIA approved a "whole tree chipping protocol" and has contracted one pulp facility to do the chipping under a phytosanitary agreement. These two measures should greatly facilitate the clean-up of hurricane fallen timber and mitigate the risk of moving BSLB from the regulated area. The CFIA will continue with the eradication program, with ongoing surveys to determine if additional activities are required.

The management program for EAB included the successful establishment of an ash-free zone to contain EAB to the generally infested area of Essex county. A low level EAB infestation was detected in Chatham-Kent, east of Essex. This infestation pre-dates the ash-free zone, and appears to be the result of an introduction caused by the movement of infested ash forest products. The CFIA is finalizing the management plan for the EAB infestations in Chatham-Kent and activities will be conducted during the winter months, prior to beetle emergence. The long term management program for EAB will greatly benefit from advances in technology to identify potential beetle detection tools and chemical and biological control agents. In the short term, the CFIA's quarantine-based control program will prevent the rapid spread of EAB. The movement of firewood and forest products still remains a high risk pathway for the localized spread of EAB.

For more information on these and other pests, please visit the CFIA's Web site at **www.inspection.gc.ca**

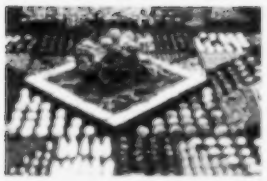

2.4 Promoting the security of Canada's food supply and agricultural resource base

The Government of Canada is committed to the protection of Canadians from deliberate threats to their safety. Chemical and biological threats to humans can occur through the deliberate contamination of the environment, food or water supplies. Threats to our animal and plant resource base may occur through the deliberate introduction of significant plant pests or foreign animal diseases.

Emergency preparedness and response to food safety security emergencies and threats to agricultural biosecurity are the focus of the CFIA's contribution to public safety.

Plan rationale — Key influencing factors:

- In the 2001 Federal Budget, the government allocated $7.7 billion in new funds to be spent over the next five years on activities to enhance security for Canadians. The CFIA was allocated $36 million on an ongoing basis to enhance surveillance and detection, science and laboratory capacity and border controls. The latter responsibility has subsequently been transferred to the Canada Border Services Agency (CBSA).
- An effective, integrated response to agricultural and food safety security emergencies requires a framework for defining partners' interactions and decision-making. Emergency response is often a complicated and shared responsibility between numerous federal departments, provinces and territories, the US and others. Accordingly, it is critical that the framework be tested on an ongoing basis through simulated emergency exercises. These exercises also provide opportunities for emergency responders and their organizations to perform emergency duties and to build competencies.
- Emergency preparedness, along with the response systems and strategies to protect the security of Canada's food supply, has always been integral to the delivery of the CFIA's mandate. The Agency plans to enhance its emergency preparedness and response strategies by strengthening and building internal mechanisms and approaches to agro-terrorism threats.
- Within North America, close biosecurity regulatory cooperation exists to protect humans, animals, plants, and the environment. Program design, inspection system design and implementation, and laboratory cooperation will be extended to more effectively counter bioterrorism risks. Areas in which CFIA and our counterpart agencies in the United States may work together include: preparation for emergencies and potential hazards by developing integrated emergency plans and conducting joint emergency exercises; expansion of the animal vaccine bank to respond to more animal health diseases; joint response and cooperation on enforcement actions, if required; and, sharing of information on decisions concerning compliance activities and emergencies.
- The capacity to gather and critically analyze information related to potential threats to the food supply and agricultural resource base is essential to Canada's long-term security. Information must be gathered from a wide variety of sources, compiled, critically analyzed and used to generate intelligence products that can ultimately be used to provide advance warning and eliminate or mitigate potential security threats. Recognizing the importance of this, the CFIA has established a unit which gathers information, performs analysis and communicates intelligence to decision makers. Links are forged internally and externally with other Canadian Government departments, industry, foreign governments and international bodies.

- In April of 2004, the government released its National Security Policy. The policy sets out an integrated strategy and action plan designed to address current and future threats as well as integrating emergency management and national security. The CFIA is a key participant in Canada's federal emergency response structure and is working closely with Public Safety and Emergency Preparedness Canada on implementing the National Security Policy.
- Laboratory infrastructure, expertise and capacity are critical to addressing food safety security and biosecurity threats. In particular, laboratories must be capable of detecting potential high-threat agents, such as anthrax bacteria in food and significant plant pests and foreign animal diseases. Further, laboratory biosecurity is essential.
- The Chemical Biological Radionuclear Research and Technology Initiative (CRTI) is a national initiative administered by the Department of National Defence to strengthen preparedness by improving Canada's ability to respond to chemical, biological, radiological and nuclear incidents. This initiative involves building capacity within federal laboratories and with external partners to prepare for, and respond to, a potential terrorist attack. The CFIA is using CRTI funding to build capacity in several key areas, including: to implement the Canadian Animal Disease Emergency Response and the Crisis Information Management Systems; purchase a state-of-the-art risk analysis modeling system, which will help predict the spread of a foreign animal disease incursion; develop rapid tests against the highest risk foreign animal pathogens, as well as rapid identification of terrorist agents such as anthrax in food; test ready-to-use test kits for foot-and mouth-disease, hog cholera and avian influenza; purchase equipment to enhance testing for shellfish toxins and to support the rapid identification of pesticide residues, plant pests and pathogens; and, add capacity for storage and preservation of bioterrorism agents as part of the national microbial culture collection network. *(Further information on the CRTI initiative can be found on page 40.)*

Significant changes from previous plans: The CFIA's role in public security continues to evolve in accordance with the government of Canada's direction and the evolving threat environment.

Key partners: Agriculture and Agri-Food Canada; Health Canada; Public Health Agency of Canada; Canada Border Services Agency; Environment Canada, including Canadian Wildlife Service; Natural Resources Canada; Fisheries and Oceans Canada; Department of Foreign Affairs; International Trade Canada; Public Works and Government Services Canada; Department of National Defence; Canadian Secret Intelligence Service; Public Security and Emergency Preparedness Canada; provincial, territorial and municipal governments; industry; and foreign governments and their regulatory agencies.

Resource Allocation:

Strategic Objective: Promoting the security of Canada's food supply and agricultural resource base

Program Activity: Public Security

	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Net Planned Spending ($millions)	28.0	**25.6**	25.4	24.9
Full Time Equivalents	198	**197**	197	195

Plans and Priorities:

STRATEGIC OUTCOME	**2.4 Security from deliberate threats to Canada's food supply and agricultural resource base**
PROGRAM ACTIVITY & DESCRIPTION	**Public Security (PSAT related activities)** Activities related to contributing to public security and agri-food security

PROGRAM SUB-ACTIVITY	**2.4a. Preparing for emergencies**	
EXPECTED RESULT	• The Agency is in a state of readiness for an effective rapid response to emergencies	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Establish effective emergency inter-governmental links • Develop a framework and plans for emergency partner interaction and decision-making • Design, coordinate, conduct and participate in emergency exercises • Develop and update emergency plans and procedures • Conduct situation assessments on emergency events and share lessons learned • Enhance the emergency operations centres with new technologies as required, and as technologies advance • Enhance bio-security collaboration with the United States *(Horizontal — USA)*	• Enhance capacity to provide advance warning and intelligence products related to internal, external and open-source information • Contribute to the Implementation of Canada's National Security Policy *(Horizontal – PSEPC)* • Update Foreign Animal Disease Emergency (FADES) agreements with the provinces/territories; develop timetable to exercise agreements *(Horizontal – Provinces and Territories)*
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Degree of completion of framework and/or plans outlining emergency partner interaction • Number and type of emergency intergovernmental links established and their effectiveness • Number of emergency plans and procedures developed or updated • Number of emergency exercises conducted, results, and follow-up • Type and impact of enhancements to emergency operations centres • Type and impact of enhancements to biosecurity collaboration with the US	• Progress in enhancing information gathering and intelligence capacity • Progress in the implementation of the National Security Policy • Progress in completing updates, degree of completion of timetable • Number of completed/updated FADES agreements and exercise plans

PROGRAM SUB-ACTIVITY	2.4b. Enhancing capacity to respond to emergencies	
EXPECTED RESULT	• The Agency's capacity to respond to emergencies is enhanced	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Enhance surveillance capacity • Establish effective internal mechanisms/ processes to address agro-terrorism threats • Enhance laboratory capacity for addressing deliberate threats to the food supply and animal and plant resource base • Enhance laboratory biosecurity	• Implement CRTI-CFIA projects • Develop and test a business continuity plan
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Capacity projects planned and completed, investments made, examples of major successes	• CRTI projects planned and completed, investments made • Degree of development of business continuity plan

Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Research and Technology Initiative (CRTI)

The CRTI is a national initiative administered by the Department of National Defense to strengthen preparedness by improving Canada's ability to respond to chemical, biological, radiological and nuclear incidents. This initiative involves building capacity within federal laboratories and with external partners to prepare for, and respond to, a potential terrorist attack.

A key element of the CRTI concept is to create clusters of federal and other government laboratories that contribute to the national preparedness for response to a potential terrorist attack. The CFIA has played a major role in the development of the Chemistry and Biological laboratory clusters. Within each cluster, emergency response plans have been developed and tested, critical gaps and vulnerabilities analyzed and key priorities identified.

In 2004, the CFIA led three half day workshops focused on identifying critical gaps and vulnerabilities in the agriculture and agri-food sector. The focus was on animal and plant health, as well as food and water, with respect to the preparedness for, and response to, a terrorist event. Several key science and technology priorities were identified. These priorities were provided to the CRTI Secretariat for inclusion in the Call for Proposals for 2005–2006. The CFIA has requested new funding for 2005-2006 to address several new projects in these areas.

As well, the CFIA will continue to co-chair the Biological Cluster of federal laboratories, with the Public Health Agency of Canada (PHAC). Key activities will encompass emergency response exercises addressing lessons learned from SARS, BSE and AI; a clarification of roles and responsibilities given the creation of PHAC; appropriate training exercises; and, an international workshop on environmental sampling. An important collaboration with the US will be to develop common detection methodology, starting with a high priority animal pathogen of concern to both countries. This shared capability will serve to foster understanding and confidence in each other's systems should there be a terrorist attack. The latter is also a component of the Public Security Technical Program (PSTP).

For more information on the Government of Canada's CRTI initiative, please visit **www.crti.drdc-rddc.gc.ca**

Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Research and Technology Initiative (CRTI)

The CRTI is a national initiative administered by the Department of National Defense to strengthen preparedness by improving Canada's ability to respond to chemical, biological, radiological and nuclear incidents. This initiative involves building capacity within federal laboratories and with external partners to prepare for, and respond to, a potential terrorist attack.

A key element of the CRTI concept is to create clusters of federal and other government laboratories that contribute to the national preparedness for response to a potential terrorist attack. The CFIA has played a major role in the development of the Chemistry and Biological laboratory clusters. Within each cluster, emergency response plans have been developed and tested, critical gaps and vulnerabilities analyzed and key priorities identified.

In 2004, the CFIA led three half day workshops focused on identifying critical gaps and vulnerabilities in the agriculture and agri-food sector. The focus was on animal and plant health, as well as food and water, with respect to the preparedness for, and response to, a terrorist event. Several key science and technology priorities were identified. These priorities were provided to the CRTI Secretariat for inclusion in the Call for Proposals for 2005–2006. The CFIA has requested new funding for 2005-2006 to address several new projects in these areas.

As well, the CFIA will continue to co-chair the Biological Cluster of federal laboratories, with the Public Health Agency of Canada (PHAC). Key activities will encompass emergency response exercises addressing lessons learned from SARS, BSE and AI; a clarification of roles and responsibilities given the creation of PHAC; appropriate training exercises; and, an international workshop on environmental sampling. An important collaboration with the US will be to develop common detection methodology, starting with a high priority animal pathogen of concern to both countries. This shared capability will serve to foster understanding and confidence in each other's systems should there be a terrorist attack. The latter is also a component of the Public Security Technical Program (PSTP).

For more information on the Government of Canada's CRTI initiative, please visit **www.crti.drdc-rddc.gc.ca**

2.5 Providing sound agency management

The CFIA is committed to enhancing the effectiveness and efficiency of federal inspection and related services for food safety, animal health and plant protection. In particular, the Agency is committed to ensuring that these activities are delivered in a risk-based and cost-effective manner. For the CFIA, this means a management focus on effective program delivery, responsible management and well-managed administration.

These commitments are in line with the significant priority that the Government of Canada has placed on good governance and management within federal institutions. In June 2003 the Management Accountability Framework (MAF) was introduced by Treasury Board Secretariat. This framework incorporates a number of older frameworks, including all the elements of Modern Comptrollership. Its implementation is a priority for the Government of Canada. More information on the MAF may be found on the internet at **http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_e.asp**

The CFIA is committed to meeting the expectations of the Management Accountability Framework and has re-aligned its plans and priorities related to "Sound Agency Management" accordingly. Within the plans that follow, the CFIA also commits to addressing the annual corporate priorities for the Public Service of Canada, which are established annually by the Clerk of the Privy Council. Included in the priorities for 2004–05 were modern comptrollership, human resource management, learning, official languages and diversity.

Plan rationale — Key influencing factors:

- An integral part of the Government of Canada's commitment to modernizing management practices is the promotion of a corporate and systematic approach to managing risk within federal organizations. The CFIA is committed to fully implementing the Government of Canada's Integrated Risk Management Framework. A well performing organization systematically considers: the risk environment within which it must operate; the tolerance that the organization has to risk; and, the guidance and latitude it is prepared to provide to its managers. A fully integrated risk management process will improve results through more informed strategic and operational decisions that contribute to the achievement of organizational objectives.
- The linkage of strategic planning to accountability is critical to sound agency management. In accordance with Treasury Board Secretariat requirements, the CFIA will continue to implement the Management Resources and Results Structure (MRRS). This tool will better link resources to results and will allow for increased transparency and consistency with respect to decisions on resource use and results. The CFIA is also implementing a results-oriented performance management framework (PMF) designed to improve data collection, management and performance reporting. The development and refinement of performance indicators will continue in 2005–2006. These indicators will be incorporated into the 2006–2007 RPP. The Management Accountability Framework also requires departments to report on their program performance and link resources spent with the results achieved.

- The Government of Canada is committed to the highest standards of ethical behaviour in serving the Canadian public. Values and ethics are an important component of the Management Accountability Framework. The CFIA, shortly after it was created, adopted "Our Values and Principles", which set out a series of principles which were meant to guide the behaviour of all staff. At a time when ethical and transparent conduct is considered ever more important, the CFIA is currently engaged in the review and re-evaluation of these principles with the view to developing a revised integrated set of values and principles to guide both internal behaviour and the Agency's relationships with regulated parties and stakeholders generally.

- In the modern labour market, competition in attracting and keeping the right talent is fierce. Approximately 70 percent of the CFIA's workforce is in the scientific, professional and technical fields. Changing demographics and the movement towards a knowledge-based economy present significant challenges to the recruitment and retention of employees. The strength and future viability of any science-based organization is dependent on its ability to build the skills and knowledge of its employees. Integration of human resources planning with business planning is critical to ensuring that the right people are in place at the right time to deliver key services. The CFIA is developing a succession planning process that encourages strong leadership and continuity in business-critical, science-based positions.

- In September 2003, the CFIA completed a comprehensive review of the consistency of operational delivery of the Agency's services across the country. This assessment resulted in the identification of opportunities for improvement and the creation of a multi-year, comprehensive approach to enhancing effectiveness, efficiency and consistency in the delivery of services. Progress to-date includes work towards the development of systems and processes for improving access, distribution and understanding of policies and procedures, and the development of quality verification criteria. The long term plan includes: modernizing legislation, regulations and policies (as required); updating procedure manuals; clarifying roles and responsibilities internally and with external parties; updating and increasing training; and rationalizing and better coordinating internal and external review, audit and evaluation mechanisms.

- The CFIA relies extensively on partnerships to achieve its mandate and deliver its programs. While effective partnerships have been established with other government departments/agencies, other levels of government, industry, universities, and foreign governments, the CFIA recognizes the importance of improving the management of partnerships and stakeholders. This will be done by reviewing internal and external consultation needs, reviewing current consultation mechanisms, assessing redundancies, developing mechanisms to facilitate transfer of knowledge and information and developing a consultation framework to provide a coordinated approach to Agency consultation including a single-window access to a listing of consultations being undertaken by the Agency.

- Enhanced corporate stewardship and a commitment to sound financial planning and prudent controls are essential components of Modern Comptrollership. Faced with diminishing resources and mounting demands for public engagement and accountability, modern managers must continually seek out innovative ways to deliver results for Canadians. Improved overall decision-making through the provision of easily accessible reporting tools as well as risk-based allocation of resources have been identified as priorities.
- Keeping laboratories and scientific equipment updated and in a constant state of readiness are critical to maintaining the capacity to respond to threats to the security of the food supply and to requirements of domestic and international standards. Good management of real property and immoveable assets requires the development of good governance regimes for capital investments, asset management strategies and life-cycle management practices. This will ensure the renewal of critical information technology, vehicle fleet, laboratory infrastructure and scientific equipment. Life-cycle management practices have been refined to include priority ranking and risk management of capital requirements and a standardized approach to assessment of the state of CFIA's assets.
- The CFIA's information management/information technology (IM/IT) infrastructure must continuously evolve to keep pace with demands. The CFIA recognizes that governance of IM/IT is inseparable from overall business planning and will ensure that IM/IT investments are aligned with the Agency's corporate priorities.

Significant changes from previous plans: The plan associated with sound agency management has been re-aligned to better reflect the expectations presented in the Management Accountability Framework.

Key partners: None

Note: *Resources attributable to "Sound Agency Management" have been allocated to the four other strategic outcomes of the Agency on a pro-rata share.*

Plans and Priorities:

STRATEGIC OUTCOME	**2.5 Providing Sound Agency Management**
PROGRAM ACTIVITY	**Good Governance and Management**

MAF THEMES	**2.5a. Risk Management, Accountability and Governance**	
EXPECTED RESULTS	• Integrated risk management • Clear accountabilities • Results-focussed and risk-based corporate priorities • Strategic resource allocation/re-allocation • Increased performance management information	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Risk-based strategic and operational planning • Assignment of clear accountabilities for process and results • Use of appropriate delegation of authority • Risk-based/strategic resource allocation/reallocation • Performance measurement and reporting • Develop results-based management and accountability frameworks (RMAF) for major initiatives	• Continue implementation of Integrated Risk Management (IRM) • Continue implementation of the Performance Management Framework (PMF) • Complete implementation of the Management Resources and Results Structure (MRRS)
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Completion and timeliness of risk-based corporate, branch and operational plans and reports • Corporate risk profile reviewed regularly • Evidence of risk consideration in strategic planning • Evidence of communication of risks to external stakeholders • Clarity of accountabilities • Evidence of results-focussed corporate priorities • Delegations regularly reviewed • Evidence of strategic resource allocation/reallocation • Executive Committee oversight of performance management and regular review of performance • Number of RMAF's developed and outcome	• Progress in implementation of IRM, including degree of development and implementation of risk management tools, training and support • Degree of engagement of external stakeholders in assessing risks • State of implementation of PMF • State of implementation of MRRS

MAF THEMES	2.5b. People, Values and Learning	
EXPECTED RESULTS	• Effective leadership • A productive workforce • Enabling work environment • A sustainable workforce	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Foster improved work environment • Reinforce leadership development, succession planning and performance management • Improve Agency internal communications and employee recognition • Provide enabling support, tools, systems and equipment • Report through the Performance Management Framework (PMF) on progress in implementing the comprehensive HR strategy 2003-2008	• Develop and implement Values and Ethics principles • Implement a unique classification standard for science professional and veterinary staff (SP&V) and review requirements for additional unique standards for other groups to reflect the work of the Agency • Implement multi-year Employment Equity Plan • Develop and implement an official languages plan to address identified gaps • Implement detailed succession plans • Develop 5-year e-learning strategy • Launch management prerequisite training program • Implement detailed action plans developed in response to issues raised in 2003 employee survey
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Level of implementation of 2003–2008 HR strategy • Progress against HR PMF indicators • Quality of labor relations • Level of employee engagement	• Degree of completeness and implementation of Values and Ethics code • Level of implementation of SP&V classification standard and progress on review of other standards • Level of implementation of multi-year Employment Equity plan • Progress in development and implementation of official languages plan to address identified gaps • Level of implementation of Agency-wide succession plan • State of completeness of 5-year e-learning strategy • Progress in delivering management prerequisite training program • Level of implementation of action plans to address issues raised in the 2003 employee survey

MAF THEMES	2.5c. Policy, Programs and Citizen-focussed Service	
EXPECTED RESULTS	• Enhanced effectiveness, efficiency and consistency in delivery of services • Integrated coordinated approach to stakeholder consultation • Enhanced quality assurance knowledge, practices and capabilities	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Program and policy development • Service delivery • Stakeholder consultation	• Assess consultation needs and explore best practices • Develop a consultation framework and database • Continued implementation of the program delivery consistency initiative • Implement Agency-wide quality assurance strategy • Review and pilot new technologies to enhance inspection and laboratory science capabilities
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Effectiveness, efficiency and consistency of service delivery • Depth and breadth of stakeholder consultation and citizen engagement	• Degree of completion of needs assessment and review of best practices • Degree of completion of consultation framework and database • Progress in implementation of consistency review recommendations • Progress in implementation of QA strategy • Number and type of new technologies reviewed

MAF THEMES	2.5d. Stewardship	
EXPECTED RESULTS	• Improved financial accountability • Integrated capital asset planning and information systems • Strengthened IM/IT capacity to support business priorities	
PLANNED STRATEGIES	**Ongoing**	**Special initiatives**
	• Enhance financial management practices • Promote the use of the Managers Financial Toolkit • Provide managers with tools and techniques to improve quality and consistency of management information • Conduct risk-based audits and evaluations • Foster a comprehensive business intelligence tool	• Implement the Real Property Management Framework (RPMF) • Develop an integrated capital asset planning and information system • Deliver training in areas of financial managerial competency • Complete Long-Term Capital Plan (LTCP) • Improve operational data systems for: – emergency management – management and performance information – electronic certification • Deploy processes and tools to manage electronic documents • Implement action plan to develop information and processing capabilities to manage emergency situations • Develop an Environmental Management Framework (EMF)
MONITORING STRATEGY/ PERFORMANCE INDICATORS	• Level of use of Managers Financial Toolkit • Level of management awareness of modern management practices through the tools and techniques provided to managers • Level of alignment between resources and program priorities • Audits/evaluations conducted and recommendations implemented • Evidence that management systems provide relevant information and early warning on resources, results and controls	• State of implementation of RPMF • Degree of completeness of integrated capital asset planning and information system • Number of training sessions delivered in financial management • State of completion of LTCP • Degree of completion of improvements to operational data systems • Degree of implementation of action plan to implement information and process capability for emergency situations • State of development of the EMF

Section III: Supplementary Information

3.1 Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005-2006 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Canadian Food Inspection Agency.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities.*

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board Secretariat guidance.
- It uses an approved program activity architecture (PAA) structure.
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it.
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat.

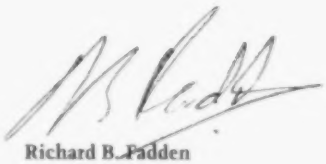

Richard B. Fadden
President
Canadian Food Inspection Agency

March, 2005

3.2 Organizational Information

The CFIA is headed by a President, who reports to the Minister of Agriculture and Agri-Food. The following organizational chart depicts the reporting structure within the CFIA.

The CFIA has an integrated governance structure whereby all Vice Presidents and Executive Directors have specific accountabilities that contribute to the achievement of each of CFIA's strategic objectives.

3.3 Financial Tables

Table 1: Agency Planned Spending and Full Time Equivalents ($millions)

	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Food Safety and Public Health	273.4	**288.9**	288.9	288.8
Science and Regulation	126.1	**125.2**	125.3	125.3
Animal and Plant Resource Protection	96.8	**98.9**	98.9	98.4
Public Security	30.6	**26.0**	26.0	26.0
Budgetary Main Estimates (gross)	526.9	**539.0**	539.1	538.5
Less: Respendable revenue	50.0	**50.0**	50.0	50.0
Total Main Estimates[1]	476.9	**489.0**	489.1	488.5
Adjustments				
Supplementary Estimates[2]				
Operating budget carry forward	34.3	–	–	–
Activities to mitigate the impact of the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) crisis	20.0	–	–	–
Funding to support the eradication of Plum Pox Virus affecting the fruit industry	5.4	–	–	–
Funding to undertake projects related to the development and application of biotechnology (Canadian Biotechnology Strategy)	0.7	–	–	–
Public security initiatives (Marine Security, Border Policing, Airport Policing, Smart Border Initiative, National Security Policy)	0.5	–	–	–
Assessment, management and remediation of federal contaminated sites	0.1	–	–	–
Compensation payments in accordance with requirements established by Regulations	66.0	–	–	–
Transfer to the Canada Border Services Agency	(8.7)	–	–	–
Repositioning the Canadian beef and cattle industry and strengthening animal feed restrictions	3.6	**39.3**	11.2	10.9
Government Advertising Programs (net)	0.3	–	–	–
Budget Announcements:				
Expenditure Review Committee	–	**(4.0)**	(5.1)	(20.1)
National Aquatic Animal Health Program (NAAHP)	–	**6.9**	6.2	6.4
Invasive Alien Species	–	**4.0**	10.0	12.0
Other:				
Collective Bargaining	1.2	–	–	–
Total Adjustments	123.4	**46.2**	22.3	9.1
Total Planned Spending	600.3	**535.2**	511.4	497.6
Total Planned Spending	600.3	**535.2**	511.4	497.6
Less: Non-respendable revenue	0.4	**0.5**	0.5	0.5
Plus: Cost of services received without charge	45.7	**47.0**	45.1	44.2
Net Cost of Agency	645.6	**581.7**	556.0	541.3
Full Time Equivalents	5,993	**6,368**	6,202	6,072

[1] The 2005-2006 Main Estimates for the Canadian Food Inspection Agency are $489.0 million, a net increase of $12.1 million from the previous year. The major changes are as follows:
- an increase of $20.2 million for activities to mitigate the impact of the BSE crisis;
- an increase of $6.0 million of funding to support the eradication of Plum Pox Virus affecting the fruit industry;
- a decrease of $4.9 million related to the decrease in Employee Benefit Plans from 21.5% to 20%;
- a decrease of $10 million related to the transfer of resources to the Canada Border Services Agency.

[2] The adjustments for the Supplementary Adjustments above do not include the impact of Employee Benefit Plan (EBP) charges in 2004–2005. The adjustments for 2005–2006 and future years do include EBP charges.

Table 2: Program Activities 2005-2006 ($ millions)

Program Activity	Operating	Capital	Contributions	**Gross**	Revenue	Total Main Estimates	Adjustments	**Total Planned Spending**
Food Safety and Public Health	287.8	1.0	0.1	**288.9**	27.8	261.1	37.5	**298.6**
Science and Regulation	118.2	7.0	0.0	**125.2**	12.3	112.9	(1.6)	**111.3**
Animal and Plant Resource Protection	95.8	1.5	1.6	**98.9**	9.7	89.2	10.5	**99.7**
Public Security	21.0	5.0	0.0	**26.0**	0.2	25.8	(0.2)	**25.6**
Total	**522.8**	**14.5**	**1.7**	**539.0**	**50.0**	**489.0**	**46.2**	**535.2**

Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates ($ millions)

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	**Current Main Estimates**	Previous Main Estimates
30	Operating Expenditures and Contributions	**406.6**	391.0
35	Capital Expenditures	**14.5**	14.5
(S)	Compensation Payments	**1.5**	1.5
(S)	Contributions to employee benefit plans	**66.4**	69.9
	Total Agency	**489.0**	476.9

Table 4: Net Cost of Agency ($ millions)

	2005–2006
Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments as per the Planned Spending Table)	**535.2**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	19.0
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	27.1
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada *	0.0
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	0.9
	47.0
Less: Non-Respendable Revenue	*0.5*
2005-2006 Net Cost of Agency	**581.7**

*Amount is less than $100K, therefore is not shown on this table.

Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity ($ millions)

	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Food Safety and Public Health	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Science and Regulation	7.0	**7.0**	7.0	7.0
Animal and Plant Resource Protection	1.5	**1.5**	1.5	1.5
Public Security	5.0	**5.0**	5.0	5.0
Total	14.5	**14.5**	14.5	14.5

Table 6: Source of Respendable and Non-Respendable Revenue ($ millions)

	Forecast Revenue 2004–05	**Planned Revenue 2005–06**	Planned Revenue 2006–07	Planned Revenue 2007–08
Respendable Revenue				
Food Safety and Public Health				
Respendable Revenue	27.8	**27.8**	27.8	27.8
Science and Regulation				
Respendable Revenue	12.3	**12.3**	12.3	12.3
Animal and Plant Resource Protection				
Respendable Revenue	9.7	**9.7**	9.7	9.7
Public Security				
Respendable Revenue	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Total Respendable Revenue	**50.0**	**50.0**	**50.0**	**50.0**
Non-Respendable Revenue				
Food Safety and Public Health				
Other non-tax revenues	0.0	**0.1**	0.1	0.1
Proceeds from sale of Crown Assets	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Science and Regulation				
Other non-tax revenues	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Proceeds from sale of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Animal and Plant Resource Protection				
Other non-tax revenues	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Proceeds from sale of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Public Security				
Other non-tax revenues	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Proceeds from sale of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total Non-Respendable Revenue	**0.4**	**0.5**	**0.5**	**0.5**
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**50.4**	**50.5**	**50.5**	**50.5**

Table 7: Resource Requirement by Branch 2005–2006 ($ millions)

	Food Safety and Public Health	Science and Regulation	Animal and Plant Resource Protection	Public Security	**Total Planned Spending**
Operations	167.0	29.9	34.8	8.7	**240.4**
Programs	30.8	11.7	21.3	1.3	**65.1**
Science	34.8	33.1	20.0	4.5	**92.4**
Corporate Branches	51.9	27.2	17.1	4.2	**100.4**
Subtotal Operating	**284.5**	**101.9**	**93.2**	**18.7**	**498.3**
Capital	1.0	7.0	1.5	5.0	14.5
EBP	40.9	14.7	13.2	2.1	70.9
Statutory	0.0	0.0	1.5	0.0	1.5
Gross Planned Spending	**326.4**	**123.6**	**109.4**	**25.8**	**585.2**
Respendable Revenue	27.8	12.3	9.7	0.2	50.0
Net Planned Spending	**298.6**	**111.3**	**99.7**	**25.6**	**535.2**

Table 8: Details on Project Spending

For this year (2005–06), and the following two years (2006–07 and 2007–08), the following projects are expected to exceed their delegated project approval level:

- Headquarters complex for the agriculture portfolio — Ottawa, ON
- Ottawa Laboratory (Fallowfield), mid-life retrofit — Ottawa, ON
- Ottawa Laboratory (Fallowfield), Level 3 Animal Wing, construction — Ottawa, ON
- Saskatoon Laboratory, mid-life retrofit — Saskatoon, SK
- Lethbridge Laboratory, structural building reinforcement — Lethbridge, AB
- Lethbridge Laboratory, mid-life retrofit — Lethbridge, AB

For further information on the above-mentioned projects see **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

3.4 Major Regulatory Initiatives

The CFIA enforces 38 sets of regulations related to the 13 Acts that form the Agency's legislative mandate. There are eight major regulatory initiatives that are ongoing. When significant regulatory initiatives are proposed, a major cost-benefit analysis is completed. Proposed major regulatory initiatives are listed below.

Major Regulatory Initiatives 2005–06[9]

Enhanced Feed Ban *(Health of Animals Regulations, Feeds Regulations, Meat Inspection Regulations and Fertilizers Regulations)*	Modifications to the existing feeding ban regulations are being considered to further prevent the potential spread of BSE to humans and other animals (i.e. remove exemptions and permitted practices in current ban, etc.).
Medicated Feeds Regulations *(Health of Animals Act)*	New regulations are being developed under the *Health of Animals Act* that will regulate how feeds are manufactured and will implement manufacturing to ensure that finished products meet regulatory standards. These regulations will apply to both commercial and non-commercial manufacturing operations that wish to manufacture any kind of medicated feed on their premises.
Humane Transport of Animals *(Health of Animals Regulations)*	The purpose of Part XII of the Health of Animals Regulations is to regulate animal transportation in Canada by setting reasonable standards of care that address the welfare of animals in transit. This regulatory proposal requires that carriers involved in the transport of live animals have knowledge of the species being transported. It identifies animal transportation risk factors, and requires that these be assessed prior to transport, and that remedial action be taken to address any factors which may result in injury, suffering or death to the animals.
Meat Inspection Regulations — Re-write *(Meat Inspection Act)*	The purpose of the *Meat Inspection Act* and Regulations is to regulate the import, export and inter-provincial trade in meat products, the registration of establishments, the inspection of animals and meat products in registered establishments and the standards for animals slaughtered and for meat products prepared in those establishments. It is proposed that the Meat Inspection Regulations will be re-written to support a National Meat Inspection System. This would allow for a two tier meat inspection system where both Tiers would require QA/HACCP system in place.
Review of Animal Health Compensation Program (AHCP)	In consultation with AAFC and industry, this involves revising current methodology to estimate and establish new maximum amounts of compensation under the Animal Health Compensation program.

[9] According to the Treasury Board definition, a "major" regulatory initiative is one that costs more than $50M or costs between $100K and $50M and has a low degree of public acceptance.

Major Regulatory Initiatives 2005–06 *(continued)*

Processed Products Regulations — Re-write	The objective of this re-write is to propose revisions to the Processed Products Regulations to reflect the following: • address inconsistencies with international standards, particularly CODEX standards of identity, in the existing regulations • amalgamate all the requirements for various processed products by product, thus eliminating the need to locate the product in more than one Schedule • streamline administrative requirements • ease the requirements for bulk sizes • update the list of compositional standards.
Regulatory Proposal Assessment Re: Options and Alternatives for a National Organic Production and Inspection Regime	In response to industry requests, consumer concerns and emerging international trade requirements, AAFC and the CFIA, in co-operation with ITCAN, formed the Organic Production System Task Force (OTF). Throughout 2005, in consultation with the organic industry and Canada's provincial and territorial governments, the OTF will work towards the development and implementation of a fair and effective inspection regime for organic production, sales, imports and exports to meet the December 31, 2005 European Union third-country equivalence list deadline for national organic production systems.
Toxic Substances Regulations (*Health of Animals Act*)	The *Health of Animals Act* provides authority to prescribe "toxic substances" and to specify the way in which "toxic substances" may be prescribed. The creation of a list of toxic substances in regulations is therefore being proposed. Once a list of substances is prescribed, it would allow the CFIA to respond to toxic contamination events in the same manner as it can currently respond to animal disease emergencies. Control authorities already exist for disease responses under the Act and Regulations and this proposal will allow for a toxic substance contamination response. This regulatory proposal will further strengthen the CFIA's regulatory control for instances of contamination along the entire food production continuum.

For more information, visit the CFIA's Web site at: **www.inspection.gc.ca/english/reg/rege.shtml**

3.5 Horizontal Initiatives

As per TBS guidelines, a horizontal initiative, for the purposes of this table, is an initiative in which partners from two or more organizations have received program funding and have formally agreed (e.g. Memoranda to Cabinet, Treasury Board Submissions, and federal/provincial agreements) to work together to achieve shared outcomes. The following table outlines the CFIA's horizontal initiatives for 2005–06

Initiative	Profile	Partners
Public Security and Anti-terrorism (PSAT) Initiative	In the 2001 Budget, the government allocated $7.7 billion in new funds to be spent over the next five years on the PSAT initiative to enhance security for Canadians. As a contributing Agency, the CFIA: • Delivers all federal food inspection, animal health, and plant protection measures; and, • Responds to outbreaks of pests and diseases in plants and animals. More information on this initiative can be found in Section 2.4.	• Provinces/Territories • Canada Border Services Agency
Chemical, Biological Radiological and Nuclear (CBRN) Research and Technology Initiative (CRTI)	The events of September 11, 2001 moved the issues of counter terrorism and national security to the forefront of the nation's concerns. CRTI represents the federal science community's response and commitment to providing science solutions to these issues. Through the creation of laboratory networks across the federal government that collaborate with industry, academia and first responder communities, the CFIA will provide new knowledge, technology, and research necessary for CBRN (Chemical, Biological, Radiological and Nuclear) response and preparedness. As well, the CFIA will continue to co-chair the Biological cluster of federal laboratories with Health Canada. More information on this initiative can be found in Section 2.4.	• Agriculture and Agri-Food Canada • Canadian Nuclear Safety Commission • Canadian Security and Intelligence Service • Defence Research and Development Canada • Department of Fisheries and Oceans • Environment Canada • Health Canada • National Research Council • Natural Resources Canada • Public Safety and Emergency Preparedness Canada • Royal Canadian Mounted Police • Transport Canada

Initiative	Profile	Partners
Canadian Regulatory System for Biotechnology	The Canadian Regulatory System for Biotechnology (CRSB) aims to develop an efficient, credible and well-respected regulatory system that safeguards the health of all Canadians and the environment and permits safe and effective products. The CFIA conducted a horizontal formative evaluation of the CRSB on behalf of the six participating departments in 2004–05. A summative evaluation is targeted for 2005–06 to examine whether the expected results are being achieved. More information on this initiative can be found in Section 2.3.	• Health Canada • Environment Canada • Industry Canada • Fisheries and Oceans Canada • Natural Resources Canada
AAFC-CFIA MOU on the Agricultural Policy Framework (APF)	On December 2, 2003, the Minister of Agriculture signed a Memorandum of Understanding between the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) and Agriculture and Agri-Food Canada on the APF. The MOU sets out general terms, roles and responsibilities for the management of the following initiatives funded under the APF and implemented by the CFIA: Medicated Feed Regulations; and On-Farm Food Safety Recognition Program. These initiatives are part of the Federal Government's commitments. A total amount of $27.0 million is provided to the CFIA under the APF to cover the two initiatives over a five-year period, starting on April 1, 2003.	• Agriculture and Agri-Food Canada

More information on horizontal initiatives can be found at at: **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**

Section IV: Annexes

4.1 Acronyms

AAFC	Agriculture and Agri-Food Canada
AI	Avian Influenza
ALHB	Asian long-horned beetle
APF	Agricultural Policy Framework
BSE	Bovine spongiform encephalopathy
BSLB	Brown spruce longhorn beetle
CBSA	Canada Border Services Agency
CCIA	Canadian Cattle Identification Agency
CFIA	Canadian Food Inspection Agency
CFISIG	Canadian Food Inspection System Implementation Group
CGC	Canadian Grain Commission
CODEX	CODEX Alimentarius Commission
CRSB	Canadian Regulatory System for Biotechnology
CRTI	Chemical, Biological, Radiological & Nuclear Research and Technology Initiative
CWS	Canadian Wildlife Service
DFO	Fisheries and Oceans Canada
DRDC	Defence Research and Development Canada
EAB	Emerald ash borer
EC	Environment Canada
EMF	Environmental Management Framework
FPT	Federal/provincial/territorial
FSEP	Food Safety Enhancement Program
FTEs	Full-time employees
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point
HC	Health Canada
HR	Human Resources

IC	Industry Canada
IM/IT	Information Management/Information Technology
IRM	Integrated Risk Management
ITCAN	International Trade Canada
LTCP	Long-term Capital Plan
MAF	Management Accountability Framework
MRRS	Management, Resources and Results Structure
NCE	Network of Centres of Excellence
NRC	National Research Council
NWDS	National Wildlife Disease Strategy
OFFS	On-farm Food Safety
OIE	Office international des épizooties
OTF	Organic Production System Task Force
PHAC	Public Health Agency of Canada
PMF	Performance Management Framework
PNTs	Plants with novel traits
PSAT	Public Security and Anti-Terrorism
PSEPC	Public Safety and Emergency Preparedness Canada
PSTP	Public Security Technical Program
PWGSC	Public Works and Government Services Canada
QA	Quality Assurance
QMS	Quality Management System
RMAF	Results-based Management Accountability Framework
RPMF	Real Property Management Framework
RPP	Report on Plans and Priorities
SBDAs	Science-based departments and agencies
SP&V	Scientific, Professional and Veterinary
SRM	Specified risk material
TBS	Treasury Board Secretariat
TSEs	Transmissible spongiform encephalopathies

4.2 Web Links for Additional Information

Canadian Food Inspection Agency	www.inspection.gc.ca
Food Safety	www.inspection.gc.ca/english/index/fssae.shtml
Animal Health	www.inspection.gc.ca/english/index/ahsae.shtml
Plant Protection	www.inspection.gc.ca/english/index/pppve.shtml
Human Resources Strategy	www.inspection.gc.ca/english/hrrh/strat2003-08/strate.shtml
Modern Management Initiative Action Plan	www.inspection.gc.ca/english/audit/mod/plane.shtml
Corporate Business Plan	www.inspection.gc.ca/english/corpaffr/busplan/2003-2008/plane.shtml
Allergy Alerts and Food Recalls	www.inspection.gc.ca/english/corpaffr/educ/alerte.shtml
Asian Long-Horned Beetle	www.inspection.gc.ca/english/plaveg/protect/pestrava/asialong/asialonge.shtml
Avian Influenza	www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/disemala/avflu/avflue.shtml
Bovine Spongiform Encephalopathy	www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/disemala/bseesb/bseesbe.shtml
Canadian Animal Health Consultative Committee	www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/cahcc/cahcc_e.shtml
Emerald Ash Borer	www.inspection.gc.ca/english/plaveg/protect/pestrava/ashfre/agrplae.shtml
Feed Program	www.inspection.gc.ca/english/anima/feebet/feebete.shtml
Food Safety Web Wheel	www.inspection.gc.ca/english/corpaffr/educ/alerte.shtml
Prosecution Bulletins	www.inspection.gc.ca/english/corpaffr/projud/projude.shtml
Rabies	www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/disemala/rabrag/rabrage.shtml
Research Partnership Strategy	www.inspection.gc.ca/english/sci/tech/teche.shtml
Regulated Plants with Novel Traits	www.inspection.gc.ca/english/plaveg/bio/pntvcne.shtml
Reportable Diseases	www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/disemala/guidee.shtml

BUDGET DES DÉPENSES

Agence canadienne d'inspection des aliments

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-105
ISBN 0-660-62725-6

Agence canadienne d'inspection des aliments

Budget des dépenses 2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé :

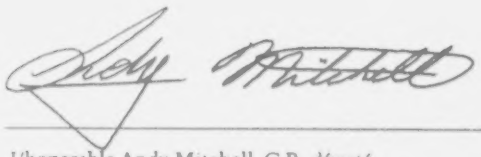

L'honorable Andy Mitchell, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Canadian Food Inspection Agency

Rapport sur les plans et les priorités

2005–2006

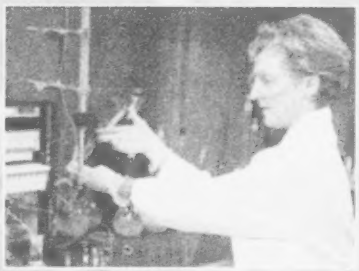

Canada

Table des matières

Section I : Survol 1
1.1 Message du ministre 1
1.2 Sommaire des plans et des priorités pour 2005-2006 2
1.3 Survol de l'Agence 4
1.4 Principaux problèmes et risques stratégiques 6
1.5 Priorités en 2005-2006 11

Section II : Analyse détaillée des activités de programme 16
2.1 Protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé 17
2.2 Établir un régime de réglementation équitable et efficace 24
2.3 Assurer la durabilité des ressources animales et végétales 30
2.4 Promouvoir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des ressources agricoles du Canada 36
2.5 Assurer une saine gestion de l'Agence 41

Section III : Information supplémentaire 48
3.1 Déclaration de la direction 48
3.2 Renseignements sur l'organisation 49
3.3 Tableaux financiers 50
3.4 Principales initiatives en matière de réglementation 55
3.5 Initiatives horizontales 57

Section IV : Annexes 59
4.1 Acronymes 59
4.2 Liens menant à des sites Web pour obtenir un complément d'information 61

Section I : Survol

1.1 Message du ministre

C'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ce document vient appuyer le *Plan d'entreprise 2003-2008* de l'ACIA et mettre en évidence les priorités générales du gouvernement du Canada, à savoir la santé publique, la croissance économique, la protection de l'environnement, la sécurité publique et la bonne gouvernance.

Le Canada jouit d'une excellente réputation partout dans le monde pour la qualité de ses systèmes de salubrité des aliments, de santé animale et de protection des végétaux. Cette réputation, il la doit en grande partie au régime de surveillance réglementaire auquel le gouvernement soumet notre agriculture et nos industries agroalimentaires, à la qualité des travaux scientifiques menés en matière de salubrité des aliments, de santé animale et de protection des végétaux et à la rigueur et à la minutie avec lesquels les règlements sont appliqués.

Depuis 1997, ces responsabilités incombent à l'ACIA, qui administre et applique treize lois fédérales et leurs règlements respectifs. En partenariat avec d'autres organisations, l'Agence œuvre au maintien de la santé publique et favorise la durabilité des ressources animales et végétales – l'un des biens environnementaux et économiques les plus précieux du Canada.

Les systèmes d'inspection du Canada ont été confrontés récemment à de nombreux problèmes : la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine et l'épidémie d'influenza aviaire, l'introduction au Canada d'insectes envahissants et le risque persistant que des animaux ou des aliments soient la cible du bioterrorisme.

Les Canadiens continuent de faire confiance aux systèmes de salubrité des aliments, de santé animale et de protection des végétaux, et ce, notamment en raison de la rapidité, de la minutie et de l'efficacité avec lesquelles l'ACIA est intervenue. Pour elle, rien n'est plus important que la protection et la sécurité des Canadiens.

Les plans et les priorités exposés dans le présent document donneront un aperçu de la manière dont l'ACIA continuera de protéger la sécurité des Canadiens et de promouvoir la durabilité d'abondantes ressources animales et végétales. Grâce à un approvisionnement alimentaire salubre et durable des Canadiens et de leurs partenaires commerciaux, le Canada sera en mesure de rester à l'avant-garde, afin de répondre aux demandes croissantes des marchés mondiaux.

L'une des grandes priorités du gouvernement pour 2005-2006 est d'améliorer la transparence et la responsabilisation dans la gestion des ressources publiques. Le *Rapport sur les plans et les priorités* comprend une section où l'Agence fait état d'une saine gestion qui lui permet de s'attaquer à ces priorités et à d'autres encore.

Dans son *Rapport sur le rendement 2005-2006*, l'ACIA rendra compte des progrès réalisés par rapport au présent plan.

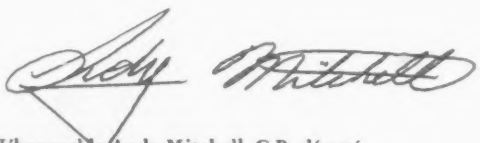

L'honorable Andy Mitchell, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

1.2 Sommaire des plans et des priorités pour 2005-2006

RAISON D'ÊTRE

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a pour mandat de protéger l'approvisionnement alimentaire du Canada, ainsi que les animaux et les végétaux dont dépendent la salubrité et la qualité supérieure des aliments.

Dans l'accomplissement de son mandat, l'ACIA s'engage à servir les Canadiens en :

- les protégeant contre les risques évitables pour la santé;
- mettant en place un régime de réglementation équitable et efficace;
- préservant les ressources animales et végétales;
- assurant la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des ressources agricoles du Canada;
- assurant une saine gestion de l'organisation.

Ressources financières (en millions de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Dépenses prévues brutes	585,2	561,4	547,6
Moins : les recettes disponibles	50,0	50,0	50,0
Dépenses prévues nettes	535,2	511,4	497,6

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
6 368	6 202	6 072

		Dépenses prévues (en millions de dollars)		
Priorités de l'Agence	**Type**	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
1. Gérer les risques pour la salubrité des aliments	En cours	236,1	233,6	226,8
2. Empêcher la transmission des maladies animales aux humains	En cours	62,5	36,6[1]	35,9
3. Promouvoir une réglementation fondée sur des principes scientifiques	En cours	49,1	49,0	46,7
4. Maintenir un cadre de réglementation efficace	En cours	4,0	4,0	3,8
5. Protéger les récoltes, les forêts et le bétail du Canada	En cours	88,3	92,4	91,3
6. Assurer la sécurité contre des menaces visant expressément l'approvisionnement alimentaire et les ressources agricoles du Canada	En cours	25,6	25,5	25,0
7. Assurer une saine gestion de l'Agence	En cours	s.o.[2]	s.o.	s.o.

[1] La baisse dans les dépenses prévues est attribuable à la diminution du financement approuvé en ce qui concerne la présentation au Conseil du Trésor portant sur l'interdiction frappant les aliments du bétail et le repositionnement de l'ESB.

[2] Les ressources attribuables à une saine gestion de l'Agence ont été allouées aux quatre autres résultats stratégiques qui englobent l'architecture des activités des programmes de l'ACIA au prorata.

L'ACIA en action

Protéger la santé publique – L'ACIA contribue à la santé des Canadiens au moyen de programmes et d'activités conçus pour déterminer et gérer les risques liés à la salubrité des aliments, faire face aux urgences dans ce domaine, retirer des aliments de la vente et empêcher la transmission de maladies animales aux humains. De plus, l'application de règles, telles que l'étiquetage nutritionnel, donne aux consommateurs un outil qui les aide à choisir judicieusement leur nourriture, afin de réduire le risque de contracter des maladies liées au régime alimentaire et d'améliorer leur alimentation en général. L'ACIA fournit aussi de l'information aux Canadiens, par exemple sous forme de fiches de renseignements sur la salubrité des aliments, qui contribue à sensibiliser les consommateurs à l'hygiène dans la préparation des aliments. Elle se livre à un grand nombre de ces activités en partenariat avec Santé Canada, les autorités sanitaires provinciales, territoriales et municipales, l'industrie et des organisations de défense des consommateurs.

Contribuer à la croissance économique – L'ACIA contribue à la santé de l'économie en appliquant un régime de réglementation efficace des aliments, des animaux et des végétaux. L'intégrité des politiques de réglementation, des inspections et des mesures de certification de l'ACIA aide à préserver la confiance des consommateurs et des marchés dans la salubrité et la qualité des produits agricoles, forestiers, halieutiques et agroalimentaires du Canada et elle appuie les importations et les exportations de marchandises.

Protéger l'environnement canadien – Les programmes de l'ACIA contribuent à la santé de l'environnement et protègent la biodiversité canadienne en luttant contre les espèces exotiques envahissantes, en réglementant les produits agricoles, y compris ceux issus de la biotechnologie, et en protégeant le bétail, les cultures et les forêts du Canada contre les maladies et les ravageurs visés par les règlements.

Contribuer à la sécurité publique – Le vaste réseau de laboratoires et d'experts scientifiques de l'ACIA, ses capacités de surveillance et de diagnostic et ses activités de planification et de préparation pour faire face aux situations d'urgence en font un collaborateur clé sur le plan de la sécurité publique et agroalimentaire.

Assurer une bonne gouvernance – L'ACIA s'est engagée à livrer des programmes et des services d'un bon rapport qualité-prix axés sur les risques, ce qui signifie qu'elle s'emploie à assurer des services efficaces, une gestion éclairée et une bonne administration.

1.3 Survol de l'Agence

L'ACIA compte un effectif de plus de 5 900 professionnels dévoués qui travaillent, d'un bout à l'autre du Canada, à la réglementation de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de la protection des végétaux. La clé de son succès réside dans quatre facteurs interconnectés et indissociables – l'application de principes scientifiques éprouvés, une série de règlements efficaces, de bons services d'inspection et des partenariats solides.

Des principes scientifiques éprouvés

En sa qualité de principale organisation de réglementation à vocation scientifique du Canada, l'ACIA s'appuie sur des bases scientifiques pour concevoir et administrer ses programmes et faire face à des situations nouvelles comme la mise au point de produits issus de la biotechnologie et les problèmes posés par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Parmi les méthodes scientifiques qui lui sont utiles pour accomplir son travail quotidien, mentionnons les techniques de laboratoire, l'évaluation des risques, la surveillance, l'élaboration de technologies et la recherche en matière de réglementation. L'Agence effectue également des analyses de données et d'informations issues de la recherche scientifique afin de pouvoir émettre des avis et des renseignements scientifiques permettant de détecter les problèmes nouveaux et de s'y préparer. La science joue un rôle essentiel dans la prise de décisions en matière de réglementation.

Une bonne réglementation

La réglementation confère une assise commune aux organisations à vocation réglementaire et à l'industrie. Pour qu'un régime de réglementation soit efficace, il doit être composé de règles claires, applicables et justes, appliquées de manière uniforme. L'ACIA examine et met continuellement à jour ses règlements afin d'être mieux en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs de la politique gouvernementale.

Des services d'inspection efficaces

L'ACIA est chargée de l'administration et de l'application de treize lois fédérales et de leurs règlements respectifs. Elle s'assure de la conformité avec ces lois en procédant à des inspections et en offrant d'autres services connexes – qui vont de l'inspection des produits et des établissements à la délivrance de certificats d'exportation en passant par l'évaluation sur place de la salubrité d'installations de production et de systèmes réglementaires étrangers. Pour accomplir efficacement son mandat, l'ACIA doit impérativement concevoir et développer des outils et procédés d'inspection et les réexaminer régulièrement, ce qui l'amène à revoir en permanence les règlements et les politiques et à mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'inspection scientifiques.

Des partenariats solides

L'ACIA mène à bien son mandat dans de nombreux domaines de compétence et de responsabilité partagées. Pour y parvenir, elle doit impérativement constituer des partenariats solides avec d'autres ministères fédéraux, ainsi qu'avec des administrations provinciales, territoriales et municipales. Il incombe à tous d'établir et de mettre en application des normes qui favorisent l'intégrité des systèmes canadiens assurant la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux.

Au sein du portefeuille de l'Agriculture, l'ACIA entretient des rapports bilatéraux importants avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la Commission canadienne des grains (CCG). La mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture constitue un élément clé de partenariat avec AAC. Les initiatives financées en vertu du Cadre et mises en œuvre par l'ACIA visent l'élaboration et l'adoption de règlements afin de surveiller la fabrication des aliments médicamenteux pour le bétail ainsi que l'application du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme.

L'ACIA partage des rôles et des responsabilités uniques et complémentaires avec d'autres organisations et ministères fédéraux. Dans le domaine de la salubrité des aliments, Santé Canada est responsable des politiques,

des normes et des règlements sur la salubrité des aliments, tandis que l'ACIA prend en charge tout ce qui concerne l'inspection des aliments, la vérification de la conformité et la mise en application, ainsi que l'élaboration des règlements et des politiques sur l'étiquetage des aliments et les normes de composition. L'ACIA a également conclu des ententes avec l'Agence des services frontaliers du Canada en ce qui concerne la réglementation courante des passagers et du fret commercial importé au Canada. Enfin, l'ACIA s'emploie également à établir une solide relation de collaboration avec la nouvelle Agence de santé publique du Canada en vue d'appuyer une gestion bien articulée des situations d'urgence en matière de santé publique.

Le milieu scientifique figure également parmi les principaux partenaires de l'ACIA. Celle-ci consulte régulièrement les experts scientifiques quand elle élabore des règlements, des politiques, des méthodes et des procédures d'inspection, d'essai et d'intervention d'urgence.

L'ACIA reconnaît également l'importance cruciale d'une collaboration étroite avec le large éventail de ses intervenants, à savoir les parties qu'elle réglemente et les associations représentant les consommateurs, la santé publique, le bien-être des animaux et la protection de l'environnement.

Sur la scène internationale, l'ACIA est un acteur mondial qui s'efforce de s'assurer que le cadre de réglementation international en rapport avec son mandat est transparent et fondé sur des principes scientifiques. Pour faire valoir les objectifs du Canada en matière de réglementation, elle participe à plusieurs accords internationaux ou en prend l'initiative.

SECTEURS ÉCONOMIQUES RÉGLEMENTÉS PAR L'ACIA

Pour s'acquitter de son vaste mandat de réglementation, l'ACIA veille à l'application des lois et des règlements qui favorisent à la fois la protection du consommateur et la surveillance des industries de fabrication alimentaire ou ayant pour matière première des végétaux et des animaux. Les secteurs réglementés par l'ACIA sont l'agriculture, l'agroalimentaire, les poissons, les fruits de mer, l'horticulture et la foresterie. L'organisation inspecte et certifie quantité de produits, depuis les facteurs de production agricoles, tels que les semences, les aliments du bétail et les engrais, jusqu'aux aliments frais – notamment la viande, le poisson, les œufs, les produits laitiers, les fruits et les légumes – et les aliments cuisinés et emballés.

PARMI LES PARTENAIRES FÉDÉRAUX DE L'ACIA, CITONS :

- SANTÉ CANADA
- AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
- SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE CANADA, Y COMPRIS
  - L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA
  - LE BUREAU DE LA PROTECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PROTECTION CIVILE
- L'AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA
- PÊCHES ET OCÉANS CANADA
- RESSOURCES NATURELLES CANADA, Y COMPRIS LE SERVICE CANADIEN DES FORÊTS
- AFFAIRES ÉTRANGÈRES CANADA
- COMMERCE INTERNATIONAL CANADA
- ENVIRONNEMENT CANADA, Y COMPRIS LE SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE
- LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS

1.4 Principaux problèmes et risques stratégiques

L'ACIA s'est engagée à appuyer activement les priorités du gouvernement du Canada. Pour 2005-2006, elle a axé ses plans et priorités fondés sur le risque sur l'obtention de cinq résultats stratégiques :

PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT DU CANADA	CONTRIBUTION DE L'ACIA
• SANTÉ PUBLIQUE	• PROTÉGER LES CANADIENS CONTRE LES RISQUES ÉVITABLES POUR LA SANTÉ
• CROISSANCE ÉCONOMIQUE	• ÉTABLIR UN RÉGIME RÉGLEMENTAIRE ÉQUITABLE ET EFFICACE
• PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	• ASSURER LA DURABILITÉ DES RESSOURCES ANIMALES ET VÉGÉTALES
• SÉCURITÉ PUBLIQUE	• PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE ET DES RESSOURCES AGRICOLES DU CANADA
• BONNE GOUVERNANCE	• ASSURER UNE SAINE GESTION DE L'AGENCE

L'Agence ne pourra atteindre ses résultats stratégiques que si elle a la capacité de détecter, de gérer et d'atténuer le risque.

Conformément à l'engagement qu'elle a pris de procéder à une planification fondée sur le risque et d'intégrer des pratiques de gestion des risques dans toutes ses prises de décisions, l'Agence a récemment mené à bien un processus intensif d'identification et d'évaluation des risques. Dix principaux problèmes et risques stratégiques ont été mis en évidence, qui requièrent chacun une intervention de gestion sur une base prioritaire. En conséquence, chaque priorité de l'ACIA énoncé dans les plans en 2005-2006 est assortie d'activités particulières visant directement à atténuer ces problèmes et risques.

Le tableau qui suit renferme une description de tous les problèmes et risques stratégiques de l'ACIA et précise la priorité accordée au risque en 2005-2006.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET RISQUES STRATÉGIQUES

PRIORITÉ EN 2005-2006

Maladies d'origine alimentaire

Gestion des risques en matière de salubrité des aliments

Les aliments du système d'approvisionnement canadien sont salubres et nutritifs. Les partenaires de l'ACIA en matière de réglementation ainsi que les industries et les groupes de défense des consommateurs se sont efforcés de réduire considérablement la menace de maladies d'origine alimentaire au Canada; mais il reste toujours des risques. L'Agence a deux préoccupations bien précises. La première a trait au secteur non agréé – lequel englobe des établissements fabriquant et distribuant des aliments qui, même si leurs produits sont soumis à une réglementation, ne sont pas eux-mêmes assujettis à une obligation d'agrément fédéral, provincial ou territorial. La seconde est liée à la quantité et à la diversité croissantes des importations de produits alimentaires. Tout changement dans les habitudes de consommation et les échanges commerciaux peut entraîner de nouveaux risques de maladies d'origine alimentaire.

Apparition et propagation de maladies animales affectant l'être humain (zoonoses)

Lutte contre la transmission de maladies animales aux humains

Les animaux, aussi bien domestiques que sauvages, peuvent transmettre des agents pathogènes à l'être humain. Entre autres exemples de maladies d'origine animale risquant de se répercuter sur la santé publique, on peut citer l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), l'influenza aviaire, la propagation du virus du Nil occidental et la détection de nouvelles souches du virus de la rage. Le manque de connaissances scientifiques sur la nature et la transmission des nouvelles maladies rend leur gestion encore plus complexe. L'ACIA protège les Canadiens contre ces types de maladies en travaillant en étroite collaboration avec les professionnels de la santé animale, les éleveurs et les provinces à la détection et à la déclaration précoces de ces maladies. L'un des grands défis pour l'Agence reste la lutte efficace et rapide contre des maladies animales réglementées ou nouvelles, brusquement apparues ou entrées sur le territoire ou se propageant de façon anarchique.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET RISQUES STRATÉGIQUES

PRIORITÉ EN 2005-2006

Réglementation internationale fondée sur des principes scientifiques

Parmi les préoccupations de l'ACIA concernant le système de réglementation international, mentionnons l'importance de préserver et de renforcer une approche fondée sur des principes scientifiques et des règles afin d'atteindre les objectifs du Canada en matière de réglementation et de protéger les exportateurs canadiens contre les obstacles discriminatoires et inutiles. L'Agence doit collaborer avec d'autres pour faire échec aux risques posés par l'incapacité des pays en développement de concevoir ou d'assurer le respect des systèmes de réglementation transparents et fondés sur des principes scientifiques.

Promotion des règlements fondés sur des principes scientifiques

Cadre législatif national

Des lois obsolètes et des pouvoirs insuffisants pourraient empêcher l'ACIA d'accomplir son mandat avec efficacité. En outre, le cadre législatif national est affaibli à cause d'un manque de cohérence entre les lois fédérales, provinciales et territoriales.

Maintien d'un cadre de réglementation efficace

Entrée et propagation de phytoravageurs, de parasites et de maladies des végétaux et des animaux réglementés portant atteinte aux ressources

L'existence de ressources animales et végétales saines et durables est d'une importance cruciale pour l'environnement et l'économie du Canada. L'ACIA, de concert avec ses partenaires, prend de nombreuses mesures pour réduire les menaces pesant sur les ressources animales et végétales, qui vont des enquêtes et des contrôles des déplacements en passant par l'éradication et les interventions d'urgence. Les multiples possibilités d'entrée au Canada de maladies animales et végétales ainsi que le désastre que provoquerait le déclenchement d'une grave épidémie animale ou la propagation d'un phytoravageur font de cette mission un grand défi pour l'Agence.

Protection des cultures, des forêts et du bétail canadiens

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET RISQUES STRATÉGIQUES

PRIORITÉ EN 2005-2006

Bio-terrorisme

Sécurité publique

Les problèmes de sûreté et de sécurité publiques qui se posent au Canada revêtent une importance croissante et exercent une pression grandissante sur l'ACIA pour qu'elle s'assure d'avoir un bon système d'intervention d'urgence et la capacité de s'en servir. Elle doit à cet égard prévoir des procédures d'intervention bien planifiées pour protéger les aliments, les animaux et les végétaux contre tout événement accidentel ou intentionnel. L'Agence doit aussi être capable d'agir rapidement et efficacement en cas d'urgence. Elle reconnaît qu'une coopération étroite avec les organisations de réglementation qui sont ses partenaires, y compris d'autres pays, est absolument indispensable au succès de ses mesures de sécurité.

Demande de services nouveaux et à valeur ajoutée

Saine gestion de l'Agence

La demande accrue de services nouveaux et à valeur ajoutée de la part des producteurs et des consommateurs est appelée à exercer une pression supplémentaire sur des ressources déjà pleinement utilisées. Par exemple, l'Agence doit être capable d'absorber le surplus de travail attribuable à la croissance des industries nationales, telles que l'ouverture de nouvelles usines de traitement des viandes, et de répondre aux demandes accrues d'inspection et de certification des produits. Elle doit également être en mesure de répondre aux préoccupations et aux besoins grandissants des consommateurs, par exemple à des demandes de renseignements plus précis sur la teneur en éléments nutritifs et les méthodes de production (biologique, nourri au grain, etc.) des produits alimentaires.

Information sur le rendement

Saine gestion de l'Agence

Il faut améliorer la qualité et la quantité de données sur le rendement si l'on veut faciliter le processus décisionnel quotidien et les prises de décisions stratégiques et rendre compte des résultats à la population canadienne. En outre, il faut se prémunir contre le risque de perte de données électroniques qui sont à l'origine de l'information sur le rendement.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET RISQUES STRATÉGIQUES

PRIORITÉ EN 2005-2006

Ressources financières et humaines

L'ACIA est toujours aux prises avec la nécessité de gérer les ressources pour mener ses activités courantes et répondre aux situations d'urgence touchant la santé des animaux et la protection des végétaux. Pour ce qui est des ressources humaines, elle doit correctement former son personnel afin de disposer d'un nombre suffisant d'employés possédant les compétences, les connaissances et les aptitudes requises pour gérer et mener à bien des tâches de réglementation face à de nouveaux risques et de nouvelles technologies.

Saine gestion de l'Agence

Conception de programmes

Les percées technologiques et les nouvelles sciences entraînent la création de produits nouveaux pour l'environnement canadien, qui risquent d'avoir un impact sur le milieu ainsi que sur les systèmes agricoles. De plus, les progrès de la science rendent souvent nécessaire l'adoption de nouvelles méthodes de détection, d'analyse et de surveillance. L'ACIA est consciente de la nécessité de revoir en permanence la conception des programmes à la lumière des percées technologiques et scientifiques.

Gestion des risques pour la salubrité des aliments

Protection des cultures, des forêts et du bétail canadiens

Saine gestion de l'Agence

L'ACIA reconnaît que certains de ces risques, tels que les maladies d'origine alimentaire, les zoonoses et l'apparition et la propagation de maladies animales et végétales, existeront sans doute toujours et sont en fait inhérents à son mandat. Elle se donne pour objectif d'en réduire la probabilité et les conséquences en renforçant sa capacité d'intervention. Quant aux risques restants, elle devrait pouvoir les atténuer entièrement avec le temps grâce à une planification soigneuse et à la mise en œuvre des plans présentés ci-après.

1.5 Priorités en 2005-2006

Une stratégie détaillée a été élaborée pour donner suite à chaque priorité. Au nombre des stratégies prévues, mentionnons les activités que mène en permanence l'Agence, comme les activités de vérification et d'application, ainsi que plusieurs initiatives spéciales, qui seront généralement menées à bien dans un délai de un à trois ans. L'atténuation des principaux problèmes et risques stratégiques constitue un volet important de ces plans. On fera état des progrès réalisés par rapport aux stratégies planifiées pour toutes les priorités dans le Rapport sur le rendement ministériel de 2005-2006.

Voici une brève description de la stratégie adoptée pour chaque priorité. On trouvera à la section II du présent document une justification détaillée ainsi que les plans.

Gestion des risques pour la salubrité des aliments

Les risques relatifs à la salubrité des aliments sont divers et complexes. D'importants dangers pour la santé humaine peuvent faire leur apparition n'importe où dans le processus alimentaire : depuis la production jusqu'à la transformation; depuis le transport jusqu'à la préparation finale par les consommateurs. Ces dangers peuvent se présenter sous de nombreuses formes, que ce soit des agents pathogènes d'origine alimentaire, des allergènes non déclarés, des contaminants chimiques ou des dangers physiques.

L'ACIA a adopté une approche de gestion des risques pour la salubrité des aliments qui comporte plusieurs aspects. Elle évalue régulièrement les risques pour la salubrité des aliments et conçoit des programmes pour les gérer, dirige les activités de vérification et de contrôle, veille à l'application des lois et règlements, procède à des enquêtes sur la salubrité d'aliments et à des rappels et fournit aux Canadiens de l'information sur la salubrité des aliments et la nutrition. L'Agence travaille en étroite collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) afin d'assurer le contrôle et la gestion efficaces des produits alimentaires et agricoles aux frontières territoriales et à d'autres points d'entrée comme les aéroports et les ports maritimes.

L'Agence entreprendra également plusieurs initiatives spéciales au cours des trois prochaines années afin d'écarter les risques pour la salubrité des aliments. Par exemple, compte tenu de la nature complexe et du nombre d'organisations d'intervention dans la salubrité des aliments, l'ACIA travaille avec ses partenaires à l'élaboration d'une stratégie nationale de salubrité des aliments et collaborera étroitement avec la nouvelle Agence de santé publique du Canada. Elle fera également équipe avec l'industrie pour élargir et intégrer les méthodes les plus modernes de prévention systématique pour gérer les risques pour la salubrité des aliments comme le système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP). Pour faire échec aux risques associés à l'augmentation du volume et de la variété des aliments importés, l'ACIA continue d'examiner et d'évaluer les programmes, les processus et les contrôles d'importation. Par ailleurs, en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement, elle élabore une stratégie pour lutter contre les risques éventuels associés au vaste secteur des fabricants alimentaires qui ne sont pas tenus d'être agréés par le gouvernement fédéral. *(Plan détaillé – Section 2.1)*

Lutte contre la transmission de maladies animales aux humains

Les maladies transmises par les animaux domestiques et sauvages présentent un risque pour la santé publique. Certaines de ces maladies, comme l'ESB et l'influenza aviaire, sont bien connues depuis quelques années en raison de leur incidence importante sur l'économie et de leurs répercussions éventuelles sur la santé publique. D'autres maladies, comme la leptospirose, la tuberculose et la rage, bien que moins courantes, présentent un risque plus élevé pour certains groupes professionnels, comme les vétérinaires et les travailleurs des usines de traitement de la viande.

Les experts sont profondément conscients des interactions complexes entre les hôtes humains et animaux qui peuvent donner lieu à l'apparition de nouvelles zoonoses, et le travail se poursuit pour trouver des méthodes visant à prévenir leur survenue ou à réduire leur incidence possible. L'ACIA joue un rôle important dans le partenariat entre les organisations de santé publique et les autorités agricoles et environnementales en œuvrant pour tenir en échec les zoonoses.

L'ACIA se charge de façon continue de la surveillance épidémiologique, des inspections et des analyses en laboratoire en plus d'intervenir en cas d'épidémies et de participer à la recherche concertée. Par ailleurs, l'ACIA continue d'élaborer et de mettre en œuvre des contrôles critiques et une politique de réglementation et elle participe aux stratégies nationales visant à renforcer le cadre général pour la santé publique.

Au nombre des initiatives spéciales à entreprendre pendant la période de planification, mentionnons la poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie de programmes ESB améliorés à plusieurs facettes, entre autres un test de surveillance amélioré de l'ESB; le retrait du matériel à risques spécifiés des aliments destinés à la consommation humaine ou au bétail; l'adoption de mesures pour accroître la capacité d'abattage; un meilleur suivi et retraçage; et une amélioration de la certification des exportations (on trouvera de plus amples détails à la page 22 du présent rapport). En réponse aux engagements ciblés comme faisant partie de l'examen sur l'influenza aviaire, l'ACIA collaborera avec les administrations fédérales, provinciales et municipales à la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives, notamment l'élaboration et la normalisation des protocoles en matière de biosécurité propres au secteur de la volaille; l'approfondissement des liens entre les laboratoires qui participent à la surveillance et à l'essai des maladies animales exotiques ainsi que le peaufinement des plans nationaux d'intervention d'urgence généraux et propres à une maladie. L'ACIA examinera également l'indemnisation versée aux propriétaires d'animaux d'élevage condamnés à être détruits. En outre, l'ACIA contribuera à la Stratégie nationale sur les maladies des espèces sauvages, puisque ces espèces constituent un maillon important dans la chaîne de transmission des maladies animales aux humains; et à l'élaboration d'un cadre de réglementation des substances toxiques susceptibles de pénétrer dans la chaîne alimentaire par les animaux. L'ACIA travaillera également en étroite collaboration avec la nouvelle Agence de santé publique du Canada sur le front de la surveillance, de l'analyse et de l'échange d'information. *(Plan détaillé – Section 2.1)*

Promotion d'une réglementation fondée sur des principes scientifiques

En tant qu'organisation à vocation scientifique, l'ACIA fonde la conception des programmes et la prise de décisions réglementaires sur des données scientifiques solides.

L'Agence s'efforce constamment d'échanger des connaissances et son savoir-faire en entretenant des liens avec le milieu des sciences et de la technologie, tant au pays qu'à l'étranger. Elle continuera à promouvoir activement des décisions et des politiques reposant sur des principes scientifiques dans les tribunes internationales et collaborera avec d'autres pour faire échec aux risques posés par l'incapacité des gouvernements des pays en développement à suivre ou à élaborer des approches et des règlements fondés sur des principes scientifiques.

En outre, l'ACIA reconnaît le besoin de participer aux travaux scientifiques et à l'innovation ainsi qu'à l'excellence scientifique au niveau horizontal avec d'autres ministères. Elle prend part aux initiatives visant à assurer que les outils et la technologie sont mises à jour à l'appui des activités scientifiques. Le besoin de préserver et de renforcer la capacité en sciences par le recrutement et la formation constitue également une priorité pour l'Agence. *(Plan détaillé – Section 2.2)*

Administration d'un cadre de réglementation efficace

L'ACIA est déterminée à maintenir un cadre de réglementation national transparent, efficace et fondé sur des règles et des principes scientifiques. Des lois obsolètes et des pouvoirs insuffisants pourraient empêcher l'ACIA de mener à bien son mandat avec efficacité. Par conséquent, l'Agence élabore et actualise en permanence ses lois et règlements, au besoin. Par ailleurs, elle négocie des ententes nationales et collabore avec des intervenants compétents, notamment des organisations provinciales, des groupes industriels, des groupes de défense des consommateurs et des universités.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à devenir un gouvernement intelligent et à adopter une réglementation intelligente dans le but de se doter d'un « système de réglementation transparent et prévisible qui permet d'atteindre les objectifs d'intérêt public de manière efficace tout en évitant des répercussions non voulues »[1]. Pour assurer un marché concurrentiel et offrir aux consommateurs une grande sélection de produits de qualité à prix abordable, il est essentiel que le régime de réglementation soit juste et efficace. L'ACIA participera activement à l'élaboration de la Stratégie de réglementation intelligente du gouvernement par l'introduction d'une nouvelle loi. Le projet de loi sur l'application des lois relevant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (projet de loi C-27) a été déposé au Parlement en novembre 2004. Cette loi a pour vocation de regrouper, de moderniser et de renforcer les pouvoirs d'inspection et d'application de l'ACIA.

Enfin, l'Agence s'engage à améliorer l'appareil réglementaire horizontal dans les domaines des nouvelles technologies et de la biotechnologie. *(Plan détaillé – Section 2.2)*

Protection des cultures, des forêts et du bétail du Canada

L'existence de ressources animales et végétales saines et durables est d'une importance cruciale pour l'environnement et l'économie du Canada. L'ACIA est responsable de la protection du bétail, des cultures et des forêts du Canada contre les maladies et les parasites réglementés.

L'Agence évalue en permanence les risques pour les ressources et conçoit des programmes de gestion. Elle établit des contrôles applicables aux déplacements et à l'importation d'animaux vivants, de viande et d'autres produits animaux ainsi qu'aux végétaux et aux produits végétaux. L'Agence mène des activités d'inspection et d'application. Elle a également recours à des mesures d'éradication et d'urgence, au besoin, pour prévenir la propagation de parasites et les épidémies de maladies. L'ACIA administre des programmes d'indemnisation pour la protection des végétaux et de la santé animale et dirige des activités d'éducation, de sensibilisation et de vulgarisation. Elle travaille en partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de faire échec à l'introduction de maladies animales et de parasites végétaux d'origine étrangère.

[1] Discours du Trône, octobre 2004

L'Agence s'est également engagée à lancer plusieurs initiatives spéciales à l'appui de cette priorité. En ce qui concerne la protection végétale, elle actualisera les plans d'intervention d'urgence et antiparasitaires essentiels; elle perfectionnera les systèmes d'analyse des risques et d'alerte rapide des phytoparasites et mettra en œuvre des stratégies pour renforcer l'atténuation des risques dans les pays d'origine. L'Agence travaillera également avec Environnement Canada dans la poursuite de l'élaboration des plans d'action visant les espèces exotiques envahissantes.

En ce qui a trait à la santé animale, l'Agence améliorera le suivi et le retraçage des maladies animales pour l'ensemble du bétail; elle finalisera une stratégie d'élimination nationale pour toutes les espèces de bétail; et examinera les politiques d'indemnisation en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*. En collaboration avec d'autres, elle établira un cadre stratégique national sur la santé des animaux. Enfin, elle participera à l'élaboration d'une stratégie pour la faune et du Programme national sur la santé des animaux aquatiques. *(Plan détaillé – Section 2.3)*

Sécurité publique

La capacité de l'ACIA à agir rapidement et efficacement dans une situation d'urgence en matière de salubrité alimentaire ou en cas de menace pour la biosécurité fait de l'organisation l'une des principales participantes aux projets de sécurité publique du gouvernement fédéral. En améliorant sa capacité de diagnostic et d'intervention en cas d'urgence, l'ACIA favorise la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des ressources agricoles.

L'ACIA dirige en permanence des activités de surveillance et de préparation aux situations d'urgence, qui lui permettent d'anticiper les problèmes éventuels et de s'y préparer. Par ailleurs, l'ACIA travaille à l'application des principes énoncés dans la nouvelle Politique de sécurité nationale du Canada. Pour mieux parer aux menaces délibérées exercées sur l'approvisionnement alimentaire et les ressources animales et végétales, l'Agence accroît la capacité et la biosécurité de ses laboratoires et actualise ses ententes d'urgence avec les provinces et les territoires en cas de maladie animale exotique. En vue de mieux se préparer et d'intervenir en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire, l'ACIA participe activement à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire de diverses façons en vue de renforcer sa capacité. Sa volonté de poursuivre la prestation de services en cas d'urgence a contribué à une initiative visant à élaborer et à mettre à l'essai des plans de poursuite des activités au sein de l'Agence. *(Plan détaillé – Section 2.4)*

Saine gestion de l'Agence

Le gouvernement du Canada a accordé la priorité à une bonne gouvernance et à une saine gestion au sein des institutions fédérales. Les plans de l'Agence ayant trait à la mise en œuvre du Cadre de responsabilisation de gestion du gouvernement porteront sur plusieurs problèmes stratégiques importants avec lesquels l'Agence est aux prises.

Par exemple, la demande de nouveaux services et de services à valeur ajoutée sera traitée en partie dans les stratégies ayant trait à la politique, aux programmes et à la prestation de services. Plus précisément, l'Agence améliorera la constance dans l'exécution des programmes en relevant les problèmes dans la prestation des services, en établissant leur ordre de priorité et en adoptant des pratiques exemplaires. L'Agence mettra également en œuvre une stratégie d'assurance de la qualité en plus d'examiner et de mettre à l'essai de nouvelles technologies afin d'améliorer la capacité d'inspection et la capacité scientifique des laboratoires. Ces efforts, et d'autres, devraient aider l'Agence à surmonter ce problème important.

En raison de la complexité et de la diversité du cadre de fonctionnement de l'ACIA, il est indispensable de disposer en temps opportun d'une information précise et fiable, et ce, non seulement pour l'Agence, mais aussi pour d'autres partenaires fédéraux, d'autres paliers de gouvernement, l'industrie et des partenaires internationaux. La Gestion de l'information (GI) étaie grandement cette activité professionnelle au sein de l'Agence. Si l'Agence veut mener à bien son mandat, il est essentiel qu'elle intègre davantage les diverses sources d'information et se dote d'une capacité d'analyse plus concertée. En 2004-2005, on a amorcé un examen des orientations stratégiques de la GI de l'Agence, dans le but de réorganiser les principaux impératifs de celle-ci en la matière ainsi que le Plan opérationnel connexe de la GI/TI pour les trois prochaines années.

Parallèlement, on a relevé un problème stratégique clé relativement à la nécessité d'accroître la qualité et la quantité d'information sur le rendement en vue de mieux appuyer la prise de décisions quotidiennes, la prise de décisions stratégiques et les résultats des rapports au public canadien. Les stratégies de l'Agence concernant la gestion des risques, la reddition de comptes et la gouvernance incluent précisément un plan visant la poursuite de la mise en œuvre du Cadre de gestion du rendement de l'ACIA. En 2004-2005, pour répondre aux besoins accrus et plus complexes d'intégration de l'information et de rapports sur le rendement, l'Agence s'est dotée d'une série complète d'outils et de services Business Intelligence (BI). Ces outils logiciels sont utilisés pour extraire des données de différents systèmes, analyser et traiter ces données au besoin et créer, planifier, imprimer et diffuser des rapports personnalisés. La mise en œuvre accroîtra la capacité du personnel à créer et à distribuer des rapports sur le rendement. En 2005-2006, l'infrastructure logicielle de base BI sera mise en place et à l'essai. Les systèmes actuels de production de rapports seront transférés et de nouveaux projets seront élaborés dans ce nouvel environnement dès 2006-2007.

Les défis concernant les ressources financières ont trait entre autres au besoin de gérer les ressources pour les activités permanentes et d'intervenir en cas d'urgence pour la santé animale et végétale. La mise en œuvre continue et intégrale de la gestion intégrée des risques constitue une priorité pour l'Agence puisqu'elle s'avère un moyen éprouvé d'aider les gestionnaires de l'ACIA à allouer les ressources de manière stratégique.

Le Plan d'investissement à long terme en cours d'élaboration traitera des défis associés à la gérance diligente et à la planification dirigée des immobilisations de l'Agence. Elle cherche à se conformer pleinement à la Politique du Conseil du Trésor sur les plans d'investissement à long terme et à renforcer davantage sa capacité de gestion des biens. Elle met en œuvre un cycle de planification annuel et intégré des investissements (tous les biens) en vue d'actualiser et de réorienter la planification des investissements à long terme sur une base annuelle.

Un grand nombre d'initiatives détaillées dans le présent plan traiteront du problème de la prestation d'une formation appropriée et efficace pour faire en sorte que le personnel de l'ACIA possède les compétences, les connaissances et la capacité de gérer et d'assumer pleinement ses obligations en matière de réglementation. L'Agence est dotée d'une stratégie générale en matière de ressources humaines pour 2003-2008, qui comprend, entre autres, le lancement d'un programme de formation préalable en gestion. *(Plan détaillé – Section 2.5)*

Section II : Analyse détaillée des activités de programme

Activités de programme par résultat stratégique – Sommaire

Le tableau qui suit présente les activités de programme de l'ACIA par résultat stratégique ainsi que les ressources connexes allouées pour la réalisation de chaque résultat. On a utilisé la dotation axée sur les risques pour déterminer les affectations en 2005-2006.

Résultat stratégique	Activités de programme	Sous-activités de programme	Dépenses prévues en 2005-2006 (en millions de dollars)
La protection contre les risques évitables pour la santé liés à la salubrité des aliments et à la nutrition ou à la transmission de maladies animales aux humains	Salubrité des aliments et santé publique	• Gérer les risques liés à la salubrité des aliments • Lutter contre la transmission de maladies animales aux humains	298,6
Un régime de réglementation équitable et efficace applicable aux aliments, aux animaux et aux végétaux	Sciences et réglementation	• Promouvoir une réglementation fondée sur des principes scientifiques éprouvés • Maintenir un cadre de réglementation efficace • Protéger les consommateurs et les marchés contre les pratiques inéquitables • Certifier les exportations	111,3
Des ressources animales et végétales durables	Protection des ressources animales et végétales	• Protéger les cultures et les forêts du Canada • Protéger le cheptel du Canada • Évaluer les produits agricoles	99,7
La sécurité par rapport aux menaces délibérées pesant sur l'approvisionnement alimentaire et les ressources agricoles du Canada	Sécurité publique (activités reliées à l'initiative SPAT)	• Se préparer à intervenir en cas d'urgence • Renforcer la capacité d'intervenir en cas d'urgence	25,6
Une saine gestion de l'Agence[4]	Gouvernance et gestion	• Gestion des risques, responsabilisation et gouvernance • Gens, valeurs et apprentissage • Politique, programmes et services axés sur le citoyen • Administration	s.o.[5]

[4] Conformément à l'orientation du SCT, l'objectif « Une saine gestion de l'Agence » n'est pas repris explicitement comme objectif stratégique dans la nouvelle architecture des activités des programmes de l'ACIA. On la mentionne ici pour demeurer cohérent avec le Plan d'entreprise de l'Agence de 2003-2008.

[5] Les ressources à attribuer à l'objectif stratégique « Une saine gestion de l'Agence » ont été affectées au pro rata aux quatre autres résultats stratégiques de l'ACIA.

Plans et priorités – Détails

2.1 Protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé

L'ACIA, de concert avec de nombreuses administrations fédérales, provinciales, territoriales et municipales, cherche à améliorer la santé des Canadiens. Sa contribution principale consiste à aider à s'assurer que la nourriture est saine, que les consommateurs disposent de suffisamment d'informations pour pouvoir choisir des aliments sains et que l'on évite la transmission de maladies animales aux humains.

Justification du plan – Principaux facteurs d'influence

- Les risques relatifs à la salubrité des aliments sont divers et complexes. D'importants dangers pour la santé humaine peuvent apparaître en n'importe quel point du processus alimentaire : depuis la production jusqu'à la transformation ou depuis le transport jusqu'à la préparation finale par les consommateurs. Ces dangers peuvent se présenter sous de nombreuses formes, que ce soit des agents pathogènes d'origine alimentaire, des allergènes non déclarés, des contaminants chimiques et des dangers physiques. Les domaines considérés comme prioritaires le long de ce processus sont la salubrité des aliments à la ferme, les pratiques de gestion des risques industriels et la sensibilisation des consommateurs.
- Les Canadiens continuent à exposer leur santé à des risques auxquels il est possible de remédier en mangeant plus sainement. Le gouvernement du Canada s'est engagé à les aider à choisir des modes de vie plus sains et à s'assurer qu'ils ont les informations propres à éclairer leurs choix. L'ACIA joue un rôle dans l'accomplissement de cet engagement, en particulier pour ce qui est des allégations relatives à la nutrition et à la santé qui figurent sur les étiquettes des aliments.
- Au cours des dix dernières années, l'industrie a adopté un système de contrôle couramment appelé Analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP). Il s'agit d'une démarche systématique de prévention conçue pour aider les industries de transformation des produits alimentaires à respecter les normes de salubrité des aliments. Avec ce système, les industries procèdent à des contrôles tout au long de la production, prévenant ainsi les risques d'origine alimentaire. À ce jour, seuls les établissements de transformation de poissons et de fruits de mer agréés par le gouvernement fédéral sont tenus de mettre en place un système HACCP. Les systèmes HACCP deviennent obligatoires pour la viande en 2005. Beaucoup d'autres secteurs de production agricole, dont ceux de la volaille, des fruits et légumes frais et transformés, des œufs, des couvoirs, des produits laitiers, du miel et du sirop d'érable, appliquent volontairement les principes HACCP dans leurs établissements.
- La législation canadienne sur la salubrité des aliments étant ce qu'elle est, il faut absolument assurer la coordination entre les divers paliers gouvernementaux si l'on veut être sûr de régir correctement tous les secteurs et produits alimentaires d'un bout à l'autre du Canada. Le gouvernement fédéral estime qu'il est indispensable d'avoir une stratégie nationale de salubrité des aliments aboutissant à la création d'un système scientifique et homogène pour faire face aux problèmes d'aujourd'hui et de demain en matière de salubrité des aliments. Le secteur alimentaire « non agréé » préoccupe tout particulièrement l'ACIA. Il englobe tous les établissements canadiens de fabrication et de distribution d'aliments qui, bien que leurs produits soient soumis à une réglementation, ne sont pas assujettis à une obligation d'agrément fédéral, provincial ou territorial. C'est le cas pour une grande variété de produits, tels que les céréales, le pain et les pâtisseries, les boissons gazeuses et les bonbons, ainsi que des produits non assujettis au droit commercial.

- Les tendances de la consommation alimentaire canadienne ont subi d'importants changements. Les Canadiens n'ont encore jamais mangé une aussi grande variété d'aliments provenant d'un aussi grand nombre de sources. La gestion des risques liés à la salubrité de ces aliments importés n'est pas la même que pour des aliments produits dans le pays.

- En septembre 2004, le gouvernement du Canada a honoré son engagement relativement à la création d'une nouvelle Agence de santé publique du Canada (ASPC). La nouvelle agence fera office de point de coordination du leadership fédéral et de la reddition de comptes dans la gestion des situations d'urgence en matière de santé publique. Elle travaillera en étroite collaboration avec d'autres ministères et organisations fédéraux à des stratégies à long terme en vue de lutter contre les maladies infectieuses et chroniques et, sur la scène internationale, s'emploiera à faire connaître le savoir-faire du Canada. L'ACIA épaulera l'ASPC dans son rôle en travaillant à l'élaboration d'un protocole d'entente et d'une structure de gouvernance qui garantira une réelle collaboration.

- Les maladies transmises par les animaux à l'être humain peuvent également présenter des risques pour la santé publique. Au cours de ces dernières années, le Canada et ses partenaires commerciaux ont eu à affronter des maladies telles que l'ESB ou « maladie de la vache folle » et l'influenza aviaire, entre autres. L'apparition de ces maladies au Canada souligne le besoin de continuer à s'intéresser aux nouveaux problèmes de santé humaine liés à la santé des animaux, y compris les animaux sauvages. En outre, il y a périodiquement des incidents au sujet de substances toxiques qui contaminent les animaux et risquent d'affecter l'être humain. Il est par conséquent nécessaire d'avoir un cadre de réglementation des substances toxiques présentes chez les animaux, afin de protéger les Canadiens contre ce type de risques évitables pour leur santé.

Importants changements par rapport aux plans précédents : L'ACIA travaille avec la nouvelle Agence de santé publique du Canada à une entente de collaboration et à une structure de gouvernance.

Un examen de l'apparition de l'influenza aviaire en Colombie-Britannique l'an dernier a donné lieu à un renforcement de l'engagement du gouvernement et des représentants de l'industrie à améliorer les plans d'urgence et à définir les rôles en matière de collaboration. On trouvera dans les pages qui suivent de plus amples renseignements sur cet examen.

Partenaires clés : Agriculture et Agroalimentaire Canada; Santé Canada; Agence des services frontaliers du Canada; Agence de santé publique du Canada; Pêches et Océans Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux; des groupes industriels, des groupes de défense des consommateurs et d'autres intervenants qui ont à cœur la salubrité de l'approvisionnement alimentaire des Canadiens.

Affectation des ressources

Résultat stratégique : Protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé

Activité de programme : Salubrité des aliments et santé publique

	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses prévues nettes (en millions de dollars)	267,3	**298,6**	270,2	262,7
Équivalents temps plein	3 403	**3 668**	3 453	3 378

Plans et priorités

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	**2.1 Protéger contre les risques évitables pour la santé liés à la salubrité des aliments ou à la transmission des maladies animales aux humains**
ACTIVITÉ DE PROGRAMME ET DESCRIPTION	**Salubrité des aliments et santé publique** L'ACIA, de concert avec de nombreuses administrations fédérales, provinciales, territoriales et municipales, cherche à améliorer la santé des Canadiens. Sa contribution principale consiste à aider à s'assurer que la nourriture est saine, que les consommateurs disposent de suffisamment d'informations pour être en mesure de choisir des aliments sains et que l'on évite la transmission de maladies animales aux humains.

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	**2.1a. Gérer les risques liés à la salubrité des aliments**	
RÉSULTATS PRÉVUS	• Les urgences et les incidents liés à la salubrité des aliments sont maîtrisés en temps voulu et comme il convient. • L'industrie adopte des pratiques de gestion des risques fondées sur des principes scientifiques. • L'industrie se conforme aux lois et à la réglementation fédérales. • Le public est conscient des risques liés à la salubrité des aliments.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Activités de vérification • Activités d'application • Enregistrements et approbations • Rappels d'aliments insalubres et interventions d'urgence • Éducation, sensibilisation et vulgarisation en matière de salubrité des aliments et de nutrition • Mise en œuvre d'un Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme *(horizontale – AAC)* • Conception/remaniement de programmes	• Développer et intégrer le système HACCP • Envisager d'élaborer une stratégie nationale de salubrité des aliments *(horizontale – AAC, SC, provinces et territoires)* • Continuer à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie pour le secteur « non agréé » *(horizontale – SC, provinces et territoires)* • Continuer à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de contrôle des importations *(horizontale – ASFC)* • Élaborer un protocole d'entente avec l'Agence de santé publique du Canada et mettre en place une structure de gouvernance *(horizontale – ASPC, SC)*
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Taux de conformité des produits et des établissements agréés par le gouvernement fédéral • Mesures coercitives prises en cas de non-conformité • Nombre et type d'agréments et d'approbations accordés • Opportunité et pertinence des rappels d'aliments et des interventions de l'ACIA en cas d'urgence • Stade de mise en œuvre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme • Nombre et type de programmes conçus/remaniés	• Nombre d'établissements agréés par le gouvernement fédéral ayant mis en œuvre des programmes HACCP • État d'avancement de la stratégie nationale de salubrité des aliments • État d'avancement et stade de mise en œuvre de la stratégie de contrôle des importations et de la stratégie d'évaluation du secteur non agréé ainsi que du protocole d'entente avec l'ASPC

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2.1b. Lutter contre la transmission de maladies animales aux humains	
RÉSULTAT PRÉVU	• Les maladies animales transmissibles à l'être humain sont sous contrôle dans les populations animales.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Activités de surveillance des maladies • Activités de vérification • Activités d'application • Interventions d'urgence en cas de survenue d'une maladie • Activités d'éradication • Recherche concertée au Centre scientifique canadien de la santé humaine et animale (horizontale – ASPC) • Conception/remaniement de programmes	• Poursuivre la mise en œuvre de meilleurs programmes ESB *(Faits saillants du Plan, page 22)* • Contribuer à l'élaboration de la Stratégie nationale sur les maladies et les espèces sauvages (SNMES) *(horizontale – EC, y compris le SCF)* • Honorer les engagements découlant de l'examen des interventions contre l'influenza aviaire *(Faits saillants de l'examen, à la page suivante)* • Élaborer un cadre de réglementation pour les substances toxiques • Participer à l'élaboration d'un cadre de communication pour la déclaration des zoonoses au niveau national et international *(horizontale – ASPC)* • Élaborer des systèmes intégrés de surveillance et d'analyse *(horizontale – ASPC)* • Organiser un forum sur la santé publique et la santé animale *(horizontale – ASPC)*
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Tendances des maladies • Taux de conformité des installations, des animaux et des produits animaux • Mesures coercitives prises en cas de non-conformité • Opportunité et pertinence des interventions dans des situations d'urgence liées aux zoonoses • Projets de recherche menés à bien • Nombre et types de programmes conçus et remaniés	• Degré de mise en œuvre des programmes ESB améliorés • État d'avancement de la SNMES et mesure dans laquelle elle répond aux préoccupations et aux priorités de l'ACIA • Progrès dans la réponse au rapport d'examen de l'influenza aviaire • Niveau de mise en œuvre du cadre de réglementation des substances toxiques • Progrès dans l'élaboration du cadre de communication pour la déclaration des zoonoses • Tenue d'un forum sur la santé publique et la santé animale et résultats

Examen des interventions contre l'influenza aviaire

En octobre 2004, le Forum de l'industrie canadienne de la volaille a réuni plus de 190 intervenants pour qu'ils échangent leur point de vue sur l'épidémie d'influenza aviaire qui a touché la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, le printemps dernier. Des représentants des administrations fédérales, provinciales et municipales et l'industrie de la volaille ont clôturé les deux journées de réunions en prenant l'engagement de renforcer les interventions futures contre les épidémies de maladies animales.

L'aperçu de la situation créée par l'épidémie a clairement montré le caractère inédit des défis qui se posaient en raison de sa nature et de son ampleur. Des représentants de haut niveau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêches de la Colombie-Britannique et du secteur de la volaille présidaient le forum et ils ont loué l'effort concerté des pouvoirs publics, du secteur et des résidents des régions face à une adversité aussi imprévisible.

Les interventions ont permis d'éradiquer l'influenza aviaire hautement pathogène des oiseaux de basse-cour dans la région touchée, de faire face au risque de maladie chez l'être humain et de collaborer avec les organismes de l'industrie nationale afin de réduire au minimum les perturbations de l'activité du secteur canadien de la volaille.

Les participants ont formulé la crainte qu'en raison de l'intensification des déplacements internationaux de personnes et de denrées propres au monde moderne, des menaces comme celles de l'influenza aviaire ne se manifestent plus fréquemment à l'avenir. Ce consensus a souligné la nécessité constante d'une capacité d'intervention concertée en cas d'urgence, et des idées ont été ouvertement formulées sur la façon dont les opérations futures devraient être renforcées.

Les représentants des administrations publiques et de l'industrie se sont engagés à :

- examiner et améliorer leurs plans respectifs de gestion des situations d'urgence;
- actualiser et appliquer le plan fédéral mixte de soutien à l'éradication des maladies animales;
- définir les rôles et les responsabilités en collaboration avec tous les échelons de l'administration et les autres intervenants du secteur en cas d'urgence;
- travailler avec les autorités nationales, provinciales et locales en vue d'élaborer des protocoles de biosécurité qui renforcent les mesures en place.

Les pouvoirs fédéraux et provinciaux ont aussi entamé des discussions sur le renforcement des liens entre les laboratoires participant aux analyses sur les maladies animales exotiques et à la surveillance.

Le secteur a aussi présenté plusieurs propositions sur de nouvelles approches de gestion des maladies animales, entre autres :

- la création d'un groupe de travail national pour normaliser la biosécurité dans le secteur de la volaille;
- la création de mécanismes qui contribueront à améliorer les interventions rapides et les mesures de confinement en cas d'épidémies à l'avenir.

Les pouvoirs publics se sont engagés à examiner ces propositions en détail, en tenant compte de leur compatibilité avec les stratégies et les règlements actuels visant la gestion des maladies animales. L'ACIA mène en priorité un examen des valeurs maximales actuelles de remplacement de tout le bétail dont l'abattage a été ordonné dans le cadre d'une enquête sur la maladie ou d'une intervention en cas d'épidémie. Ce processus devrait être terminé en 2005.

Les maladies comme l'influenza aviaire font peser des menaces complexes sur la santé des humains et des animaux. L'ACIA, Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada nouvellement créée se sont engagés à nouer des relations de travail plus serrées. Le gouvernement fédéral, avec l'appui des responsables provinciaux de la santé humaine et de la santé animale, s'emploiera à mettre au point des plans nationaux de gestion d'urgence générale et propre à une maladie, l'accent étant mis sur la prévention, le dépistage précoce et la rapidité d'intervention.

Pour tout complément d'information sur l'influenza aviaire, veuillez visiter le site Web de l'ACIA à l'adresse **www.inspection.gc.ca**.

Examen des interventions contre l'influenza aviaire

En octobre 2004, le Forum de l'industrie canadienne de la volaille a réuni plus de 190 intervenants pour qu'ils échangent leur point de vue sur l'épidémie d'influenza aviaire qui a touché la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, le printemps dernier. Des représentants des administrations fédérales, provinciales et municipales et l'industrie de la volaille ont clôturé les deux journées de réunions en prenant l'engagement de renforcer les interventions futures contre les épidémies de maladies animales.

L'aperçu de la situation créée par l'épidémie a clairement montré le caractère inédit des défis qui se posaient en raison de sa nature et de son ampleur. Des représentants de haut niveau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêches de la Colombie-Britannique et du secteur de la volaille présidaient le forum et ils ont loué l'effort concerté des pouvoirs publics, du secteur et des résidents des régions face à une adversité aussi imprévisible.

Les interventions ont permis d'éradiquer l'influenza aviaire hautement pathogène des oiseaux de basse-cour dans la région touchée, de faire face au risque de maladie chez l'être humain et de collaborer avec les organismes de l'industrie nationale afin de réduire au minimum les perturbations de l'activité du secteur canadien de la volaille.

Les participants ont formulé la crainte qu'en raison de l'intensification des déplacements internationaux de personnes et de denrées propres au monde moderne, des menaces comme celles de l'influenza aviaire ne se manifestent plus fréquemment à l'avenir. Ce consensus a souligné la nécessité constante d'une capacité d'intervention concertée en cas d'urgence, et des idées ont été ouvertement formulées sur la façon dont les opérations futures devraient être renforcées.

Les représentants des administrations publiques et de l'industrie se sont engagés à :

- examiner et améliorer leurs plans respectifs de gestion des situations d'urgence;
- actualiser et appliquer le plan fédéral mixte de soutien à l'éradication des maladies animales;
- définir les rôles et les responsabilités en collaboration avec tous les échelons de l'administration et les autres intervenants du secteur en cas d'urgence;
- travailler avec les autorités nationales, provinciales et locales en vue d'élaborer des protocoles de biosécurité qui renforcent les mesures en place.

Les pouvoirs fédéraux et provinciaux ont aussi entamé des discussions sur le renforcement des liens entre les laboratoires participant aux analyses sur les maladies animales exotiques et à la surveillance.

Le secteur a aussi présenté plusieurs propositions sur de nouvelles approches de gestion des maladies animales, entre autres :

- la création d'un groupe de travail national pour normaliser la biosécurité dans le secteur de la volaille;
- la création de mécanismes qui contribueront à améliorer les interventions rapides et les mesures de confinement en cas d'épidémies à l'avenir.

Les pouvoirs publics se sont engagés à examiner ces propositions en détail, en tenant compte de leur compatibilité avec les stratégies et les règlements actuels visant la gestion des maladies animales. L'ACIA mène en priorité un examen des valeurs maximales actuelles de remplacement de tout le bétail dont l'abattage a été ordonné dans le cadre d'une enquête sur la maladie ou d'une intervention en cas d'épidémie. Ce processus devrait être terminé en 2005.

Les maladies comme l'influenza aviaire font peser des menaces complexes sur la santé des humains et des animaux. L'ACIA, Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada nouvellement créée se sont engagés à nouer des relations de travail plus serrées. Le gouvernement fédéral, avec l'appui des responsables provinciaux de la santé humaine et de la santé animale, s'emploiera à mettre au point des plans nationaux de gestion d'urgence générale et propre à une maladie, l'accent étant mis sur la prévention, le dépistage précoce et la rapidité d'intervention.

Pour tout complément d'information sur l'influenza aviaire, veuillez visiter le site Web de l'ACIA à l'adresse **www.inspection.gc.ca**.

Amélioration des programmes ESB

Au Canada, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été désignée maladie à déclaration obligatoire en 1990 et des mesures de surveillance actives ont été prises en 1992. Entre 1992 et mai 2003, environ 17 000 bovins ont été testés, bien plus que le nombre réglementaire international imposé par l'Office international des épizooties (OIE), organisation mondiale qui s'occupe de la santé des animaux.

La découverte, en mai 2003, de l'ESB chez un animal né et élevé au Canada a révélé que la maladie existait jusque-là sans avoir été détectée et que l'on ne pourrait en évaluer la prévalence qu'au moyen d'une meilleure surveillance. On a diagnostiqué deux cas supplémentaires au Canada le 2 janvier et le 11 janvier 2005. À la suite de ce constat, l'ACIA a renforcé son approche générale pour améliorer les programmes ESB au Canada. Les principaux volets du plan sont les suivants :

- Amélioration des tests de surveillance de l'ESB – Plus de 23 500 échantillons ont été testés en vue de déceler l'ESB en 2004. On s'attend à ce que plus de 30 000 têtes de bétail soient testées en 2005 et chaque année suivante. L'ACIA a également lancé un programme qui offre un paiement aux producteurs et aux vétérinaires qui déclarent des animaux à risque élevé et fournissent un échantillon de cervelle admissible pour le dépistage de l'ESB.
- Retrait du matériel à risques spécifiés (MRS) de l'approvisionnement alimentaire – Le matériel à risques spécifiés comprend les parties des bovins susceptibles d'être infectées par l'ESB. En juillet 2003, en accord avec des experts internationaux, le gouvernement du Canada a mis en œuvre des politiques et des règlements visant à interdire l'utilisation de MRS de bovins dans l'alimentation humaine à titre de précaution à l'égard de la santé publique. Dans le but d'assurer la conformité et de relever les problèmes liés aux exigences de retrait du MRS, l'ACIA entreprend un projet pilote faisant appel à des dispositifs portables pour vérifier l'enlèvement de ce matériel. Elle travaille avec ses partenaires provinciaux pour vérifier le retrait du MRS dans les établissements provinciaux et non agréés.
- Lutte contre le risque dans les aliments pour animaux – En décembre 2004, le gouvernement du Canada a publié dans la *Gazette du Canada*, partie I, de nouvelles restrictions concernant les aliments pour animaux en vue de renforcer davantage les mesures de protection contre l'ESB. Faisant fond sur l'interdiction annoncée en 1997 de nourrir des ruminants avec la plupart des protéines de mammifères, les modifications proposées interdisent l'utilisation de MRS dans les aliments pour animaux, y compris les aliments pour animaux domestiques. Des ressources ont été allouées en vue d'accroître la fréquence des inspections dans les provenderies, les usines d'équarrissage et chez d'autres manipulateurs et utilisateurs d'aliments pour animaux.
- Faciliter l'augmentation de la capacité d'abattage – À l'appui de la stratégie nationale menée par le gouvernement du Canada sur quatre fronts pour repositionner l'industrie canadienne du bœuf et du bétail, l'ACIA disposera de ressources courantes supplémentaires pour intensifier les activités d'inspection ayant trait à l'augmentation prévue à long terme dans les niveaux d'abattage.

suite à la page suivante

suite de la page 22

- Renforcer la confiance dans l'industrie canadienne du bœuf et du bétail – L'ACIA créera jusqu'à quatre nouveaux postes d'experts techniques géographiques qui s'intéresseront aux principaux marchés étrangers afin d'établir de solides relations avec les autorités de réglementation dans les pays visés. Par ailleurs, l'ACIA augmentera son pouvoir réglementaire et sa capacité technique pour montrer clairement les normes rigoureuses de santé publique et animale en place et effectuer des évaluations dans les pays étrangers.

- Amélioration des certificats d'exportation – Depuis mai 2003, les États-Unis et d'autres pays imposent des conditions à l'importation de l'ensemble des denrées et des produits à base de bœuf, ce qui oblige les inspecteurs de l'ACIA à inspecter et à certifier celles-ci, afin de vérifier si elles sont conformes aux exigences des pays importateurs. On estime que l'ACIA devra produire jusqu'à 25 000 certificats d'exportation annuellement pour des produits qui ne nécessitaient pas auparavant de certificat, comme les aliments du bétail, et remplir de nouveaux critères pour l'inspection des établissements.

- Amélioration du suivi et du retraçage – L'ACIA continuera à procéder à la vérification et au suivi des exigences réglementaires en matière de marquage afin de contribuer à améliorer les exigences en matière d'identification et de retraçage épidémiologique des bovins et à accroître le suivi des bovins importés et exportés. Un projet pilote est en cours en vue de renforcer la capacité de production de rapports pour la vérification de l'identification des animaux.

- Recherche – Dans le budget fédéral de 2004, il a été prévu d'affecter 5 millions de dollars par an à compter de 2005-2006 à la création d'un réseau de centres d'excellence (RCE) chargés de faire des travaux de recherche sur l'ESB et les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST). L'ACIA a travaillé à la définition du champ d'activité du nouveau RCE, mis sur pied sous la direction d'Industrie Canada. Des scientifiques de l'Agence comptent participer aux centres d'expertise nationaux sur l'ESB.

Pour tout complément d'information sur l'encéphalopathie spongiforme bovine, veuillez visiter le site Web de l'ACIA à l'adresse **www.inspection.gc.ca**.

2.2 Établir un régime de réglementation équitable et efficace

Pour la santé publique, la confiance des consommateurs et le dynamisme de l'économie canadienne, il est crucial de disposer d'un régime de réglementation équitable et efficace sur la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. Un tel régime contribue à créer un marché compétitif permettant aux consommateurs d'avoir accès à une vaste sélection de produits de qualité à un prix abordable. Il facilite aussi l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers, stimulant ainsi la croissance du commerce international. En sa qualité de principale organisation de réglementation fédérale des aliments, des animaux, des végétaux et de tous les produits annexes, l'ACIA a pour mission de s'assurer que ce régime est équitable et efficace.

Justification du plan – Principaux facteurs d'influence

- La science et les découvertes en matière de salubrité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux ne cessent de progresser. Il est de la plus haute importance de partager les connaissances et le savoir-faire au niveau mondial. Il faut mettre les outils et technologies continuellement à jour, afin de pouvoir s'en servir scientifiquement dans des domaines tels que les essais, la surveillance, les inspections, la réglementation, l'élaboration de technologies et la recherche.

- Le gouvernement du Canada s'est engagé à innover et à exceller sur le plan scientifique. L'ACIA est l'un des 23 ministères et organisations à vocation scientifique dans le milieu fédéral des sciences et de la technologie à contribuer à l'élaboration d'une vision commune et d'un plan de mise en œuvre de la science et de l'innovation à l'échelle de l'administration fédérale. Les initiatives scientifiques fédérales sont axées sur les compétences, l'apprentissage, la recherche, le recrutement et la formation de scientifiques.

- L'élaboration de règles et de normes internationales fondées sur des principes scientifiques dans les domaines de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de la protection des végétaux est à l'avantage des Canadiens, qui sont ainsi assurés d'avoir des aliments sains, des animaux et des végétaux en bonne santé et un environnement protégé. Le Canada appuie cette approche en reconnaissant que des règles et des normes prévisibles, transparentes, non discriminatoires et fondées sur des principes scientifiques sont la clé du succès si l'on veut améliorer la salubrité des aliments et la santé des animaux et des végétaux sur la planète. En favorisant la prise de décisions et l'élaboration de politiques fondées sur des principes scientifiques à l'échelle internationale, on aide à combattre les mesures réglementaires discriminatoires prises sur les marchés étrangers au détriment des exportateurs canadiens et on préserve la réputation du Canada en tant que fournisseur de produits sains et de bonne qualité dans le monde entier.

- Le gouvernement du Canada a sommé les ministères et organisations de réglementation de trouver des moyens d'utiliser leurs structures réglementaires pour contribuer à améliorer la santé, la durabilité, l'innovation et la croissance économique, tout en réduisant le fardeau réglementaire pour les entreprises. L'initiative est devenue la Stratégie de réglementation intelligente. Le projet de loi sur l'application des lois relevant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, déposé à la Chambre des communes le 26 novembre 2004, est un exemple de loi modernisée et codifiée sur l'inspection et l'application qui contribuera à l'efficacité et à l'efficience des activités d'inspection et d'application entreprises par l'Agence. Le nouveau projet de loi crée un cadre législatif qui renforcera l'uniformité parmi les autorités d'inspection et d'application pour tous les produits connexes de l'ACIA, et fournira les nouveaux outils permettant à l'organisation de relever les défis actuels et futurs visant l'approvisionnement alimentaire et les ressources animales et végétales du Canada.

- Les coûts financiers et en temps qu'entraîne pour l'ACIA le règlement des conflits entre elle et les parties réglementées ou celles à l'égard desquelles elle a des obligations contractuelles continuent d'augmenter. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et le vérificateur général l'ont encouragée à intégrer un système de règlement des conflits dans ses obligations actuelles et futures. Rien que l'année dernière, elle a pu économiser près de 2,3 millions de dollars grâce aux efforts déployés dans ce domaine.
- Les Canadiens comptent sur l'exactitude et la véracité des informations sur les produits. L'information trompeuse quant à la composition, à la quantité ou à la valeur nutritive les induit en erreur sur la qualité et la salubrité des aliments qu'ils achètent et pourrait se traduire par une concurrence déloyale pour l'industrie. Pour nombre de Canadiens, les étiquettes qui ne mentionnent pas les ingrédients alimentaires allergènes courants, tels que les noix, demeurent un sujet particulièrement préoccupant. Entre avril et décembre 2004, l'ACIA a lancé 38 alertes à l'allergie.
- La valeur approximative des exportations de produits alimentaires, végétaux et animaux réglementés par l'ACIA s'est élevée à 36,2 milliards de dollars en 2003. La certification des exportations demeure un volet exigeant et important du mandat de l'ACIA. Conformément aux objectifs du Gouvernement en direct, l'ACIA élabore un système de certification électronique afin d'accroître la rapidité et la sécurité de l'échange de données pour les produits d'importation et d'exportation.

Importants changements par rapport aux plans : Aucun

Principaux partenaires : Agriculture et Agroalimentaire Canada; Santé Canada; Agence de santé publique du Canada; Agence des services frontaliers du Canada; Environnement Canada; Ressources naturelles Canada; les gouvernements provinciaux et territoriaux; des gouvernements étrangers; des instituts de recherche du monde entier, ainsi que les groupements industriels, les groupes de défense des consommateurs et d'autres intervenants qui ont à cœur le maintien d'un cadre réglementaire efficace pour les Canadiens.

Affectation des ressources

Résultat stratégique : Établir un régime de réglementation équitable et efficace applicable aux aliments, aux animaux et aux végétaux

Activité de programme : Sciences et réglementation

	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses prévues nettes (en millions de dollars)	114,1	**111,3**	111,1	106,3
Équivalents temps plein	1 321	**1 323**	1 323	1 277

Plans et priorités

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	**2.2. Établir un régime de réglementation équitable et efficace applicable aux aliments, aux animaux et aux végétaux**
ACTIVITÉ DE PROGRAMME ET DESCRIPTION	**Sciences et réglementation** Établir un régime de réglementation équitable et efficace applicable aux aliments, aux animaux et aux végétaux. Préserver l'intégrité de la politique de réglementation et des activités d'inspection et de certification de l'ACIA.

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	**2.2a. Promouvoir une réglementation fondée sur des principes scientifiques**	
RÉSULTATS PRÉVUS	• L'Agence contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de règles, de normes et d'ententes internationales au moyen de négociations internationales. • L'Agence applique des principes scientifiques éprouvés et actuels pour l'élaboration de normes, de procédures et de méthodes opérationnelles nationales.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Formuler des politiques et des avis scientifiques pour l'établissement de normes • Effectuer des recherches en réglementation, entre autres contribuer à la Stratégie de partenariat de recherche *(Faits saillants à la page 30)* • Administrer le programme de recherche en réglementation Quick Start • Contribuer par des moyens scientifiques à l'élaboration d'accords internationaux et promouvoir les décisions, les politiques et les normes fondées sur des principes scientifiques dans les tribunes internationales	• Mettre à jour des outils et des technologies à l'appui des activités scientifiques • Se doter d'une base scientifique par le recrutement et la formation • Contribuer à l'initiative d'innovation et d'excellence scientifiques du gouvernement *(horizontale – tous les ministères fédéraux à vocation scientifique)*
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Nombre et types de projets de recherche menés à bien et mesures prises • Nombre d'accords internationaux établis et résultats obtenus • Degré d'influence sur les décisions prises dans les instances internationales	• Nombre et types de technologies et d'outils mis à jour • Programmes de recrutement de scientifiques et cours de formation établis, et résultats obtenus • Degré de contribution à l'initiative d'excellence et d'innovation scientifiques du gouvernement

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	**2.2b. Maintenir un cadre de réglementation efficace**	
RÉSULTAT PRÉVU	• L'Agence veille au maintien d'un cadre de réglementation national transparent, fondé sur des principes scientifiques et des règles.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Élaborer et mettre à jour les lois et les règlements • Négocier des ententes et des accords nationaux • Collaborer avec les intervenants compétents, y compris des organisations provinciales, des groupes industriels, des groupes de défense des consommateurs et des universités	• Contribuer à la Stratégie de réglementation intelligente du gouvernement
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Nombre et type de textes législatifs élaborés ou mis à jour • Nombre de protocoles d'ententes (PE) et d'accords établis, par rapport au nombre jugé nécessaire • Degré de compréhension des règlements et des politiques de la part des intervenants	• Type et incidence des contributions à la Stratégie de réglementation intelligente du gouvernement

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2.2c. Protéger les consommateurs et les marchés contre les pratiques inéquitables	
RÉSULTAT PRÉVU	• Elle décourage l'adoption de pratiques commerciales trompeuses et inéquitables.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Établir et mettre en vigueur des normes sur l'étiquetage des aliments (p. ex., qualité, quantité et publicité) • Vérifier la conformité avec la *Loi sur les semences* • Mener des activités de mise en application • Délivrer des certificats d'obtention • Administrer des services de délivrance de licences et d'arbitrage pour les fruits et légumes frais • Cibler les produits et établissements à haut risque • Concevoir et remanier les programmes	• Encourager l'adoption d'un système efficient et rentable de règlement des différends • Sensibiliser davantage les consommateurs et l'industrie aux problèmes de fausses déclarations sur les produits
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Taux de conformité – étiquettes; semences • Nombre et type d'interventions en vue de la mise en application • Nombre de certificats d'obtention délivrés par rapport au nombre de demandes reçues • Nombre et type de produits et d'établissements à haut risque ciblés, et résultats obtenus • Nombre et type de programmes conçus et remaniés	• Nombre de plaintes; temps passé à répondre aux plaintes, et économies • Degré de sensibilisation des consommateurs et de l'industrie aux problèmes de fausses déclarations sur les produits

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2.2d. Certifier les exportations	
RÉSULTAT PRÉVU	• Les conditions d'importation des autres gouvernements sont satisfaites.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Délivrer des certificats d'exportation pour des aliments • Délivrer des certificats d'exportation pour des animaux et des produits animaux • Délivrer des certificats d'exportation pour des végétaux et des produits végétaux	• Mettre en œuvre le système de délivrance de certificats d'exportation en ligne • Élaborer un système de repérage des marchandises rejetées par le pays importateur
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Pourcentage de rejets et d'incidents à l'exportation	• Degré de mise en œuvre du système de délivrance de certificats d'exportation • Stade de mise en œuvre du système de repérage des importations rejetées

Pleins feux sur la recherche en réglementation

L'ACIA gère trois programmes de recherche en réglementation qui visent tous trois à répondre aux besoins et aux priorités des programmes et à les appuyer. Le Programme de développement technologique finance la recherche à l'interne. Le programme de la Stratégie de partenariat de recherche appuie les projets menés en collaboration avec d'autres institutions. Enfin, le nouveau Programme Quick Start accorde des fonds de démarrage afin de mettre à l'essai de nouveaux concepts susceptibles de donner lieu à une recherche plus approfondie et offre un appui au transfert technologique des méthodes et des connaissances entre les laboratoires de recherche et les utilisateurs du diagnostic d'une grande capacité.

Compte tenu du nombre de questions et d'événements très médiatisés sur lesquels l'Agence a dû se pencher l'an dernier, les programmes de recherche en réglementation d'avant-garde visent à répondre aux besoins à court terme et à préparer l'information et les méthodes scientifiques dont l'Agence aura besoin, souvent rapidement, dans un avenir proche (p. ex., méthodes d'élimination acceptables) et dans un avenir plus lointain (p. ex., utilisation de nanotechnologies comme outil de diagnostic multiplex et rapide).

Par exemple, dans le Programme des aliments, les priorités de la recherche en 2005-2006 porteront sur la réduction des risques pour la salubrité des aliments et contribueront à améliorer la santé publique grâce à :

- l'élaboration de méthodes plus rapides pour déceler les agents pathogènes dans les aliments, à l'aide de nouvelles technologies;
- la mise au point d'une méthode de confirmation pour les allergènes;
- l'augmentation du nombre d'allergènes que l'on peut déceler;
- l'élaboration d'une méthode d'analyse nutritionnelle;
- l'augmentation du nombre de toxines marines et de phytotoxines que l'on peut déceler;
- l'augmentation du nombre de médicaments à usage vétérinaire et de résidus de pesticide qui peuvent être décelés dans les diverses matrices alimentaires;
- l'élaboration et la validation de méthodes pour déceler les parasites et les virus dans les aliments.

Pour tout complément d'information sur la recherche en réglementation de l'Agence, veuillez visiter le site Web de l'ACIA à l'adresse **www.inspection.gc.ca**.

Pleins feux sur la recherche en réglementation

L'ACIA gère trois programmes de recherche en réglementation qui visent tous trois à répondre aux besoins et aux priorités des programmes et à les appuyer. Le Programme de développement technologique finance la recherche à l'interne. Le programme de la Stratégie de partenariat de recherche appuie les projets menés en collaboration avec d'autres institutions. Enfin, le nouveau Programme Quick Start accorde des fonds de démarrage afin de mettre à l'essai de nouveaux concepts susceptibles de donner lieu à une recherche plus approfondie et offre un appui au transfert technologique des méthodes et des connaissances entre les laboratoires de recherche et les utilisateurs du diagnostic d'une grande capacité.

Compte tenu du nombre de questions et d'événements très médiatisés sur lesquels l'Agence a dû se pencher l'an dernier, les programmes de recherche en réglementation d'avant-garde visent à répondre aux besoins à court terme et à préparer l'information et les méthodes scientifiques dont l'Agence aura besoin, souvent rapidement, dans un avenir proche (p. ex., méthodes d'élimination acceptables) et dans un avenir plus lointain (p. ex., utilisation de nanotechnologies comme outil de diagnostic multiplex et rapide).

Par exemple, dans le Programme des aliments, les priorités de la recherche en 2005-2006 porteront sur la réduction des risques pour la salubrité des aliments et contribueront à améliorer la santé publique grâce à :

- l'élaboration de méthodes plus rapides pour déceler les agents pathogènes dans les aliments, à l'aide de nouvelles technologies;
- la mise au point d'une méthode de confirmation pour les allergènes;
- l'augmentation du nombre d'allergènes que l'on peut déceler;
- l'élaboration d'une méthode d'analyse nutritionnelle;
- l'augmentation du nombre de toxines marines et de phytotoxines que l'on peut déceler;
- l'augmentation du nombre de médicaments à usage vétérinaire et de résidus de pesticide qui peuvent être décelés dans les diverses matrices alimentaires;
- l'élaboration et la validation de méthodes pour déceler les parasites et les virus dans les aliments.

Pour tout complément d'information sur la recherche en réglementation de l'Agence, veuillez visiter le site Web de l'ACIA à l'adresse **www.inspection.gc.ca**.

2.3 Assurer la durabilité des ressources animales et végétales

Le bien-être social et économique du Canada est étroitement lié à la santé de notre environnement naturel. L'ACIA contribue à respecter cette priorité du gouvernement en favorisant la durabilité des ressources animales et végétales, c'est-à-dire en protégeant le bétail, les cultures et les forêts du Canada contre les maladies et les ravageurs réglementés et en luttant contre la pénétration dans les systèmes de production des animaux et des végétaux de substances toxiques susceptibles d'avoir un effet sur la santé humaine ou l'environnement.

Justification du plan – Principaux facteurs d'influence

- Les agents pathogènes comme la galle verruqueuse et l'encre des chênes rouges, et les parasites comme le longicorne brun de l'épinette et l'agrile du frêne, peuvent faire peser de graves menaces sur les ressources végétales. Les phytoparasites viennent soit du Canada, soit de l'étranger par l'intermédiaire de végétaux et de produits végétaux, de caisses en bois et de terre importés. Les dégâts qu'ils provoquent peuvent occasionner d'énormes coûts financiers et environnementaux.
- Les espèces exotiques envahissantes sont des végétaux ou des animaux, comme le longicorne asiatique, dont l'intervention humaine a favorisé l'introduction en dehors de leurs habitats naturels et qui non seulement endommagent nos écosystèmes locaux, mais engendrent des milliards de dollars de pertes pour l'économie. Le budget de 2005 prévoit des fonds qui serviront à appuyer une stratégie multiministérielle efficace de gestion préventive de cette menace. À cet effet, l'ACIA recevra 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années en vue de réaliser des investissements stratégiques afin de rehausser l'appui à des activités scientifiques, à approfondir les activités de surveillance et à sensibiliser l'ensemble de la population aux pratiques nuisibles. L'exécution de cette stratégie s'effectuera en partenariat avec les provinces et les territoires.
- Les maladies qui menacent nos propres troupeaux peuvent provenir d'animaux sauvages et d'animaux, de produits et de sous-produits animaux importés, ainsi que de la terre. Il est crucial, à la fois pour les ressources et l'économie, d'empêcher l'entrée et de maîtriser la propagation de maladies animales.
- Les efforts déployés par l'ACIA, en partenariat avec le Programme canadien d'identification du bétail, ont grandement amélioré la capacité de retracer les maladies du bétail, les bovins et leurs produits de la ferme à l'assiette. L'établissement de systèmes d'identification du bétail de toutes les espèces et l'amélioration du programme existant doivent être des priorités.
- L'ACIA pilote l'élaboration d'un cadre stratégique national intégré sur la santé des animaux. Ce cadre rend compte des progrès dans les systèmes de production et les approches de lutte contre les maladies et se penche sur des problèmes de durabilité environnementale comme l'élimination des animaux et les incidences des maladies sur l'écosystème. Une fois adopté, le cadre stratégique national intégré sur la santé des animaux aidera à assurer une protection générale de la santé du public et des animaux et renforcera la compétitivité de l'économie, en suscitant la confiance des Canadiens et des pays étrangers et en instaurant des restrictions minimales de l'accès au marché. Cette initiative fait l'objet de l'attention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, des provinces et territoires ainsi que de l'industrie.

- La protection des ressources aquatiques (sauvages et d'élevage) du Canada contre les maladies du poisson à déclaration obligatoire est capitale tant du point de vue ressources naturelles que du point de vue économique. Afin de préserver l'accès de l'industrie aux grands marchés d'exportation et d'assurer la poursuite de son expansion, le Canada devra continuer de satisfaire aux nouvelles normes internationales de contrôle des maladies des animaux aquatiques, à mesure que ces normes évolueront. Pour ce faire, le ministère des Pêches et Océans et l'Agence canadienne d'inspection des aliments collaboreront à la mise sur pied d'un Programme national de santé des animaux aquatiques. Le budget de 2005 prévoit doter l'ACIA de 32 millions de dollars sur cinq ans pour réaliser ce programme.
- Des percées technologiques ont permis la création de nombreux produits qui sont nouveaux pour l'environnement canadien, y compris des végétaux à caractères nouveaux (produits selon des méthodes de sélection traditionnelles ou issus de la biotechnologie), des suppléments nouveaux (des engrais), des aliments nouveaux pour le bétail et de nouveaux produits biologiques vétérinaires. Comme ils pourraient tous avoir un impact sur l'environnement et l'agriculture, leur mise en circulation ne doit être autorisée qu'après vérification de leur innocuité. De plus, les progrès réalisés en transgenèse ont abouti à la création d'animaux dotés de caractères nouveaux. Il faut renforcer la capacité de réglementation de ces animaux, afin d'éviter les risques sur le plan de la santé animale, de la salubrité des aliments et de l'environnement. L'établissement du cadre de réglementation des animaux à caractères nouveaux incombe à l'ACIA, à Environnement Canada et à Santé Canada.

Importants changements par rapport aux plans précédents : Aucun

Principaux partenaires : Agriculture et Agroalimentaire Canada; Santé Canada; Agence des services frontaliers du Canada; Environnement Canada, entre autres le Service canadien des forêts; Ressources naturelles Canada; Pêches et Océans Canada; l'Agence canadienne d'identification du bétail; les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que des groupements industriels, des groupes de défense des consommateurs et d'autres intervenants qui ont à cœur la conservation de ressources animales et végétales durables.

Affectation des ressources

Résultat stratégique : Assurer la durabilité des ressources animales et végétales

Activité de programme : Protection des ressources animales et végétales

	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses prévues nettes (en millions de dollars)	190,9	**99,7**	104,7	103,7
Équivalents temps plein	1 071	**1 180**	1 229	1 222

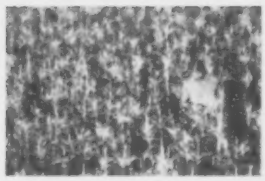

Plans et priorités

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	**2.3 Des ressources animales et végétales durables**
ACTIVITÉ DE PROGRAMME ET DESCRIPTION	**Protection des ressources animales et végétales** Activités liées à la protection du bétail, des cultures et des forêts du Canada contre les maladies et les ravageurs réglementés, entre autres les espèces envahissantes; et réglementation des produits agricoles, entre autres les produits issus de la biotechnologie.

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	**2.3a. Protéger les récoltes et les forêts du Canada**	
RÉSULTATS PRÉVUS	• L'entrée et la propagation des maladies et des parasites réglementés des végétaux sont sous contrôle. • L'industrie se conforme aux lois et à la réglementation fédérales.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Inspections des végétaux, des produits végétaux, des végétaux importés à risque élevé et des engrais • Activités de mise en application • Contrôle des déplacements et mesures d'éradication • Enquêtes • Indemnisation des propriétaires d'arbres abattus • Interventions d'urgence • Éducation, sensibilisation et vulgarisation • Conception et remaniement de programmes	• Mettre à jour des plans d'intervention en cas d'invasions massives de ravageurs ou d'autres situations d'urgence • Peaufiner les analyses de risques et les systèmes d'alerte rapide en cas d'invasions de phytoravageurs • Mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques dans les pays d'origine • Contribuer à l'élaboration d'un Plan d'action de lutte contre les espèces exotiques envahissantes *(horizontale – EC)*
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Taux de conformité des végétaux, des produits végétaux, des engrais et des installations de production • Nombre et type de mesures coercitives prises dans les cas de non-conformité • Nombre, type et résultat des activités de contrôle des déplacements et d'éradication • Analyse des tendances des ravageurs • Nombre et type d'urgences liées à la protection des végétaux et résultats de l'intervention de l'ACIA • Degré de sensibilisation de l'industrie et du public • Nombre et type de programmes conçus et remaniés	• Nombre et type de mises à jour des plans d'intervention en cas d'invasions massives de ravageurs ou d'autres situations d'urgence • Peaufinement des analyses de risques et des systèmes d'alerte rapide en cas d'invasions de phytoravageurs • Nombre et type de stratégies de gestion des risques mises en œuvre dans les pays d'origine • Niveau d'élaboration du Plan d'action stratégique de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et mesure dans laquelle les préoccupations et priorités de l'ACIA ont été prises en compte

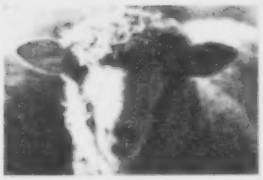

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2.3b. Protéger le cheptel du Canada	
RÉSULTATS PRÉVUS	• L'entrée et la propagation au pays de maladies animales réglementées sont sous contrôle. • L'industrie se conforme aux lois et à la réglementation fédérales.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Inspections des animaux, des produits animaux et des aliments du bétail • Activités de mise en application • Contrôle des déplacements et mesures d'éradication • Enquêtes • Indemnisation des propriétaires d'animaux abattus • Interventions en cas d'urgence • Éducation, sensibilisation et vulgarisation • Conception et remaniement de programmes	• Améliorer le retraçage des maladies animales et du bétail de toute espèce (avec l'ACIB) • Diriger l'élaboration du Cadre stratégique national intégré sur la santé des animaux *(horizontale – AAC, provinces et territoires, industrie)* • Contribuer à l'élaboration de la Stratégie nationale de la faune et du Programme national sur la santé des animaux aquatiques *(horizontale – MPO, EC y compris le SCF)* • Élaborer une stratégie nationale d'élimination pour toutes les espèces de bétail • Examiner les politiques d'indemnisation en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Taux de conformité des animaux, des produits animaux, des aliments du bétail et des installations de production • Nombre et type de mesures coercitives prises en cas de non-conformité • Nombre, type et résultat des activités de contrôle des déplacements et d'éradication • Analyse des tendances des maladies • Nombre et type d'urgences liées à la santé des animaux et résultats des interventions de l'ACIA • Degré de sensibilisation du public • Nombre et type de programmes conçus et remaniés	• Nombre et type d'améliorations apportées au retraçage des maladies du bétail par espèce • Degré d'élaboration du Cadre stratégique national intégré sur la santé des animaux • Degré d'élaboration de la Stratégie nationale de la faune et du Programme national sur la santé des animaux aquatiques et mesure dans laquelle les préoccupations et priorités de l'ACIA ont été prises en compte • Degré d'élaboration de la stratégie nationale d'élimination • Degré de réalisation de l'examen de l'indemnisation et résultat

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2.3c. Évaluer les produits agricoles	
RÉSULTAT PRÉVU	• Les produits agricoles sont conformes aux exigences des lois et de la réglementation fédérales.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Évaluer l'efficacité et la salubrité (pour l'environnement, les végétaux, les animaux et les humains) des produits agricoles, tels que les aliments du bétail et les engrais • Réglementer les végétaux à caractères nouveaux ainsi que les suppléments, les aliments du bétail et les produits biologiques vétérinaires nouveaux	• Mettre en œuvre des politiques de réglementation des produits issus de la biotechnologie de deuxième génération (agriculture moléculaire) • Continuer à renforcer la capacité de réglementation des animaux à caractères nouveaux *(horizontale – SC, EC)* • Améliorer la gouvernance horizontale de la réglementation visant la biotechnologie et d'autres technologies nouvelles *(horizontale – SC, EC, IC, MPO, CNRC)*
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Nombre et type de demandes reçues et résultats • Taux de conformité des essais en champ autorisés • Nombre et type de mesures coercitives	• Degré de mise en œuvre des politiques sur l'agriculture moléculaire • État d'avancement du cadre de réglementation des animaux à caractères nouveaux • Progrès dans la coordination de la gouvernance horizontale de la réglementation visant la biotechnologie et d'autres technologies nouvelles

Poursuite de l'intervention de l'ACIA pour lutter contre l'infestation de parasites qui rongent le bois

En 2004-2005, l'ACIA a poursuivi son offensive contre le longicorne asiatique, le longicorne brun de l'épinette (LBE) et l'agrile du frêne. Ces ravageurs ont probablement été introduits au Canada par des caisses de bois infesté au cours des dernières années. L'enlèvement des arbres hôtes demeure la seule méthode de lutte efficace pour prévenir la propagation de ces ravageurs destructeurs et l'ACIA continuera à y accorder la priorité au cours du prochain exercice.

La campagne visant à éradiquer le longicorne asiatique à Toronto et à Vaughan donne de grandes espérances. Les enquêtes sur le longicorne asiatique menées à l'été 2004 ont mis au jour quelques secteurs requérant un suivi supplémentaire, se trouvant tous dans la zone réglementée. On a enlevé plus de 130 arbres hôtes de plus. Des enquêtes phytosanitaires se poursuivront en 2005-2006 pour déterminer si d'autres mesures s'imposent.

Le programme d'éradication du LBE à Halifax a également permis de réduire la taille de la population de ce phytoravageur depuis 2000. Le passage regrettable de l'ouragan Juan à l'automne 2003 a compliqué le programme d'éradication ainsi que les efforts de décontamination dans la zone réglementée. L'ACIA a approuvé un « protocole de déchiquetage d'arbres entiers » et a passé un contrat avec une usine de pâtes à papier chargée du déchiquetage en vertu d'une entente phytosanitaire. Ces deux mesures devraient grandement faciliter le nettoyage des arbres tombés par suite de l'ouragan et réduire le risque que le LBE ne se propage en dehors de la zone réglementée. L'Agence poursuivra le programme d'éradication et les enquêtes pour déterminer si d'autres mesures sont requises.

Le programme de gestion de l'agrile du frêne prévoyait la création d'une zone sans frênes pour contenir l'agrile dans la zone généralement infestée du comté d'Essex. On a décelé un faible niveau d'infestation d'agriles du frêne dans la zone de Chatham-Kent, à l'est du comté d'Essex. Cette infestation, qui date d'avant la création de la zone sans frênes, semble être due au déplacement de produits du frêne infestés. L'ACIA finalise le plan de gestion de l'agrile du frêne dans la zone de Chatham-Kent et des activités seront menées pendant les mois d'hiver, avant l'apparition des ravageurs. Le programme de gestion à long terme de l'agrile du frêne tirera grandement parti des progrès technologiques qui donnent accès à d'éventuels outils de détection du parasite et des agents de lutte chimique et biologique. À court terme, le programme de contrôle de l'ACIA reposant sur la quarantaine empêchera la propagation rapide de l'agrile du frêne. Le déplacement du bois de chauffage et des produits forestiers demeurera un mode de propagation localisée à risque élevé de l'agrile du frêne.

Pour tout complément d'information sur ces ravageurs et d'autres encore, veuillez visiter le site Web de l'ACIA à l'adresse **www.inspection.gc.ca**.

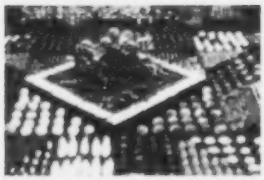

2.4 Promouvoir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des ressources agricoles

Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger les Canadiens contre toute menace délibérée pesant sur leur sécurité. Des menaces chimiques et biologiques pour les humains peuvent se produire par suite de la contamination délibérée de l'environnement, de la nourriture ou de l'eau. Quant à nos ressources animales et végétales, elles peuvent être menacées par l'introduction délibérée de phytoravageurs dangereux ou de maladies animales exotiques.

La contribution de l'ACIA à la sécurité publique consiste essentiellement à se préparer à intervenir dans les situations d'urgence mettant en jeu la salubrité des aliments et en cas de menace pour la biosécurité agricole.

Justification du plan – Principaux facteurs d'influence

- Dans le budget fédéral de 2001, le gouvernement a prévu 7,7 milliards de dollars d'argent frais à dépenser au cours des cinq années suivantes pour améliorer la sécurité des Canadiens. L'ACIA s'est vu allouer 36 millions de dollars à titre permanent pour renforcer ses capacités de surveillance et de détection, ses moyens scientifiques, ses laboratoires ainsi que les contrôles frontaliers. Cette dernière responsabilité a par la suite été transférée à l'Agence des services frontaliers du Canada.
- Pour pouvoir mettre sur pied des interventions efficaces et concertées dans des situations d'urgence pour la sécurité agricole et la salubrité des aliments, il faut un cadre définissant les interactions entre les partenaires et le processus décisionnel. Les interventions en cas d'urgence sont souvent compliquées du fait qu'elles relèvent de la compétence de plusieurs autorités, que ce soit des ministères fédéraux ou des autorités provinciales, territoriales, américaines ou autres. Par conséquent, il est d'une importance cruciale que ce cadre soit testé en permanence dans le cadre d'exercices de simulation des cas d'urgence. Ces exercices donnent également l'occasion aux intervenants en cas d'urgence et à leurs organisations d'apporter des secours d'urgence et de se perfectionner ainsi dans ce domaine.
- La capacité d'intervention en cas d'urgence ainsi que les systèmes et stratégies d'intervention visant à assurer la sécurité de l'approvisionnement alimentaire du Canada ont toujours fait partie intégrante du mandat de l'ACIA. Celle-ci envisage de renforcer sa capacité et ses stratégies d'intervention en établissant et en améliorant ses mécanismes et ses méthodes internes de réaction aux menaces d'agro-terrorisme.
- La collaboration en matière de réglementation de la biosécurité à l'échelle de l'Amérique du Nord repose sur la collaboration étroite qui existe déjà dans les domaines traditionnels de la protection des animaux, des végétaux, des humains et de l'environnement. Cette collaboration s'inscrit dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'inspection et de programmes et la collaboration des laboratoires et s'élargira pour mieux affronter les risques posés par le bioterrorisme. L'ACIA et les organisations américaines ayant une vocation similaire peuvent travailler ensemble dans biens des domaines, notamment la préparation et l'intervention conjointe en cas d'urgence et face aux dangers possibles en élaborant des plans d'urgence concertés et en menant des exercices d'urgence conjoints, l'élargissement de la banque de vaccins vétérinaires pour éradiquer un nombre accru de maladies animales, la coopération en matière d'application et l'échange d'information sur les décisions concernant les activités de conformité et les urgences.
- La capacité de collecte et d'analyse critique de l'information ayant trait aux menaces pouvant peser sur l'approvisionnement alimentaire et les ressources agricoles est indispensable à la sécurité à long terme du Canada. Il y a lieu de puiser les informations auprès de diverses sources, de les rassembler, de les soumettre à des analyses critiques et de les utiliser de manière à produire des documents de sécurité pouvant servir en fin de compte à lancer des avertissements et à éliminer ou à atténuer d'éventuelles menaces pour la sécurité. Consciente de l'importance de ces aspects de son mandat, l'ACIA a créé un département qui recueille de l'information, effectue des analyses et communique les renseignements de sécurité aux décideurs. Elle

établit des liens en son sein ainsi qu'avec l'extérieur, avec d'autres ministères canadiens, l'industrie, des gouvernements étrangers et des organes internationaux.

- En avril 2004, le gouvernement a rendu publique sa Politique de sécurité nationale, laquelle présente une stratégie et un plan d'action intégrés pour faire face aux menaces actuelles et futures et intègre la gestion des urgences et la sécurité nationale. L'ACIA est un participant clé dans la structure fédérale d'intervention d'urgence du Canada et travaille en étroite collaboration avec Sécurité publique et Protection civile Canada à la mise en œuvre de la Politique de sécurité nationale.
- Les laboratoires doivent avoir l'infrastructure, le savoir-faire et le potentiel nécessaires pour parer aux menaces pesant sur la salubrité des aliments et la biosécurité. Ils doivent, notamment, être capables de détecter d'éventuels agents à haut risque, tels que la bactérie du charbon, dans les aliments, ainsi que des phytoravageurs importants et des maladies animales exotiques. La biosécurité des laboratoires est également essentielle.
- L'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC) est une initiative nationale administrée par le ministère de la Défense nationale pour renforcer l'état de préparation en dotant le Canada de meilleurs moyens d'intervention dans le cas d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Elle exige que l'on renforce les capacités au sein des laboratoires fédéraux, en collaboration avec des partenaires extérieurs, afin de se préparer à intervenir en cas d'attaque terroriste. L'ACIA s'est servie des fonds de l'IRTC pour augmenter son potentiel sur plusieurs fronts importants, c'est-à-dire pour mettre en œuvre le Système canadien de gestion des situations d'urgence dans le domaine zoosanitaire et le Système canadien de gestion de crise, acquérir un système de modélisation des analyses de risques à la fine pointe de la technologie, qui aidera à faire des prévisions sur la propagation de maladies animales exotiques, établir des tests accélérés pour détecter les agents zoopathogènes étrangers à très haut risque et identifier rapidement la présence de substances bioterroristes tels que le charbon, mettre à l'essai des trousses d'analyse prêtes à l'emploi pour la fièvre aphteuse, la peste porcine et l'influenza aviaire et, enfin, acheter le matériel nécessaire pour améliorer les tests de recherche de toxines chez les mollusques et crustacés et identifier rapidement les résidus de pesticides, les phytoravageurs et les agents pathogènes, tout en renforçant la capacité d'entreposage et de conservation des substances bioterroristes dans le cadre du réseau national de collections de cultures de micro-organismes. *(Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'initiative de l'IRTC à la page 40.)*

Importants changements par rapport aux plans précédents : Le rôle de l'ACIA en matière de sécurité publique continue d'évoluer conformément à l'orientation du gouvernement du Canada et en fonction du climat de menace.

Principaux partenaires : Agriculture et Agroalimentaire Canada; Santé Canada; l'Agence de santé publique du Canada; l'Agence des services frontaliers du Canada; Environnement Canada, entre autres le Service canadien de la faune; Ressources naturelles Canada; Pêches et Océans Canada; le ministère des Affaires étrangères; Commerce international Canada; Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; le ministère de la Défense nationale; le Service canadien du renseignement de sécurité; Sécurité publique et Protection civile Canada; les administrations provinciales, territoriales et municipales; l'industrie; des gouvernements étrangers et leurs organisations de réglementation.

Affectation des ressources

Objectif stratégique : Promouvoir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des ressources agricoles du Canada

Activité de programme : Sécurité publique

	Prévisions des dépenses 2004-200	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Dépenses prévues nettes (en millions de dollars)	28,0	**25,6**	25,4	24,9
Équivalents temps plein	198	**197**	197	195

Plans et priorités

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	**2.4 Promouvoir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des ressources agricoles du Canada par rapport aux menaces délibérées**
ACTIVITÉ DE PROGRAMME ET DESCRIPTION	**Sécurité publique (activités reliées à l'initiative SPAT)** Activités contribuant à la sécurité publique et à la sécurité agroalimentaire

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	**2.4a. Se préparer à intervenir en cas d'urgence**	
RÉSULTAT PRÉVU	• L'Agence est dans un état de préparation qui lui permet d'intervenir efficacement et rapidement dans des situations d'urgence.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Établir des liens intergouvernementaux efficaces dans des situations d'urgence • Concevoir un cadre et des plans d'interaction et de décision visant les partenaires en interventions d'urgence • Concevoir, coordonner et mener des exercices de simulation de situations d'urgence • Concevoir et mettre à jour des plans et procédures d'urgence • Évaluer la situation en cas d'urgence et faire connaître les enseignements tirés • Renforcer les centres des opérations d'urgence en les dotant de nouvelles technologies, le cas échéant, et en suivant les progrès technologiques • Accroître la collaboration avec les États-Unis en matière de biosécurité *(horizontale – États-Unis)*	• Renforcer la capacité de lancer des avertissements et de fournir des renseignements de sécurité se rapportant à des informations de source interne, externe et ouverte • Contribuer à la mise en œuvre de la Politique de sécurité nationale du Canada *(horizontale – SPPCC)* • Mettre à jour les ententes d'urgence avec les provinces et les territoires en cas de maladies animales exotiques; élaborer un calendrier d'application *(horizontale – les provinces et les territoires)*
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Stade d'achèvement du cadre et des plans décrivant l'interaction des partenaires en cas d'interventions d'urgence • Nombre, type et efficacité des liens intergouvernementaux établis pour des situations d'urgence • Nombre de plans et de procédures d'urgence élaborés et mis à jour • Nombre de simulations de situations d'urgence, résultats et suivi • Type et impact des renforcements des centres des opérations d'urgence • Type et impact des améliorations à la collaboration avec les États-Unis en matière de biosécurité	• Progrès réalisés dans la collecte d'informations et la capacité de fournir des renseignements de sécurité • Progrès dans la mise en œuvre de la Politique de sécurité nationale • Progrès dans la réalisation des mises à jour, stade d'achèvement du calendrier • Nombre d'ententes d'urgence en cas de maladies animales exotiques conclues et mises à jour et plans d'exercice

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2.4b. Renforcer la capacité d'intervenir en cas d'urgence	
RÉSULTAT PRÉVU	• L'Agence a amélioré sa capacité d'intervenir dans des situations d'urgence.	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Améliorer la capacité de surveillance • Établir des mécanismes et processus internes efficaces pour faire face aux menaces agro-terroristes • Accroître la capacité des laboratoires de faire face à des menaces délibérées sur l'approvisionnement alimentaire et les ressources animales et végétales • Améliorer la biosécurité des laboratoires	• Mettre en œuvre des projets IRTC-ACIA • Élaborer et tester un plan de poursuite des activités
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Projets d'amélioration de la capacité prévus et menés à bien, investissements réalisés et exemples d'importants succès	• Projets IRTC prévus et menés à bien, investissements réalisés • Stade d'élaboration du plan de poursuite des activités

Initiative de recherche et de technologie chimique (IRTC), biologique, radiologique et nucléaire

L'IRTC est une initiative nationale administrée par le ministère de la Défense nationale pour renforcer l'état de préparation en dotant le Canada de meilleurs moyens d'intervention dans le cas d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Elle exige que l'on renforce les capacités des laboratoires fédéraux, en collaboration avec des partenaires extérieurs, afin de se préparer à intervenir en cas d'attaque terroriste.

Le concept de l'IRTC prévoit, entre autres éléments clés, la création de groupes de laboratoires au sein de l'administration fédérale et d'autres administrations canadiennes, avec pour mission de contribuer à l'état de préparation national en prévision d'une attaque terroriste éventuelle. L'ACIA a joué un grand rôle dans la constitution des groupes de laboratoires chimiques et biologiques. Dans chacun de ces groupes, on a élaboré et testé des plans d'intervention d'urgence, analysé les lacunes et les vulnérabilités et déterminé les priorités clés.

En 2004, l'ACIA a tenu trois ateliers d'une demi-journée en vue de cerner les grandes lacunes et vulnérabilités dans le secteur agricole et agroalimentaire. L'accent était mis sur la santé animale et végétale ainsi que sur les aliments et l'eau, pour ce qui est de la préparation à une attaque terroriste et à l'intervention en cas d'attaque. On a établi plusieurs priorités en sciences et en technologie, lesquelles ont été communiquées au Secrétariat de l'IRTC afin qu'elles figurent dans l'appel de propositions de 2005-2006. L'ACIA a demandé de nouveaux fonds pour 2005-2006 en vue de réaliser plusieurs nouveaux projets dans ces domaines.

Par ailleurs, l'ACIA continuera à coprésider le groupe biologique des laboratoires fédéraux, de concert avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). Au nombre des principales activités, mentionnons les exercices d'intervention d'urgence tenant compte des enseignements tirés du SRAS, de l'ESB et de l'influenza aviaire, un éclaircissement des rôles et des responsabilités compte tenu de la création de l'ASPC; des exercices de formation adéquats; et un atelier international sur l'échantillonnage d'ambiance. Elle collaborera dans une large mesure avec les États-Unis pour mettre au point des méthodes de détection communes, à commencer par un agent zoopathogène revêtant une grande priorité pour les deux pays. Cette capacité partagée permettra à chacun de mieux comprendre les systèmes de l'autre et de leur faire confiance en cas d'attaque terroriste. Cette dernière fait également partie du Programme technique en matière de sécurité publique.

Pour tout complément d'information sur l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire du gouvernement du Canada, veuillez visiter le site Web de l'IRTC à l'adresse **http://www.crti.drdc-rddc.gc.ca**.

Initiative de recherche et de technologie chimique (IRTC), biologique, radiologique et nucléaire

L'IRTC est une initiative nationale administrée par le ministère de la Défense nationale pour renforcer l'état de préparation en dotant le Canada de meilleurs moyens d'intervention dans le cas d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Elle exige que l'on renforce les capacités des laboratoires fédéraux, en collaboration avec des partenaires extérieurs, afin de se préparer à intervenir en cas d'attaque terroriste.

Le concept de l'IRTC prévoit, entre autres éléments clés, la création de groupes de laboratoires au sein de l'administration fédérale et d'autres administrations canadiennes, avec pour mission de contribuer à l'état de préparation national en prévision d'une attaque terroriste éventuelle. L'ACIA a joué un grand rôle dans la constitution des groupes de laboratoires chimiques et biologiques. Dans chacun de ces groupes, on a élaboré et testé des plans d'intervention d'urgence, analysé les lacunes et les vulnérabilités et déterminé les priorités clés.

En 2004, l'ACIA a tenu trois ateliers d'une demi-journée en vue de cerner les grandes lacunes et vulnérabilités dans le secteur agricole et agroalimentaire. L'accent était mis sur la santé animale et végétale ainsi que sur les aliments et l'eau, pour ce qui est de la préparation à une attaque terroriste et à l'intervention en cas d'attaque. On a établi plusieurs priorités en sciences et en technologie, lesquelles ont été communiquées au Secrétariat de l'IRTC afin qu'elles figurent dans l'appel de propositions de 2005-2006. L'ACIA a demandé de nouveaux fonds pour 2005-2006 en vue de réaliser plusieurs nouveaux projets dans ces domaines.

Par ailleurs, l'ACIA continuera à coprésider le groupe biologique des laboratoires fédéraux, de concert avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). Au nombre des principales activités, mentionnons les exercices d'intervention d'urgence tenant compte des enseignements tirés du SRAS, de l'ESB et de l'influenza aviaire, un éclaircissement des rôles et des responsabilités compte tenu de la création de l'ASPC; des exercices de formation adéquats; et un atelier international sur l'échantillonnage d'ambiance. Elle collaborera dans une large mesure avec les États-Unis pour mettre au point des méthodes de détection communes, à commencer par un agent zoopathogène revêtant une grande priorité pour les deux pays. Cette capacité partagée permettra à chacun de mieux comprendre les systèmes de l'autre et de leur faire confiance en cas d'attaque terroriste. Cette dernière fait également partie du Programme technique en matière de sécurité publique.

Pour tout complément d'information sur l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire du gouvernement du Canada, veuillez visiter le site Web de l'IRTC à l'adresse **http://www.crti.drdc-rddc.gc.ca**.

2.5 Assurer une saine gestion de l'Agence

L'ACIA s'est engagée à améliorer l'efficacité et l'efficience des inspections fédérales et des services connexes en matière de salubrité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux. Elle tient, en particulier, à s'assurer que ces activités ont lieu selon des méthodes rentables, fondées sur le risque. Cela signifie donc que sa direction doit exécuter ses programmes efficacement et assurer une gestion responsable et une bonne administration.

Ces engagements sont conformes à l'importante priorité que le gouvernement du Canada accorde à la bonne gouvernance et à la saine gestion des institutions fédérales. En juin 2003, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a adopté le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG), qui regroupe plusieurs cadres plus anciens, y compris tous les éléments de la Fonction moderne de contrôleur. Sa mise en œuvre est une priorité pour le gouvernement du Canada. On trouvera de plus amples renseignements sur le CRG à l'adresse **http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_f.asp**.

L'ACIA s'engage à répondre aux attentes du Cadre de responsabilisation de gestion et a remanié en conséquence ses priorités et plans relatifs à sa saine gestion. Dans le cadre des plans qui suivent, l'ACIA s'engage également à donner suite à ses priorités annuelles pour la fonction publique du Canada, qui sont établies tous les ans par le greffier du Conseil privé. Parmi les priorités de 2004-2005, mentionnons la modernisation de la fonction de contrôleur, la gestion des ressources humaines, l'apprentissage, les langues officielles et la diversité.

Justification du plan – Principaux facteurs d'influence

- La promotion d'une approche systématique générale de gestion des risques au sein des organisations fédérales fait partie de l'engagement pris par le gouvernement du Canada de moderniser les pratiques de gestion. L'ACIA s'est engagée à mettre en œuvre intégralement le Cadre de gestion intégrée des risques du gouvernement du Canada. Une organisation performante prend systématiquement en considération : le risque du contexte où elle doit exercer ses activités, sa tolérance au risque et la supervision et la latitude qu'elle est prête à donner à ses gestionnaires. Un processus parfaitement intégré de gestion des risques améliorera les résultats parce qu'il permettra de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles plus éclairées, qui aideront à atteindre les objectifs de l'organisation.

- Le lien entre la planification stratégique et la responsabilité est essentiel à la saine gestion de l'Agence. Conformément aux exigences du SCT, l'ACIA continuera à mettre en œuvre la Structure de gestion des ressources et des résultats. Cet outil permettra d'établir plus facilement un lien entre les ressources et les résultats et offrira une plus grande transparence et une plus grande cohérence en ce qui concerne les décisions visant l'utilisation des ressources et les résultats. L'ACIA met également en place un cadre de gestion du rendement axé sur les résultats qui vise à améliorer la collecte et la gestion des données et la communication de l'information sur le rendement. L'élaboration et le parachèvement des indicateurs de rendement se poursuivront en 2005-2006. Ces indicateurs seront intégrés dans le RPP 2006-2007. Le Cadre de responsabilisation de gestion exige également que les ministères rendent compte du rendement de leurs programmes et fassent le lien entre les ressources dépensées et les résultats obtenus.

- Le gouvernement du Canada s'est engagé à respecter les normes de comportement éthique les plus rigoureuses dans sa prestation de services au public canadien. Les valeurs et l'éthique sont un volet important du Cadre de responsabilisation de gestion. Peu de temps après l'établissement de ce cadre, l'ACIA a adopté « Nos valeurs et nos principes », série de principes destinés à aider tout son personnel à choisir le bon comportement. À une époque où l'éthique et la transparence de la conduite prennent de plus en plus d'importance, l'Agence s'est lancée dans l'examen et la réévaluation de ces principes en vue d'élaborer une série révisée et intégrée de valeurs et de principes orientant à la fois le comportement de son personnel et ses relations avec les parties qu'elle réglemente et les intervenants de façon générale.

- Sur le marché du travail moderne, il existe une concurrence féroce pour attirer et conserver les bons éléments. Approximativement 70 p. 100 de l'effectif de l'ACIA travaillent dans le domaine scientifique, professionnel et technique. Les changements démographiques et l'évolution vers une économie fondée sur le savoir posent de gros problèmes de recrutement et de maintien en poste du personnel. La solidité et la future viabilité d'une organisation à vocation scientifique dépendent de son aptitude à renforcer les compétences et connaissances de ses employés. Il faut absolument intégrer la planification des ressources humaines avec celle des activités, afin de s'assurer que l'on dispose de bons employés au bon moment pour la prestation de services clés. L'ACIA élabore un processus de planification de la relève qui privilégie un leadership dynamique et la continuité dans les postes scientifiques essentiels pour ses activités.

- En septembre 2003, l'ACIA a achevé d'évaluer la cohérence de sa prestation de services dans tout le pays. Elle a ainsi été amenée à découvrir plusieurs possibilités d'amélioration et à adopter à cet égard une approche pluriannuelle globale pour accroître l'efficacité, l'efficience et l'uniformité dans la prestation des services. À ce jour, elle a travaillé à l'élaboration de systèmes et de procédés pour améliorer l'accès, la diffusion et la compréhension des politiques et des procédures, et à l'élaboration de critères de vérification de la qualité. Son plan à long terme consiste à moderniser la législation, la réglementation et les politiques (au besoin), à mettre à jour les manuels de procédures, à préciser les rôles et les responsabilités de son personnel et des parties externes, à mettre à jour et à accroître la formation, et à rationaliser et à mieux coordonner les mécanismes d'examen, de vérification et d'évaluation internes et externes.

- L'ACIA compte énormément sur les partenariats pour accomplir son mandat et exécuter ses programmes. Bien qu'elle ait établi des partenariats efficaces avec d'autres ministères et organisations, d'autres pouvoirs publics, ainsi qu'avec l'industrie, les universités et des gouvernements étrangers, elle est consciente de l'importance d'améliorer la gestion de ces partenariats et des intervenants. Elle y parviendra en examinant ses besoins en matière de consultation interne et externe et ses actuels mécanismes de consultation, en repérant les doubles emplois et en mettant au point des mécanismes facilitant le transfert de connaissances et d'informations et en élaborant un cadre de consultation afin de se doter d'une approche coordonnée en la matière, dont un accès à guichet unique à une liste des consultations entreprises par l'Agence.

- Une meilleure gestion des affaires, un engagement à assurer une saine planification financière et des contrôles prudents représentent des ingrédients indispensables à la fonction de contrôleur moderne. Face à la diminution des ressources et à une demande croissante de participation du public et de reddition de comptes à la population, les gestionnaires modernes doivent continuellement inventer de nouvelles façons de fournir des résultats aux Canadiens. Parmi les priorités, il y a l'amélioration du processus décisionnel général au moyen d'outils d'établissement de rapports facilement accessibles ainsi que l'affectation des ressources en fonction des risques.

- Il est d'une importance cruciale de tenir les laboratoires et l'équipement scientifique à niveau et dans un état de préparation permanent si l'on veut être capable de réagir en cas de menaces à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et de respecter les normes nationales et internationales. Pour pouvoir gérer soigneusement les biens immobiliers et immeubles, il faut établir de bons systèmes de gouvernance pour les investissements de capitaux, ainsi que des stratégies de gestion des biens et des pratiques de gestion du cycle de vie du matériel qui assureront le renouvellement des technologies de l'information, du parc de véhicules, de l'infrastructure de laboratoire et du matériel scientifique essentiels. Les pratiques de gestion du cycle de vie ont été peaufinées pour inclure l'établissement de priorités et la gestion des risques liée aux besoins en capital et une approche normalisée pour l'évaluation de l'état des biens de l'ACIA.

- L'infrastructure GI/TI de l'ACIA doit sans cesse évoluer pour continuer à satisfaire aux exigences. L'Agence reconnaît que la bonne gestion de cette infrastructure est indissociable de la planification générale des activités et qu'elle peut ainsi s'assurer que les investissements qu'elle y fait s'alignent sur ses priorités.

Importants changements par rapport aux plans précédents : Le plan associé à la saine gestion de l'Agence a été remanié pour mieux tenir compte des attentes présentées dans le Cadre de responsabilisation de gestion.

Principaux partenaires : Aucun

Nota : *Les ressources attribuables à l'objectif « Saine gestion de l'Agence » ont été allouées au prorata aux quatre autres résultats stratégiques de l'ACIA.*

Plans et priorités

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	**2.5 Assurer une saine gestion de l'Agence**
ACTIVITÉ DE PROGRAMME	**Bonne gouvernance et gestion**

THÈMES DU CRG	**2.5a. Gestion des risques, responsabilisation et gouvernance**	
RÉSULTATS PRÉVUS	• Gestion intégrée des risques • Responsabilités claires • Priorités de l'Agence axées sur les résultats et fondées sur le risque • Affectation et réaffectation des ressources stratégiques • Information plus nombreuse sur la gestion du rendement	
STRATÉGIES DE PLANIFICATION	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Planification opérationnelle et stratégique fondée sur le risque • Attribution de responsabilités claires pour le processus et les résultats • Délégation de pouvoirs adéquate • Affectation et réaffectation des ressources stratégiques fondées sur le risque • Mesure du rendement et rapport sur le rendement • Élaboration de cadres de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) pour les grandes initiatives	• Poursuivre la mise en œuvre de la gestion intégrée des risques (GIR) • Poursuivre la mise en place du Cadre de gestion du rendement (CGR) • Terminer la mise en place de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Réalisation et opportunité des plans et des rapports opérationnels fondés sur le risque des directions et de l'Agence • Examen régulier du profil de risque de l'Agence • Preuve de prise en compte des risques dans la planification stratégique • Preuve de communication des risques aux intervenants externes • Clarté des responsabilités • Preuve de priorités internes axées sur les résultats • Examen régulier de la délégation de pouvoirs • Preuve de l'affectation et de la réaffectation des ressources stratégiques • Surveillance, par le Comité exécutif, de la gestion du rendement et examen régulier du rendement • Nombre de CGRR élaborés et résultats	• Progrès dans la mise en œuvre de la GIR, y compris le stade d'élaboration et de mise en œuvre des outils de gestion des risques, la formation et le soutien • Degré d'engagement des intervenants externes dans l'évaluation des risques • Stade de mise en œuvre du CGR • Stade de mise en œuvre de la SGRR

THÈMES DU CRG	2.5b Gens, valeurs et apprentissage	
RÉSULTATS PRÉVUS	• Un leadership efficace • Un effectif productif • Un milieu de travail sain et stimulant • Une main-d'œuvre durable	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Améliorer le milieu de travail • Renforcer le leadership, la planification de la relève et la gestion du rendement • Améliorer les communications internes de l'Agence et les systèmes de récompense des employés • Mettre en place des aides, des outils et des systèmes habilitants • Faire état au moyen du Cadre de gestion du rendement (CGR) des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie générale en matière de ressources humaines de 2003-2008	• Établir et faire appliquer des valeurs et des principes en matière d'éthique • Mettre en œuvre une norme de classification unique pour les scientifiques et les vétérinaires et examiner les exigences concernant de nouvelles normes exceptionnelles pour d'autres groupes en vue de refléter le travail de l'Agence • Mettre en œuvre un plan d'équité pluriannuel en matière d'emploi • Élaborer et mettre en œuvre un plan en matière de langues officielles pour combler les lacunes constatées • Mettre en œuvre des plans de relève détaillés • Élaborer une stratégique quinquennale d'apprentissage en ligne • Lancer un programme de formation préalable en gestion • Mettre en œuvre des plans d'action détaillés élaborés en réponse aux problèmes soulevés dans le cadre de l'enquête auprès des employés de 2003
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Niveau de mise en œuvre de la stratégie en matière de ressources humaines de 2003-2008 • Progrès par rapport aux indicateurs du CGR des RH • Qualité des relations de travail • Niveau d'engagement des employés	• État d'achèvement et de mise en œuvre du code des valeurs et d'éthique • Degré de mise en œuvre de la norme de classification des scientifiques et des vétérinaires et progrès dans l'examen d'autres normes • Degré de mise en œuvre du plan pluriannuel d'équité en matière d'emploi • Progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan en matière de langues officielles pour combler les lacunes constatées • Degré de mise en œuvre du plan de la relève à l'échelle de l'Agence • Stade d'achèvement de la stratégie quinquennale d'apprentissage en ligne • Progrès dans la prestation du programme de formation préalable en gestion • Niveau de mise en œuvre des plans d'action visant à régler les problèmes soulevés dans le cadre de l'enquête auprès des employés de 2003

THÈMES DU CRG	2.5c. Politique, programmes et services axés sur le citoyen	
RÉSULTATS PRÉVUS	• Amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de la cohérence de la prestation de services • Approche de coordination intégrée pour la consultation des intervenants • Amélioration des connaissances, des pratiques et de la capacité en ce qui concerne l'assurance de la qualité	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Élaboration de politiques et de programmes • Prestation de services • Consultation des intervenants	• Évaluer les besoins en matière de consultation et examiner les pratiques exemplaires • Élaborer un cadre de consultation et une base de données • Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative d'uniformité dans l'exécution des programmes • Mettre en œuvre une stratégie d'assurance de la qualité à l'échelle de l'Agence • Examiner et mettre à l'essai les nouvelles technologies pour accroître la capacité d'inspection et la capacité scientifique des laboratoires
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Efficacité, efficience et uniformité de la prestation de services • Ampleur et profondeur de la consultation des intervenants et de l'engagement des citoyens	• Stade d'achèvement de l'évaluation des besoins et de l'examen des pratiques exemplaires • État d'achèvement du cadre de consultation et de la base de données • Progrès dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'examen de la cohérence • Stade de mise en œuvre de la stratégie d'assurance de la qualité • Nombre et type de nouvelles technologies examinées

THÈMES DU CRG	2.5d. Administration	
RÉSULTATS PRÉVUS	• Renforcement de la responsabilisation financière • Intégration des systèmes de planification des immobilisations et d'information sur les immobilisations • Renforcement de la capacité en GI/TI à l'appui des priorités opérationnelles	
STRATÉGIES PRÉVUES	**Initiatives continues**	**Initiatives spéciales**
	• Améliorer les pratiques de gestion financière • Promouvoir l'utilisation des outils financiers des gestionnaires • Fournir aux gestionnaires des outils et des techniques propres à améliorer la qualité de l'information sur la gestion et à la rendre plus cohérente • Effectuer des vérifications et des évaluations fondées sur le risque • Promouvoir un outil général de renseignements d'affaires	• Mettre en œuvre le Cadre de gestion des biens immobiliers (CGBI) • Élaborer un système intégré de planification et d'information concernant les immobilisations • Donner une formation en gestion financière • Mener à bien le Plan d'investissement à long terme (PILT) • Améliorer les systèmes de données opérationnelles pour : – la gestion des urgences – l'information sur la gestion et le rendement – la certification électronique • Adopter des processus et des outils pour gérer les documents électroniques • Mettre en œuvre un plan d'action pour renforcer la capacité de production et de traitement de l'information en vue de gérer les situations d'urgence • Élaborer un cadre de gestion environnementale (CGE)
STRATÉGIE DE SURVEILLANCE/ INDICATEURS DE RENDEMENT	• Degré d'utilisation des outils financiers des gestionnaires • Mesure dans laquelle les gestionnaires ont appris à connaître les pratiques de gestion moderne grâce aux outils et aux techniques fournis • Degré d'alignement des ressources sur les priorités des programmes • Vérifications et évaluations menées à bien et recommandations mises en œuvre • Preuve que les systèmes de gestion fournissent de l'information pertinente et une alerte rapide relativement à des ressources, à des résultats et à des contrôles	• Stade de mise en œuvre du CGBI • État d'achèvement du système intégré de planification et d'information concernant les immobilisations • Nombre de séances de formation données en gestion financière • Stade d'achèvement du PILT • Stade d'achèvement des améliorations aux systèmes de données opérationnelles • Degré de mise en œuvre du plan d'action visant à renforcer la capacité de produire et de traiter de l'information en cas d'urgence • Degré d'élaboration du CGE

Section III : Information supplémentaire

3.1 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2005-2006 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes énoncés dans le Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapports sur les plans et priorités.

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il utilise une structure d'architecture des activités de programmes approuvée;
- Il propose un modèle de responsabilisation pour les résultats obtenus avec les ressources et les autorisations accordées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Richard B. Fadden
Président
Agence canadienne d'inspection des aliments

Mars 2005

3.2 Renseignements sur l'organisation

L'ACIA est dirigée par un président, qui relève du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. L'organigramme ci-dessous décrit les rapports hiérarchiques au sein de l'Agence.

L'ACIA est doté d'une structure de gouvernance intégrée où tous les vice-présidents et directeurs exécutifs assument des responsabilités particulières qui concourent à la réalisation de chacun des objectifs stratégiques de l'Agence.

Agence canadienne d'inspection des aliments

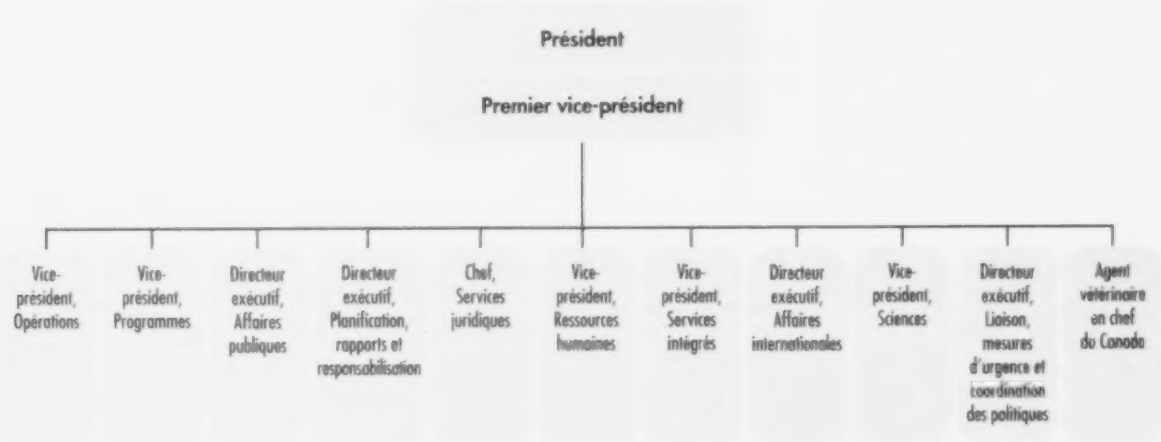

3.3 Tableaux financiers

Tableau 1 : Dépenses prévues de l'Agence et Équivalents temps plein (en millions de dollars)

	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Salubrité des aliments et santé publique	273,4	**288,9**	288,9	288,8
Sciences et réglementation	126,1	**125,2**	125,3	125,3
Protection des ressources animales et végétales	96,8	**98,9**	98,9	98,4
Sécurité publique	30,6	**26,0**	26,0	26,0
Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses (brut)	526,9	**539,0**	539,1	538,5
Moins : les recettes disponibles	50,0	**50,0**	50,0	50,0
Total du budget principal des dépenses[6]	476,9	**489,0**	489,1	488,5
Ajustements				
Budget supplémentaire des dépenses[7]				
Report en avant du budget de fonctionnement	34,3	–	–	–
Activités visant à atténuer l'impact de la crise de la vache folle (encéphalopathie spongiforme bovine)	20,0	–	–	–
Fonds à l'appui de l'éradication du virus de la sharka touchant l'industrie fruitière	5,4	–	–	–
Fonds pour entreprendre des projets ayant trait à l'élaboration et à l'application de la biotechnologie (Stratégie canadienne de la biotechnologie)	0,7	–	–	–
Initiatives en matière de sécurité publique (sécurité maritime, services de police frontalière, services de police aéroportuaire, Initiative Frontière efficace, Politique de sécurité nationale)	0,5	–	–	–
Évaluation, gestion et remise en état des sites contaminés sous réglementation fédérale	0,1	–	–	–
Indemnisations payées conformément aux exigences établies dans les règlements	66,0	–	–	–
Transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada	(8,7)	–	–	–
Repositionnement de l'industrie canadienne du bœuf et du bétail et renforcement des restrictions concernant les aliments du bétail	3,6	**39,3**	11,2	10,9
Programme de publicité gouvernementale (net)	0,3	–	–	–
Annonces budgétaires				
Comité d'examen des dépenses	–	**(4,0)**	(5,1)	(20,1)
Programme national de santé des animaux aquatiques (PNSAA)	–	**6,9**	6,2	6,4
Espèces exotiques envahissantes	–	**4,0**	10,0	12,0
Autre				
Conventions collectives	1,2	–	–	–
Total des ajustements	123,4	**46,2**	22,3	9,1
Total des dépenses prévues	600,3	**535,2**	511,4	497,6
Total des dépenses prévues	600,3	**535,2**	511,4	497,6
Moins : les recettes non disponibles	0,4	**0,5**	0,5	0,5
Plus : les coûts des services reçus gratuitement	45,7	**47,0**	45,1	44,2
Coût net de l'Agence	645,6	**581,7**	556,0	541,3
Équivalents temps plein	5 993	**6 368**	6 202	6 072

[6] Le budget principal des dépenses de 2005 -2006 pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments s'élève à 489 millions de dollars, soit une augmentation nette de 12,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les principaux changements sont les suivants :
- une augmentation de 20,2 millions de dollars pour les activités visant à atténuer l'impact de la crise de la vache folle;
- une augmentation de 6 millions de dollars à l'appui de l'éradication du virus de la sharka touchant l'industrie fruitière;
- une baisse de 4,9 millions de dollars ayant trait à la réduction de la contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés, qui passe de 21,5 % à 20 %;
- une baisse de 10 millions de dollars liée au transfert des ressources à l'Agence des services frontaliers du Canada.

[7] Les ajustements visant les ajustements supplémentaires n'incluent pas l'impact des frais du PAAS en 2004-2005. Les ajustements en 2005-2006 et pour les exercices ultérieurs incluent ces frais.

Tableau 2 : Activités de programme 2005-2006 (en millions de dollars)

Activité de programme	Fonctionnement	Immobilisations	Contributions	**Dépenses brutes**	Recettes	Total du budget principal des dépenses	Ajustements	**Total des dépenses prévues**
Salubrité des aliments et santé publique	287,8	1,0	0,1	**288,9**	27,8	261,1	37,5	**298,6**
Sciences et réglementation	118,2	7,0	0,0	**125,2**	12,3	112,9	(1,6)	**111,3**
Protection des ressources animales et végétales	95,8	1,5	1,6	**98,9**	9,7	89,2	10,5	**99,7**
Sécurité publique	21,0	5,0	0,0	**26,0**	0,2	25,8	(0,2)	**25,6**
Total	**522,8**	**14,5**	**1,7**	**539,0**	**50,0**	**489,0**	**46,2**	**535,2**

Tableau 3 : Postes votés et législatifs mentionnés dans le budget principal des dépenses
(en millions de dollars)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	**Budget principal actuel**	Budget principal précédent
30	Dépenses de fonctionnement et contributions	**406,6**	391,0
35	Dépenses en capital	**14,5**	14,5
(S)	Paiements d'indemnisation	**1,5**	1,5
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**66,4**	69,9
	Total pour l'Agence	**489,0**	**476,9**

Tableau 4 : Coût net pour l'Agence (en millions de dollars)

	2005-2006
Dépenses prévues nettes (Budget principal total plus ajustements conformément au tableau des dépenses prévues)	**535,2**
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	19,0
Contributions représentant la part de l'employeur aux primes d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	27,1
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada *	0,0
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice	0,9
	47,0
Moins : les recettes non disponibles	*0,5*
Coût net de l'Agence en 2005-2006	**581,7**

*Comme le montant est inférieur à 100 000 $, il n'apparaît pas dans ce tableau.

Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par activité de programme (en millions de dollars)

	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Salubrité des aliments et santé publique	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Sciences et réglementation	7,0	**7,0**	7,0	7,0
Protection des ressources animales et végétales	1,5	**1,5**	1,5	1,5
Sécurité publique	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Total	**14,5**	**14,5**	**14,5**	**14,5**

Tableau 6 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles (en millions de dollars)

	Prévisions des recettes 2004-2005	**Recettes prévues 2005-2006**	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
Recettes disponibles				
Salubrité des aliments et santé publique				
Recettes disponibles	27,8	**27,8**	27,8	27,8
Sciences et réglementation				
Recettes disponibles	12,3	**12,3**	12,3	12,3
Protection des ressources animales et végétales				
Recettes disponibles	9,7	**9,7**	9,7	9,7
Sécurité publique				
Recettes disponibles	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Total des recettes disponibles	**50,0**	**50,0**	**50,0**	**50,0**
Recettes non disponibles				
Salubrité des aliments et santé publique				
Autres recettes non fiscales	0,0	**0,1**	0,1	0,1
Produits de la vente de biens de la Couronne	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Sciences et réglementation				
Autres recettes non fiscales	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Produits de la vente de biens de la Couronne	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Protection des ressources animales et végétales				
Autres recettes non fiscales	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Produits de la vente de biens de la Couronne	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Sécurité publique				
Autres recettes non fiscales	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Produits de la vente de biens de la Couronne	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total des recettes non disponibles	**0,4**	**0,5**	**0,5**	**0,5**
Total des recettes disponibles et non disponibles	**50,4**	**50,5**	**50,5**	**50,5**

Tableau 7 : Besoins en ressources par direction générale 2005-2006 (en millions de dollars)

	Salubrité des aliments et santé publique	Sciences et réglementation	Protection des ressources animales et végétales	Sécurité publique	**Total des dépenses prévues**
Opérations	167,0	29,9	34,8	8,7	**240,4**
Programmes	30,8	11,7	21,3	1,3	**65,1**
Sciences	34,8	33,1	20,0	4,5	**92,4**
Directions générales de l'Agence	51,9	27,2	17,1	4,2	**100,4**
Sous-total des dépenses de fonctionnement	**284,5**	**101,9**	**93,2**	**18,7**	**498,3**
Immobilisations	1,0	7,0	1,5	5,0	**14,5**
PAAS	40,9	14,7	13,2	2,1	**70,9**
Dépenses législatives	0,0	0,0	1,5	0,0	**1,5**
Dépenses prévues brutes	**326,4**	**123,6**	**109,4**	**25,8**	**585,2**
Moins : les recettes disponibles	27,8	12,3	9,7	0,2	**50,0**
Total des dépenses prévues	**298,6**	**111,3**	**99,7**	**25,6**	**535,2**

Tableau 8 : Renseignements sur les dépenses liées aux projets

Pour cette année (2005-2006) et les deux prochaines années (2006-2007 et 2007-2008), les projets suivants excéderont probablement le niveau d'approbation de projet attribué par délégation :

- Complexe de l'administration centrale, portefeuille de l'Agriculture – Ottawa (Ontario)
- Laboratoire d'Ottawa (Fallowfield), réaménagement de mi-durée – Ottawa (Ontario)
- Laboratoire d'Ottawa (Fallowfield), aile des animaux de niveau 3, construction – Ottawa (Ontario)
- Laboratoire de Saskatoon, réaménagement de mi-durée – Saskatoon (Saskatchewan)
- Laboratoire de Lethbridge, renforcement de la structure de l'édifice – Lethbridge (Alberta)
- Laboratoire de Lethbridge, réaménagement de mi-durée – Lethbridge (Alberta)

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les projets mentionnés ci-haut, vous pouvez visiter le site Internet suivant : **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

3.4 Principales initiatives en matière de réglementation

L'ACIA applique 38 séries de règlements reliés aux 13 lois qui constituent son mandat législatif. Huit initiatives de taille sont en cours. Quand elle propose des initiatives importantes en matière de réglementation, elle effectue une analyse de rentabilité approfondie. Les grandes initiatives de réglementation proposées sont les suivantes :

Principales initiatives en matière de réglementation en 2005-2006[9]

Renforcement de l'interdiction frappant les aliments du bétail *(Règlement sur la santé des animaux, Règlement sur les aliments du bétail, Règlement sur l'inspection des viandes et Règlements sur les engrais)*	On envisage de modifier l'actuel règlement d'interdiction frappant les aliments du bétail afin de resserrer davantage les mesures propres à arrêter la propagation de l'ESB aux humains et à d'autres animaux (c'est-à-dire en éliminant les dérogations et les pratiques autorisées dans l'actuelle interdiction, etc.)
Réglementation des aliments médicamenteux pour le bétail *(Règlement sur la santé des animaux)*	Un nouveau règlement est en cours d'élaboration en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* afin de réglementer la manière dont les aliments du bétail sont produits et de mettre en œuvre des contrôles de fabrication pour s'assurer que les produits finis sont conformes aux normes des règlements. Ces règlements s'appliqueront aux entreprises de fabrication tant commerciales que non commerciales qui souhaitent produire des aliments médicamenteux dans leurs locaux.
Transport sans cruauté des animaux *(Règlement sur la santé des animaux)*	L'objet de la partie XII du Règlement sur la santé des animaux est de réglementer le transport des animaux au Canada en établissant des normes raisonnables de soins pour assurer le bien-être des animaux pendant le transport. Ce projet de règlement exige que les transporteurs intervenant dans le transport d'animaux vivants connaissent les espèces transportées. Il précise les facteurs de risque liés au transport des animaux et exige leur évaluation avant le transport et l'adoption de mesures pour remédier à tout ce qui pourrait blesser, faire souffrir ou tuer les animaux.
Refonte du Règlement sur l'inspection des viandes *(Loi sur l'inspection des viandes)*	*La Loi sur l'inspection des viandes* et le règlement connexe ont pour objet de réglementer l'importation, l'exportation et le commerce interprovincial des produits carnés, l'agrément des établissements, l'inspection des animaux et des produits carnés dans les établissements agréés et des normes visant les animaux abattus et les produits carnés préparés dans ces établissements. On propose de récrire le Règlement sur l'inspection des viandes afin d'appuyer un système national d'inspection des viandes, soit un système d'inspection des viandes à deux niveaux, lesquels nécessiteraient la mise en place d'un système HACCP et d'assurance de la qualité.
Examen du Programme d'indemnisation en cas de destruction d'animaux	En consultation avec AAC et l'industrie, l'ACIA prévoit de réviser la méthode actuellement employée pour évaluer et établir les nouveaux plafonds d'indemnisation en vertu du Programme d'indemnisation en cas de destruction d'animaux.

[9] Selon la définition du Conseil du Trésor, une initiative réglementaire « principale » est une initiative qui coûte plus de 50 millions de dollars ou qui coûte entre 100 000 dollars et 50 millions de dollars et présente un faible niveau d'acceptation du public.

Principales initiatives en matière de réglementation en 2005-2006 *(suite)*

Refonte du Règlement sur les produits transformés	Cette refonte a pour objet de proposer des révisions au Règlement sur les produits transformés dans le but suivant : • mettre fin aux incohérences par rapport aux normes internationales, en particulier les normes Codex d'identité, dans le règlement en place; • regrouper toutes les exigences visant divers produits transformés par produit, ce qui éliminerait la nécessité de citer le produit dans plus d'une annexe; • simplifier les exigences administratives; • assouplir les exigences concernant le volume du vrac; • mettre à jour la liste des normes de composition.
Évaluation du projet de règlement en ce qui concerne les options et les solutions de rechange pour le régime national d'inspection et de production biologique	En réponse aux demandes de l'industrie, aux préoccupations des consommateurs et aux nouvelles exigences du commerce international, AAC et l'ACIA, en collaboration avec CICan, ont formé le Groupe de travail sur les systèmes de production biologique (GTB). Tout au long de 2005, en consultation avec l'industrie de la production biologique et les administrations provinciales et territoriales canadiennes, le GTB travaillera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un régime d'inspection juste et efficace pour la production, la vente, l'importation et l'exportation de produits biologiques en vue de respecter le délai du 31 décembre 2005 imposé par l'Union européenne pour l'équivalence des pays tiers pour ce qui est des systèmes nationaux de production biologique.
Règlement sur les substances toxiques *(Règlement sur la santé des animaux)*	*La Loi sur la santé des animaux* permet de prescrire des « substances toxiques » et de préciser le mode de prescription de ces substances. On propose donc d'établir une liste de substances toxiques dans le règlement. Une fois qu'une liste de substances sera prescrite, l'ACIA pourra intervenir en cas de contamination toxique comme elle le fait actuellement en cas de maladies animales créant une situation d'urgence. Des pouvoirs de contrôle existent déjà pour les interventions en cas de maladie en vertu de la Loi et du Règlement et ce projet permettrait une intervention en cas de contamination par une substance toxique. Il renforcerait le contrôle réglementaire de l'ACIA en cas de contamination dans le processus de production des aliments.

Pour tout complément d'information, veuillez vous rendre sur le site Web de l'ACIA à l'adresse **www.inspection.gc.ca/francais/reg/regf.shtml**.

3.5 Initiatives horizontales

Conformément aux directives du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), une initiative horizontale, pour les besoins du présent tableau, est une initiative dans laquelle les partenaires, qui appartiennent à deux organisations ou plus, ont reçu des fonds et ont convenu en vertu d'un accord officiel (par exemple un mémoire au Cabinet, une présentation au Conseil du Trésor, une entente fédérale-provinciale) de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Le tableau suivant expose les initiatives horizontales de l'ACIA pour 2005-2006.

Initiative	Profil	Partenaires
Initiative de sécurité publique et d'antiterrorisme (SPAT)	Dans le budget de 2001, le gouvernement a alloué 7,7 milliards de dollars d'argent frais à dépenser au cours des cinq années suivantes pour l'initiative SPAT en vue d'accroître la sécurité des Canadiens. L'Agence y contribue comme suit : • Elle procède à toutes les inspections d'aliments et prend toutes les mesures concernant la santé des animaux et la protection des végétaux au niveau fédéral; • Elle intervient en cas d'apparition de ravageurs et de maladies des végétaux et des animaux. On trouvera un complément d'information sur cette initiative à la section 2.4.	• Provinces et territoires • Agence des services frontaliers du Canada
Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC)	Les événements du 11 septembre 2001 ont mis la lutte antiterroriste et la sécurité nationale au premier plan des préoccupations nationales. L'IRTC représente la réponse de la communauté scientifique fédérale à ces problèmes et l'engagement qu'elle a pris d'y trouver des solutions scientifiques. Grâce à la création, à l'échelle de l'administration fédérale, de réseaux de laboratoires collaborant avec l'industrie, les universités et le personnel de première ligne, l'ACIA fournira les nouvelles données scientifiques, la technologie et la recherche nécessaires pour réagir en cas d'attaque chimique, biologique, radiologique et nucléaire et pour nous tenir prêts. Par ailleurs, l'ACIA continuera à coprésider, avec Santé Canada, le groupe biologique de laboratoires fédéraux. On trouvera un complément d'information sur cette initiative à la section 2.4.	• Agriculture et Agroalimentaire Canada • Commission canadienne de sûreté nucléaire • Service canadien du renseignement de sécurité • Recherche et développement pour la défense Canada • Ministère des Pêches et des Océans • Environnement Canada • Santé Canada • Conseil national de recherches • Ressources naturelles Canada • Sécurité publique et Protection civile Canada • Gendarmerie royale du Canada • Transports Canada

Initiative	Profil	Partenaires
Système canadien de réglementation de la biotechnologie (SCRB)	Le Système canadien de réglementation de la biotechnologie vise à élaborer un mécanisme de réglementation efficient, crédible et respecté de tous, qui préserve la santé de tous les Canadiens ainsi que l'environnement, et permet de fabriquer des produits sains et efficaces. En 2004-2005, l'ACIA a mené une évaluation formative horizontale du SCRB au nom des six ministères participants. Une évaluation sommative est prévue pour 2005-2006 en vue d'examiner si les résultats attendus sont bientôt prêts d'être obtenus. On trouvera un complément d'information sur cette initiative à la section 2.3.	• Santé Canada • Environnement Canada • Industrie Canada • Pêches et Océans Canada • Ressources naturelles Canada
Protocole d'entente AAC-CFIA sur le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)	Le 2 décembre 2003, le ministre de l'Agriculture a signé le protocole d'entente conclu entre l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Agriculture et Agroalimentaire Canada sur le CSA. Le protocole d'entente précise les modalités, les rôles et les responsabilités en ce qui concerne la gestion des initiatives suivantes financées par l'ACIA dans le cadre du CSA : réglementation des aliments médicamenteux et Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme. Ces initiatives s'inscrivent dans les engagements fédéraux. Au total, 27 millions de dollars sont alloués à l'ACIA en vertu du CSA pour financer les deux initiatives sur une période de cinq ans, commençant le 1er avril 2003.	• Agriculture et Agroalimentaire Canada

Pour tout complément d'information sur les initiatives horizontales, veuillez vous rendre à l'adresse **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp**.

Section IV : Annexes

4.1 Acronymes

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
ACIB	Agence canadienne d'identification du bétail
AF	Agrile du frêne
AQ	Assurance de la qualité
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
ASPC	Agence de santé publique du Canada
CCG	Commission canadienne des grains
CGBI	Cadre de gestion des biens immobiliers
CGE	Cadre de gestion environnementale
CGR	Cadre de gestion du rendement
CGRR	Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats
CNRC	Conseil national de recherches Canada
CODEX	Codex Alimentarius
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
CSA	Cadre stratégique pour l'agriculture
CICan	Commerce international Canada
CT	Conseil du Trésor
EC	Environnement Canada
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
EST	Encéphalopathie spongiforme transmissible
ETP	Employés à temps plein
FPT	Fédéral-provincial-territorial
GI/TI	Gestion de l'information/technologie de l'information
GIR	Gestion intégrée des risques
GMSCIA	Groupe de mise en œuvre du Système canadien d'inspection des aliments
GTB	Groupe de travail sur les systèmes de production biologique

HACCP	Analyse des risques et maîtrise des points critiques
IA	Influenza aviaire
IC	Industrie Canada
IRTC	Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire
LA	Longicorne asiatique
LBE	Longicorne brun de l'épinette
MOVS	Ministères et organisations à vocation scientifique
MPO	Ministère des Pêches et des Océans
MRS	Matériel à risques spécifiés
OIE	Office international des épizooties
PASA	Programme d'amélioration de la salubrité des aliments
PCN	Plantes à caractères nouveaux
PILT	Plan d'investissement à long terme
PSV	Professionnels scientifiques et vétérinaires
PTSP	Programme technique en matière de sécurité publique
RCE	Réseau de centres d'excellence
RDDC	Recherche et développement pour la défense Canada
RH	Ressources humaines
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SAAF	Salubrité des aliments à la ferme
SC	Santé Canada
SCF	Service canadien de la faune
SCRB	Système canadien de réglementation de la biotechnologie
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SGQ	Système de gestion de la qualité
SGRR	Structure de gestion des ressources et des résultats
SNMES	Stratégie nationale sur les maladies des espèces sauvages du Canada
SPAT	Sécurité publique et antiterrorisme
SPPCC	Sécurité publique et protection civile Canada
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

4.2 Liens menant à des sites Web pour obtenir un complément d'information

Agence canadienne d'inspection des aliments	www.inspection.gc.ca
Salubrité des aliments	www.inspection.gc.ca/francais/index/fssaf.shtml
Santé des animaux	www.inspection.gc.ca/francais/index/ahsaf.shtml
Protection des végétaux	www.inspection.gc.ca/francais/index/pppvf.shtml
Stratégie en matière de ressources humaines	www.inspection.gc.ca/francais/hrrh/strat2003-08/stratf.shtml
Plan d'amélioration de la gestion moderne	www.inspection.gc.ca/francais/audit/mod/planf.shtml
Plan d'entreprise	www.inspection.gc.ca/francais/corpaffr/busplan/2003-2008/planf.shtml
Alertes à l'allergie et rappels d'aliments	www.inspection.gc.ca/francais/corpaffr/educ/alertf.shtml
Longicorne asiatique	www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/protect/pestrava/asialong/asialongf.shtml
Influenza aviaire	www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/avflu/avfluf.shtml
Encéphalopathie spongiforme bovine	www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/bseesb/bseesbf.shtml
Comité consultatif canadien sur la santé des animaux	www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/cancom/cancomf.shtml
Agrile du frêne	www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/protect/pestrava/ashfre/agrplaf.shtml
Programme sur les aliments du bétail	www.inspection.gc.ca/francais/anima/feebet/feebetf.shtml
Jeu de la Roue de la salubrité des aliments	www.inspection.gc.ca/francais/corpaffr/educ/gamejeu/wheerouf.shtml
Bulletins judiciaires	www.inspection.gc.ca/francais/corpaffr/projud/projudf.shtml
Rage	www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/rabrag/rabragf.shtml
Stratégie de partenariat de recherche	www.inspection.gc.ca/francais/sci/tech/techf.shtml
Végétaux réglementés à caractères nouveaux	www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/bio/pntvcnf.shtml
Maladies déclarables	www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/guidef.shtml